

## Aujourd'hui

S 7 EXPOS 1  
CARDINALS 0

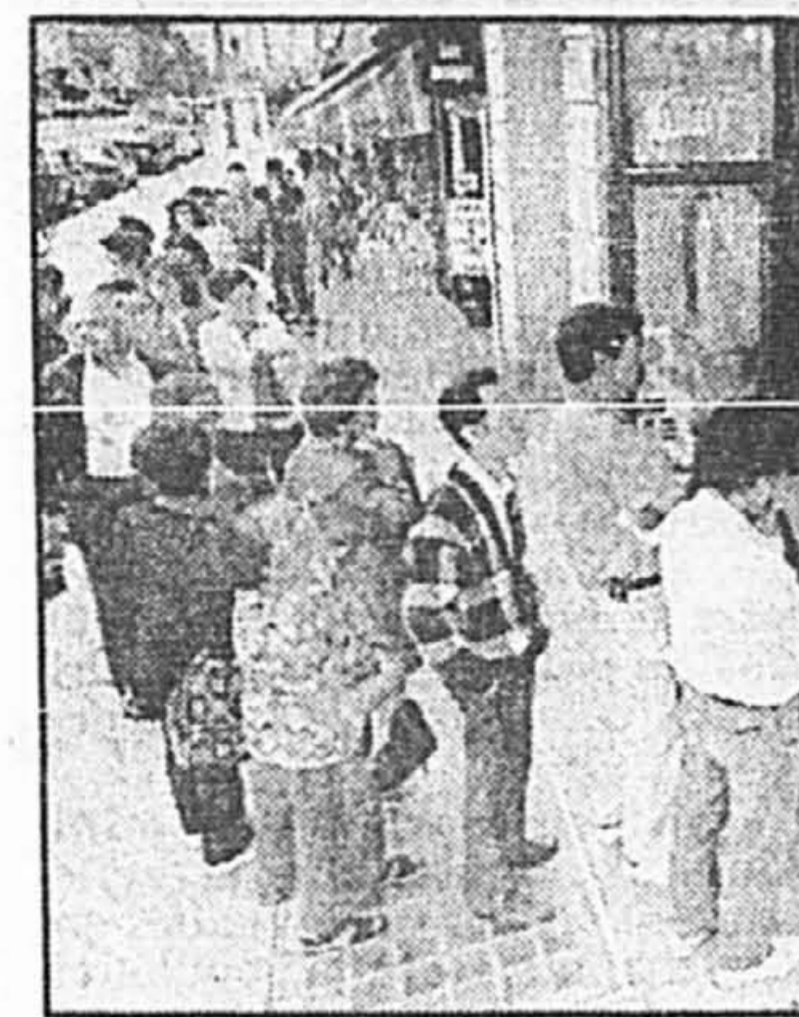
Bill Sampen montre toute l'assurance d'un vétéran en offrant la meilleure performance de sa carrière à titre de partant, limitant les Cardinals à trois coups sûrs.

## B 1 BOURASSA

Pour Robert Bourassa, l'avenir du Québec au sein du Canada se résume ainsi: «Pas d'union monétaire sans union fiscale, et pas d'union fiscale sans union politique».

## A 9 MEME

Santé et Bien-être Canada recommande aux médecins de cesser d'utiliser la prothèse mammaire Meme, qui pourrait libérer un produit cancérogène dans l'organisme.



## A 2 LOTERIE

Le gros lot de 120 millions de la Loterie californienne attire des nuées d'acheteurs dont chacun est convaincu qu'il triomphera de probabilités pourtant astronomiques.

## E 1 TRUDEAU

Le producteur Rock Demers conclut avec Pierre Trudeau une entente concernant une série télévisée de cinq heures dans laquelle l'ex-premier ministre se racontera.

## Sommaire

Annonces classées	
Immobilier	C6 à C9, D10, D11
Marchandises	D11, D12
Emplois	D12, D13
Automobiles	D13
Propositions d'affaires	D9
Arts et spectacles	
Informations	E1 à E5
Horaires	E5
Bandes dessinées	C7
Bridge	D15
Décès	D16
Design / Art de vivre	C1 à C4
Économie	D1 à D9
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C6
Feuilleton	C9
Horoscope	C8
Le monde	B4, B5
Loteries	A4
Mots croisés	D11, S14
«Mot mystère»	D13
Télévision	E2
Têtes d'affiche	A7
Tribune libre	B3

## Le directeur général de la CECM accuse la présidente d'avoir falsifié une facture

MARIE-FRANCE LÉGER

Le directeur de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Laurent Portugais, a accusé hier soir la présidente de la CECM, Denise Soucy-Brousseau, de faux-semblant et de malversation pour une affaire de fausse facture et demande une enquête au procureur général.

M. Portugais estime qu'en vertu de la loi sur les élections et les référendums inscrite dans la loi sur l'instruction publique, Mme Brousseau pourrait perdre son poste de commissaire pour une période de cinq ans.

«Je demande au Procureur général d'instituer une enquête et de prendre les procédures pour la (Mme Brousseau) rendre inhabile à siéger», a déclaré M. Portugais, hier soir.

Mme Brousseau s'est quand à elle refusée à tout commentaire jusqu'à aujourd'hui, se contentant d'indiquer qu'elle n'avait fait aucune fausse facture et qu'elle n'avait pas l'intention de démissionner.

Le directeur-général de la CECM accuse pourtant Mme Brousseau d'avoir falsifié «sciemment et en toute connaissance de cause» une facture d'un montant de 390\$ pour un repas qu'elle au-

rait pris au restaurant Le Castillon de l'hôtel Bonaventure en compagnie d'une attachée politique le 4 janvier 1991.

Preuves à l'appui, M. Portugais a démontré que Mme Brousseau avait essayé de se faire rembourser le montant de cette facture en faisant croire qu'elle avait diné le 1<sup>er</sup> février 1991 en compagnie du ministre de l'Éducation, Michel Pagé, de son chef de cabinet et d'un attaché politique.

Or, c'est la veille, le 31 janvier, que Mme Brousseau avait diné en compagnie du ministre Pagé, et elle avait déjà reçu un remboursement dans les règles pour un montant de 178\$.

Le 1<sup>er</sup> février, en effet, M. Pagé et son personnel politique se trouvaient à Québec. M. Portugais affirme en avoir eu la confirmation par le bureau du ministre. Qui plus est, dit-il, Mme Brousseau a d'abord essayé de faire passer la fausse facture par le commissaire Jean Trottier, qui était venu demander un remboursement de 390\$ en toute bonne foi.

Après les accusations d'ingérence politique lancées contre Mme Brousseau la semaine dernière, M. Portugais a donc récidivé, hier, de crainte, a-t-il expliqué, d'être accusé de complicité s'il ne rendait pas publiques les informations qu'il détenait.

«Je pensais qu'avec les accusations d'ingérence politique, la reconduction de mon mandat allait de soi. Mais j'ai conclu ensuite qu'il fallait aller plus loin»; a expliqué M. Portugais hier, en ajoutant qu'il n'avait aucun intérêt personnel dans cette affaire. «Je suis indépendant. Normalement, je dois prendre ma retraite l'an prochain. Et même si mon contrat n'est pas reconduit, Mme Brousseau m'offre une prime de départ équivalant à mon salaire actuel», a-t-il repris.

Outre l'ingérence politique et la fausse facture, M. Portugais a

VOIR CECM EN A2

Environnement:  
une autre loi spéciale pour la LauralcoGILLES NORMAND  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le gouvernement Bourassa veut faire adopter une loi spéciale pour soustraire les postes d'alimentation électrique de l'aluminerie Lauralco, de Deschambault, aux audiences publiques sur l'environnement afin de permettre à l'usine d'entreprendre ses activités au plus tôt.

C'est le député de Portneuf et leader du gouvernement en Chambre, M. Michel Pagé, qui parraine le projet de loi spéciale, lequel faisait encore l'objet de longues discussions, hier, au Conseil des ministres. Selon des informations obtenues par La Presse de diverses sources, la présentation du document pourrait se faire dès aujourd'hui, à l'Assemblée nationale.

Les audiences du BAPE, auxquelles doivent être soumis ces transformateurs d'électricité, retarderaient les opérations de la compagnie d'environ

VOIR LOI EN A2

## Norsk: Bourassa promet des bénéfices à long terme

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

C'est à long terme qu'il faudra juger des rabais consentis par Hydro-Québec dans ses contrats secrets conclus avec 13 entreprises énergivores, a indiqué hier le premier ministre Bourassa.

En dépit de nombreuses tentatives et de longues arguties juridiques, le Parti québécois et le représentant d'Égalité, Robert Libman, n'ont pu obtenir hier le consentement unanime de l'Assemblée nationale, condition nécessaire au dépôt en Chambre du contrat conclu entre Norsk Hydro et Hydro-Québec.

Au terme de longs plaidoyers des leaders parlementaires du gouvernement et de l'Opposition, MM. Michel Pagé et Guy Chevrette, le président de la Chambre, Jean-Pierre Saint-Onge, a retenu hier les arguments du gouvernement et refusé le dépôt du contrat, une procédure qui aurait permis aux médias de contourner l'injonction de la Cour supérieure et d'en diffuser le contenu.

VOIR NORSK EN A2

■ SECRET: Ce n'est pas d'hier que le dossier de Norsk Hydro est entouré de mystère. B 6

■ ÉDITORIAL: Ne tirez pas sur le messenger, l'éditorial d'Alain Dubuc. B 2

## CE NE SERA PAS FACILE!



PHOTO AP

Même si le Canadien a disputé un match comme Pat Burns les aime — jeu serré, excellents arrêts de Patrick Roy et échec-avant soutenu — ce ne fut pas suffisant et Cam Neely, avec ses deux buts, a fait comprendre aux Glorieux qu'ils n'auraient pas la partie facile contre les Bruins en finale de la division Adams. Les Bruins ont bien joué eux aussi et confirmé que cette série était bien celle du miroir: les deux rivaux se ressemblent, mais l'expérience des Bostoniens en défense pourrait bien faire la différence. Ça ne promet pas beaucoup de soirées lumineuses pour les spectateurs. Cahier Sports page 3

## La natalité est en hausse pour la troisième année consécutive

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Pour la troisième année consécutive, la natalité est en hausse au Québec, une poussée qui a fait grimper l'indice de fécondité des Québécoises de 1,35 à 1,6 p. cent entre 1987 et 1990.

Rendues publiques hier, dans le cadre du bilan annuel des politiques familiales fait par la ministre Violette Trépanier, les plus récentes données colligées par le Secrétaire à la famille signalent que le nombre

des naissances a atteint 97 500 en 1990, une hausse de 6 p. cent sur l'année précédente.

Déjà, avec 91 751 naissances, 1989 comportait une augmentation de 6 p. cent sur 1988; cette année-là, on notait un accroissement de 3 p. cent sur 1987. En 1990, le nombre de nouveaux-nés était de 14 000 plus élevé qu'en 1987.

Le Québec s'est ainsi distancé du peloton de queue quant au taux de fécondité. À 1,6 p. cent, le Québec a pris les devants sur l'Allemagne, 1,36 p. cent — on y constate

VOIR BÉBÉS EN A2

## Les Américains commencent à s'installer dans le nord de l'Irak

d'après Reuter et AFP  
NICOSIE

Des soldats américains ont pénétré hier dans le nord de l'Irak pour préparer l'installation de zones de protection temporaires destinées aux réfugiés kurdes.

Bagdad a dénoncé comme une ingérence flagrante dans ses affaires intérieures la décision de créer ces camps prise par les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne.

Cette opération, a fait valoir le président George Bush, est uniquement motivée par des soucis humanitaires. L'objectif est de permettre aux réfugiés irakiens de redes-

prendre dans les vallées, où les secours internationaux leur parviendront plus facilement.

«Des groupes terrestres ont commencé aujourd'hui à entrer dans le nord de l'Irak pour étudier les sites qui conviennent le mieux à ces centres de réfugiés», a déclaré hier le porte-parole du Pentagone, Pete Williams.

De 5000 à 10 000 soldats américains devraient mettre en place les cinq ou six campements prévus dans une zone située

■ BUSH: L'Irak n'a pas fini de servir de cobaye au «nouvel ordre mondial» du président américain, écrit Joonheed Khan. Page B 4

au nord du 36<sup>e</sup> parallèle et qui comprend la ville de Mossoul.

Londres envoie 1500 à 2000 hommes et Paris un millier d'hommes. De 150 à 200 militaires français, «presque sûrement une unité médicale avec beaucoup de médecins», devaient quitter incessamment la France pour le nord de l'Irak.

Selon le numéro deux du Foreign Office, Douglas Hogg, les alliés mettront environ deux mois à installer ces camps avant qu'une force des Nations unies ne prenne leur relais.

Outre les éléments militaires qui installeront et géreront les camps en Irak, une «force de réaction rapide», à laquelle par-

ticiperont également les alliés, sera basée hors d'Irak pour parer à d'éventuelles actions irakiennes, a indiqué le porte-parole du Pentagone. Seule précision apportée sur ces mesures de sécurité: de plus nombreuses patrouilles de surveillance aérienne au-dessus des sites des camps en Irak.

Les États-Unis ne s'attendent toutefois pas que les Irakiens «interfèrent dans cette opération humanitaire», a poursuivi le porte-parole. L'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, a-t-il précisé, a informé hier matin son homologue irakien de l'opération.

Le secrétaire général de l'ONU, Javier

VOIR KURDES EN A2

AUDIO CENTRE PRÉSENTE LE CHOIX DES MAÎTRES

La pure vérité des sons

Le lecteur de disque compact 5000 de NAD procure un son fabuleux... Simple d'utilisation, il offre à un prix raisonnable un niveau de performance des plus exceptionnels.

NAD



Modèle 5000

600\$

audio centre

5260, rue Sherbrooke O. (Décarie) (514) 482-4420  
1970, boul. Le Corbusier, Laval (514) 687-3627  
1493, Ch. Merivale Rd., Ottawa (613) 723-2923

## SUITE DE LA UNE

## CECM

Le directeur général de la CECM accuse la présidente d'avoir falsifié une facture

aussi mis en doute la façon d'agir de la présidente dans les nominations de professionnels pour l'octroi de contrats de réfection ou de construction d'écoles. Il apparaît que la présidente n'aurait pas pris la peine de recevoir les recommandations du comité de sélection, même pour les gros contrats de plus de 200 000\$. La firme d'architectes Dupuis, Dubuc et Associés aurait notamment reçu un contrat de 400 000 \$ pour la construction des locaux pour le programme d'aérospatiale à l'école Calixa-Lavallée, sans aucun appel d'offres.

Le Mouvement pour une École Moderne et ouverte (MEMO) a tenté en vain, en début de soirée, de modifier l'ordre du jour pour obtenir un débat d'urgence sur ces allégations. Il voulait clarifier les accusations de patronage lancées par Laurent Portugais la semaine dernière à l'égard de Mme Brousseau. Mais les membres du Regroupement Scolaire Confessionnel (RSC), de même que la présidente, ont refusé cette modification, repoussant ainsi la discussion portant sur le renouvellement du mandat du directeur général très tard dans la soirée.

Le président du MEMO, Yves Poulin, de même que les membres de son caucus, soupçonnent la présidente de la CECM d'avoir «posé des actes frauduleux». Son parti n'hésitera pas, a-t-il dit, à exiger la démission de Mme Brousseau si elle refuse de s'expliquer.

«Si ces accusations sont fondées, Mme Brousseau n'aura pas d'autres choix que de démissionner», a indiqué M. Poulin.

Le MEMO accuse également Mme Soucy-Brousseau d'être intervenue personnellement dans plusieurs nominations à la CECM. Cette ingérence politique, dit le MEMO, a pu être notam-

ment confirmée auprès de la députée Nicole Loiselle qui aurait dit avoir été l'objet de pressions de la part de la présidente.

Les membres du MEMO tentaient encore au moment de mettre sous presse d'ajourner le Conseil des commissaires à la semaine prochaine pour que la présidente puisse s'expliquer au grand jour. □

## LOI

Environnement: une autre loi spéciale pour la Laurale

quatre mois, alors que cette usine d'un milliard doit effectuer ses premières livraisons d'aluminium au printemps 1992.

Située dans la circonscription même du ministre Pagé, à quelque 70 kilomètres de Québec, cette aluminerie doit produire 215 000 tonnes métriques d'aluminium par année, et procurer 500 emplois. Il s'agit d'un projet de la société américaine Alumax, filiale d'Amox.

Ce projet d'aluminerie a déjà entraîné l'adoption d'une loi privée (259), en novembre 1990, pour permettre l'expropriation de terrains dans la zone tampon de Laurale, ce qui équivalait à les soustraire à la Loi sur la protection du territoire agricole. À l'époque, le Parti québécois avait utilisé tous les moyens en son pouvoir pour bloquer l'adoption de cette loi, mais en vain.

L'usine a déjà fait l'objet d'une étude des répercussions environnementales, comme le prévoit la Loi sur la qualité de l'environnement, étude complétée en mars 1990.

Seuls les postes d'alimentation électrique, l'un appartenant à Hydro-Québec et l'autre, une sous-station, propriété de Laurale, devaient faire l'objet, en plus d'études d'impacts, d'audiences publiques du BAPE au cours desquelles les citoyens intéressés peuvent se faire entendre.

Les études d'impacts relatives

aux postes d'électricité ont été déposées, en 1990 également, tandis que le gouvernement cherchait le moyen de se soustraire à l'obligation de tenir des audiences publiques.

Les transformateurs devant en faire l'objet sont d'une puissance supérieure à 315 kilowatts-heure, et c'est pourquoi ils sont visés par cet aspect de la loi. Le Conseil des ministres a donc formé, selon nos sources, un comité de fonctionnaires devant trouver un moyen de contourner cette obligation.

La tâche a par la suite été confiée à des consultants du secteur privé. On a exploré la possibilité de remplacer chaque transformateur par deux autres de plus faible puissance, pour lesquels il n'y aurait pas d'obligation de tenir d'audiences publiques sur l'environnement. Il s'agissait d'une solution temporaire, qu'on aurait adoptée pendant la période des audiences du BAPE, avant de s'en remettre aux transformateurs originaux. Cette idée a finalement été abandonnée après qu'on se soit rendu compte qu'elle entraînerait davantage de conséquences pour l'environnement, ne serait-ce que parce qu'il aurait fallu déboiser une plus grande étendue.

Au ministère de l'Environnement, on s'est refusé à tout commentaire. Le ministre Pierre Paradis a cependant déjà dénoncé, à maintes reprises, ce qu'il appelait «des aberrations dans la législation», qui font qu'une usine susceptible d'émettre des produits contaminants est soumise à une étude d'impacts mais pas à des audiences publiques, alors que des postes d'alimentation électrique, eux, doivent être soumis aux deux processus. □

## NORSK

Norsk: Bourassa promet des bénéfices à long terme

Pour Guy Chevette, il est carrement ridicule que les parlementaires, et par conséquent les électeurs, ne puissent prendre connaissance de données qui sont du domaine public, publiées dans les quotidiens de pays comme la Norvège, l'Australie et les États-Unis.

Si le gouvernement Bourassa est «aussi transparent qu'il le dit, qu'il dépose le document pour qu'on cesse de faire rire de nous au Québec. C'est nous qui payons pour l'hydro-électricité. Aura-t-il le courage politique et la transparence de déposer le document?» de lancer M. Chevette.

Pour le gouvernement, il n'est pas question de divulguer un contrat qui fait l'objet d'une injonction de non-publication par la Cour supérieure. Le règlement de l'Assemblée nationale stipule que les parlementaires ne doivent pas discuter de causes qui sont discutées par les tribunaux ou par des organismes quasi judiciaires. Or, le contrat de Norsk Hydro est visé par une injonction de la Cour supérieure et le principe de sa confidentialité sera examiné, en mai, par la Commission d'accès à l'information, de rappeler le ministre Pagé.

«Vous voulez vous cacher derrière l'immunité parlementaire pour le déposer (en Chambre), la réponse est non!» de lancer M. Pagé.

Pour le président Saint-Onge, rien ne pourrait empêcher un député de donner en Chambre des détails du contrat. Il a toutefois appelé les élus à beaucoup de prudence: «L'Assemblée nationale est souveraine, mais il y a quand même la dépendance au niveau du pouvoir législatif ainsi que du pouvoir exécutif et judiciaire», a-t-il soutenu. Toujours en vain, M. Parizeau a poursuivi le plaidoyer après la période des questions. Comme les contrats «secrets» affectent la rentabilité d'Hydro, comment justifier qu'ils échappent à la surveillance des parlementaires, s'est insurgé le chef péquiste.

Héros de la journée mardi, Robert Libman s'est retrouvé dans l'ombre, hier, le PQ lui ayant rapidement soufflé l'idée de tenter de divulguer, sous le couvert de l'immunité parlementaire, le contrat liant Hydro et Norsk Hydro. La veille, M. Libman avait divulgué plusieurs chiffres tirés du contrat, qui montraient que Norsk Hydro payait environ trois fois moins cher que les Québécois pour son électricité, une énergie que la firme norvégienne obtenait même pour la moitié du coût de production pour les deux premières années de l'entente.

Fait à signaler, il semble que M. Libman n'ait pas même pris connaissance de l'injonction de la Cour supérieure avant de lancer ses chiffres à l'Assemblée nationale, mardi.

Hier, le premier ministre Bourassa, jouant de prudence pour ne pas préciser le contenu des contrats, s'est toutefois porté à la défense des engagements pris par Hydro-Québec.

Il s'agit de contrats pouvant atteindre une durée de 20 ans, a-t-il mentionné, et «avant de porter un jugement sur deux ans (comme l'avait fait M. Libman), on doit examiner l'ensemble des contrats», a lancé M. Bourassa.

Hydro a conclu avec ces entreprises une formule de partage de risques «susceptible d'apporter des retombées considérables pour l'ensemble de l'économie», a insisté M. Bourassa.

En Chambre, le député péquiste Jacques Léonard, a semblé apporter de nouveaux détails du contrat de Norsk Hydro, qu'il tenait en main.

«Il y a des gens qui mentionnent 40 p. cent de rabais. Est-ce ce qu'il (M. Bourassa) peut affirmer ou infirmer cela?» a lancé M. Léonard.

Le gouvernement péquiste avait accepté des rabais de tarifs, a rappelé M. Bourassa évoquant les démarches du chef péquiste Jacques Parizeau qui, comme ministre des Finances, s'était rendu en France, en 1984, pour «débloquer l'impasse» où se trouvait l'investissement prévu par Pechiney à Bécancour.

M. Parizeau avait rencontré le premier ministre d'alors, Laurent Fabius. Les Français avaient obtenu «un bon prix, je ne peux pas aller plus loin», a lancé M. Bourassa ironique. Le gouvernement Lévêque avait aussi accordé des tarifs préférentiels à Québec Fer et Titane, et à une firme moins connue, Hydrogénal.

Pour MM. Parizeau et Léonard, toutefois, la situation était très différente alors. Le Québec affichait de larges surplus énergétiques, et devait pratiquement céder «à des ventes de feu» d'une énergie qu'il ne pouvait stoker. «L'eau passait par-dessus les barages», rappelle-t-on.

Pour M. Léonard, les données divulguées vendredi dernier par Hydro-Québec pour tenter de calmer les questions soulevées autour de Norsk Hydro montrent que la société d'État a accepté d'importantes pertes pour attirer ces investisseurs énergivores.

Selon les chiffres publics, Hydro perdra en 1991 quelque 125 millions de ses contrats avec les alumineries. Au cours des 15 prochaines années, c'est près de 2 milliards de pertes qui sont prévues, qui ne seront compensées que plus tard, à partir d'une évaluation du cours de l'aluminium dans les années 2000, une projection bien fragile, estime M. Léonard. □

## PROVINCES

Wells et Rae: une constituante sans Québec si nécessaire

Quant par les citoyens, a précisé M. Wells.

«Nous voulons une assemblée constituante et le Québec est le bienvenu, il y aura une chaise pour lui, mais s'il décide de ne pas participer, alors le dialogue aura lieu entre le Québec et le reste du pays, parlant par cette assemblée», a complété M. Rae.

«Nous avons maintenant l'obligation d'avoir des discussions avec le Québec. Il ne faut pas que ce soit seulement Ottawa qui parle à Québec», a-t-il ajouté.

Selon le premier ministre ontarien, l'assemblée constituante demeure une des rares options réalistes.

Et les deux premiers ministres insistent: ils préféreraient, grandement, que le Québec soit de la partie. M. Wells entend faire de son mieux — même si c'est en anglais, précise-t-il lui-même — pour convaincre les Québécois.

Mais il faudra encore discuter formellement de la question avec tous leurs autres homologues, a rappelé M. Rae, qui commencera dès la semaine prochaine avec Don Getty, le premier ministre de l'Alberta, alors en visite à Queen's Park.

Le premier ministre ontarien n'a pas de préférence précise pour la mécanique de mise en place d'une telle assemblée constituante, contrairement à son collègue Wells, a expliqué M. Rae. Ils sont en outre en désaccord au sujet de la taille, a ajouté le premier ministre ontarien.

Mais de tout façon, «je veux que nous venions à une conclusion avec les autres premiers ministres avant de déterminer la formule spécifique», a-t-il tenu à préciser.

Même si les deux hommes refusent de se dire liés par l'échéance de l'automne 92, posée par la Commission Bélanger-Campeau, ils reconnaissent que le reste du pays n'a pas une minute à perdre.

«Une chose est claire: le pays n'est pas lié par une heure de tombée choisie arbitrairement par une province. Néanmoins, on ne peut pas s'asseoir et dire que le temps n'est pas important. (...) S'activer avec diligence est le seul mot d'ordre», a expliqué M. Wells.

Celui-ci a refusé de spéculer sur l'impact qu'aurait la nomination de Joe Clark aux Relations fédérales-provinciales, comme le laissent entendre les dernières rumeurs à Ottawa.

Le premier ministre de Terre-Neuve a aussi expliqué qu'il n'avait jamais critiqué les provinces qui avaient tenu des comités constitutionnels, comme on avait laissé entendre, mais qu'il ne

croyait pas cela nécessaire pour Terre-Neuve.

«Je ne suis pas opposé à l'idée de mettre sur pied des comités constitutionnels provinciaux. J'ai expliqué à M. Rae pourquoi on n'en a pas fait à Terre-Neuve. Je ne crois pas que ces comités peuvent résoudre notre crise nationale, mais si le premier ministre de l'Ontario veut en tenir, ils ont tout à fait le droit de le faire, sans avoir à craindre que je le critique», a-t-il expliqué. M. Wells a ensuite réitéré qu'à son avis, pour des crises nationales, le pays avait besoin de réponses nationales.

Mais le premier ministre n'a pas affiché grand enthousiasme au sujet des initiatives fédérales mises de l'avant jusqu'à présent. Il a indiqué qu'il ne voyait pas comment la Commission Spicer pourrait aider à la réconciliation au pays, mais s'est il toutefois gardé de commenter le comité mixte du Sénat et des Communes sur la formule d'amendement. □

## KURDES

Les Américains commencent à s'installer dans le nord de l'Irak

Perez de Cuellar, a déclaré n'avoir pas d'objection à cette initiative, étant donné l'urgence de la situation des réfugiés irakiens.

«Nous étudions la situation avec beaucoup d'attention, de façon à respecter la souveraineté de l'Irak, mais nous espérons que les autorités irakiennes vont comprendre que l'objectif est tout simplement humanitaire», a-t-il dit à Paris, à l'issue d'un entretien avec le président François Mitterrand.

Selon les organisations humanitaires sur place, près d'un million de réfugiés meurent chaque jour de faim, de froid ou encore de dysenterie.

Mais la nouvelle, accueillie avec soulagement par la Turquie, a pris de court la délégation des Nations unies actuellement en Irak pour examiner le sort des réfugiés.

L'Irak venait d'accepter la création, sous l'égide de l'ONU, de «centres humanitaires» dans le Nord kurde et le Sud chiite, a déclaré à Bagdad le chef de la délégation, le Belge Eric Suy.

Un demi-million de réfugiés se trouvent à la frontière turco-irakienne. Un million d'autres ont fui vers l'Iran. Mais le plan semble avant tout destiné à secourir ceux qui sont bloqués à la frontière turque.

Aussi, le gouvernement canadien a décidé d'accorder 6,5 millions de dollars aux réfugiés irakiens en Iran, a indiqué Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures, à l'issue d'une visite de deux jours en Iran.

L'aide canadienne comprend notamment 1,5 millions de dollars canadiens en dons au Croissant-rouge iranien. Cette aide s'ajoute à 8,1 millions de dollars canadiens déjà versés à des organisations humanitaires internationales, a-t-elle précisé. Le Canada va également affréter deux Boeing 707 pour acheminer de l'aide allemande aux réfugiés.

Le flot des réfugiés semble ralentir à la frontière iranienne. Selon le coordinateur de Médecins sans frontières (MSF), le Français Roger Vivarie, le nombre des Kurdes qui franchissent la frontière à Sardasht a réduit de plus de moitié.

Les rebelles kurdes ont salué la décision alliée, tout en demandant un règlement définitif de la question du Kurdistan.

«La communauté internationale devrait s'attacher sérieusement à traiter les véritables causes du problème», a déclaré le porte-parole du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), Izzidin Berwari, en exil à Damas.

Dans le camp turc de Silopi, les réfugiés kurdes ont réagi avec scepticisme et angoisse à l'idée d'être rapatriés. Certains ont bien envie de regagner leur village, si tant est que le plan allié ne les rejette pas dans la gueule du loup. D'autres espèrent commencer une vie nouvelle en Occident.

Dans sa conférence de presse à la Maison-Blanche, le président Bush a souligné que ces campements ne seraient en rien un embryon d'État kurde et a souhaité que l'Irak ne fasse rien pour s'y opposer.

«J'ai toujours dit que les États-Unis n'interviendraient pas militairement dans les affaires intérieures de l'Irak au risque d'être

## Flenniken reste président du conseil de PFCP

M. Cecil Flenniken, qui occupait jusqu'à mardi le poste de président du conseil et chef de la direction de Produits forestiers Canadien Pacifique, restera à la présidence du conseil de la société. Il cède toutefois ses fonctions de chef de la direction à M. Paul Gagné, qui les cumulera avec ses autres fonctions de président et chef de l'exploitation.

entraînés dans un bourbier de type Vietnam. Cela demeure le cas», a déclaré George Bush.

Bagdad a souligné que la décision alliée entravait ses efforts pour juguler la crise des réfugiés. Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Hussein Khoudayer, a déclaré qu'elle n'avait pas lieu d'être puisque son pays coopérait avec l'émissaire de l'ONU, le prince Sadruddin Aga Khan. □

## BÉBÉS

La natalité est en hausse pour la troisième année consécutive

une récente hausse, toutefois — et sur l'Italie, avec le taux le plus bas du monde industrialisé, 1,35 p. cent. Au plus fort de la «revanche des berceaux» au Québec, le taux de fécondité était de 3,8 p. cent.

Pour le ministre Trépanier, sans qu'on puisse dire qu'il s'agit là du seul facteur, il est clair que les allocations à la naissance accordées par Québec depuis 1987 ont contribué à l'accroissement de la natalité. Québec accorde des allocations de 500 \$ pour un premier enfant, de 1000 \$ pour un deuxième et de 6000 \$ pour chaque enfant additionnel. Les modifications à la Loi sur les normes de travail — des congés de maternité plus longs — et une augmentation des programmes d'aide financière aux familles ont aussi favorisé la hausse des naissances, estime-t-elle.

Joint hier, quelques spécialistes des questions démographiques ont salué cette augmentation de la fécondité «significative» bien qu'encore insuffisante, selon eux.

«C'est une croissance en soi intéressante, mais même avec 1,6 p. cent, on est dixième en dessous de l'ensemble du monde industriel, plus bas que le Canada anglais, en deçà des États-Unis», observe M. Jacques Henripin, du département de démographie de l'Université de Montréal. Le seuil pour assurer le maintien de la population est une fécondité de 2,1 enfants par femme en âge de procréer, rappelle-t-il.

Surtout, insiste-t-il, il est difficile d'expliquer cette croissance. Elle pourrait être due, en bonne partie, à une augmentation des naissances «reportées» par des mères qui ont choisi d'attendre quelques années avant d'avoir un enfant. On pourrait penser aussi que les discours des «leaders» — politiciens et médias — qui ont réhabilité la famille depuis quelques années, a contribué à cette hausse. «C'est probablement un peu des deux», croit M. Henripin.

Économiste à l'INRS-Urbanisation, auteur d'ouvrages sur la démographie au Québec, M. Georges Matthews estime «significative» cette augmentation de la fécondité qu'il faut en partie attribuer «à une prise de conscience générale» de la population à l'égard du problème démographique. «Il y a quelque chose qui se passe au Québec actuellement et, sans les politiques (du gouvernement), cela aurait été difficile» résume-t-il.

«On peut parler d'un mini-boom démographique actuellement; si on tient compte des entrées d'immigrants, la population du Québec s'accroît de 1 p. cent par année. On n'avait pas vu cela depuis longtemps», dira M. Matthews. Il faut s'attendre qu'avec la récession, le nombre d'immigrants diminue. En outre, il faudra surveiller la stabilité de la croissance des naissances, prévient-il toutefois. «Il y a lieu de se réjouir, mais pas de façon définitive».

Les données du Bureau québécois de la statistique, divulguées par M. Aubert Quellet, du Secrétariat à la famille, montrent que les enfants de troisième rang, spécifiquement visés par les mesures de Québec, ont augmenté de 25 p. cent si on compare 1987 et 1990. Il y avait 9980 «troisièmes bébés» en 1987 contre 12 494 en 1990. Il faut souligner toutefois que 1987 n'était pas une année moyenne pour ces bébés de troisième rang. En 1986, ils étaient 10 475, soit 5 p. cent plus nombreux qu'en 1987.

Les bébés de premier rang ont augmenté régulièrement: 39 600 en 1986, 39 800 en 1987, 41 400 en 1988, 43 500 en 1989 et près de 46 000 en 1990. □

## Où donner de son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: au Masonic Order, Place Alexis-Nahon, 1500, rue Atwater, de 10 h à 20 h 30;
- à Pointe-Claire: au Centre commercial Fairview Pointe-Claire, 6801, route Transcanadienne, de 14 h 30 à 20 h 30.

## Gros-lot de 120 millions à la loterie californienne

d'après UPI  
SACRAMENTO, Californie

Le gros lot le plus important de toute l'histoire des loteries américaines a attiré hier des nuées d'acheteurs aux kiosques de vente de Californie, tous convaincus qu'ils triompheraient de probabilités astronomiques et remporteraient la fabuleuse cagnotte de 120 millions.

Près de 21 millions de billets de 1 \$ du Lotto 6/53 avaient été vendus durant les huit premières heures de la journée, au rythme supersonique de 700 à la seconde, a révélé Cynthia Moore, porte-parole de la Loterie californienne. «Si les ventes se poursuivent à ce rythme, le gros lot pourrait dépasser 120 millions», a-t-elle dit.

Le gros lot nord-américain le plus important était jusqu'à maintenant celui de 115,6 millions de la loterie Super-7 de Pennsylvanie, que se partageront 14 personnes le 26 avril 1989.

La «fièvre du lotto» s'était emparée hier de la Californie tout entière, gagnant même les États voisins, même si les chances d'acheter un billet gagnant ne sont que d'une sur 25 millions.

Si l'on en croit les experts, un individu court deux fois plus de risques d'être tué par une pièce tombée d'un avion qu'il n'a de chances de gagner à la loterie. Par ailleurs, les risques qu'il soit frappé par la foudre sont douze fois plus élevés.

Ce qui ne semble aucunement avoir découragé les centaines de personnes qui faisaient la queue pour se procurer des billets. Certaines en achetaient pour des amis habitant hors de la Californie, et l'on parle même de résidents du Nevada et du Mexique qui s'étaient rendus en Californie expressément pour tenter leur chance.

Dans le cas où le gros lot serait remporté par une seule personne, celle-ci toucherait plus de 4,5 millions par an pendant les 20 prochaines années (déduction faite des taxes fédérales). Pour épouser cet argent, le gagnant devrait dépenser plus de 500 \$ toutes les heures de la journée pendant 20 ans.

Enfin, si le gagnant plaçait chaque année ses 4,5 millions à la banque, il en retirerait des intérêts annuels de 274 500 \$, une somme suffisante pour vivre très confortablement, sinon dans l'opulence.

Tirage d'hier  
**Le Lotto 6/49** 10 15 22 25 27 40 (30)  
**E-X-T-R-A** 4 3 4 1 5 8

**La Quotidienne** à trois chiffres **963**  
à quatre chiffres **2256**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30		Commandes ou corrections	285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITE		National, Télé-Press	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

## La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USP5003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



JEUDI 16-4-01  
18 AVRIL 1991

Cahier SPECIAL

SAMEDI DANS

La Presse

C.M.A. 50 ans

La Corporation des comptables en management accrédités (C.M.A.) fête cette année son cinquantenaire — 50 ans à changer l'ordre des choses. Le cahier trace un portrait de la profession et montre le C.M.A. passer, en quelques décennies, de l'usine à la table du conseil d'administration, du livre de comptes à la gestion de l'entreprise, dont il est devenu le cerveau.

PUBLIREPORTAGE

# Dans les écoles pluriethniques de la CECM, l'anglais domine

## La Politique du français n'a rien changé; le personnel craint d'intervenir

MARIE-FRANCE LÉGER

Les élèves d'écoles françaises de la CECM à forte densité ethnique continuent, plus que jamais, à parler anglais en dehors des classes, notamment parce que le personnel craint d'intervenir.

Ce n'est là qu'un des aspects des difficultés d'application de la Politique de français de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) qui souffre d'ailleurs d'un gros problème de financement: il manque au moins un million de dollars.

«Les directeurs d'écoles disent que rien n'a changé dans les éco-

les pluriethniques. On apprend aux élèves le français comme une troisième langue, après la langue maternelle et l'anglais. Il est très difficile d'influencer les jeunes qui s'expriment en anglais. Pour eux, c'est un accident de parcours de se retrouver à l'école française», a indiqué hier M. Pierre Baulu, conseiller cadre auprès du directeur général, au sujet d'un rapport d'étape de la Politique de français, daté du 21 février 91, et dont *La Presse* a obtenu une copie.

### Aucun effort

Ce rapport trace un premier bilan des 36 moyens d'actions proposés dans cette politique mise en application en septembre dernier.

Très souvent, les directeurs pédagogiques constatent qu'«aucun effort particulier n'a été signalé» pour suivre les recommandations de la CECM, notamment pour prolonger le maintien des élèves faibles en français dans les classes d'accueil.

«Les deux plus gros problèmes sont le manque d'argent et la difficulté d'application d'une politique qui, visant un changement de mentalités, demande plus de temps», a repris M. Baulu. Selon lui, il faudra au moins trois ans pour atteindre les objectifs de la Politique du français.

En fait, croit-il, la CECM n'a pas atteint cette année le but principal qu'elle s'était fixé:

l'amélioration du français écrit et parlé. L'aspect le plus difficile, dit-il, reste l'absence de mobilisation.

«Nous ne nous adressons pas seulement aux immigrants mais aussi aux francophones. Le français est considéré comme une spécialité. On souhaite qu'il ne soit plus de la seule responsabilité des professeurs de français», a-t-il remarqué.

Le rapport constate, en effet, que les élèves et les parents sont absents des comités de valorisation du français mis sur pied dans les écoles. Et la participation des communautés culturelles est inexistante.

Les directeurs pédagogiques indiquent également que le matériel didactique fait cruellement défaut. Le nombre de livres est insuffisant dans les bibliothèques et les manuels de formation professionnelle destinés aux élèves sont rédigés en anglais.

Par ailleurs, des efforts ont été réalisés pendant les cours. «L'usage du français ne semble plus poser de problèmes dans les cours», lit-on dans le document. Cependant, plusieurs écoles n'ont pas encore inscrit dans leur code de conduite l'obligation de s'exprimer en français en tout temps et en toute occasion avec le personnel.

De même, les directions d'éco-

les n'ont eu besoin de recourir à aucune «mesure appropriée» pour recréer un environnement français dans les écoles jugées «irréductibles». Rappelons que ce moyen d'action avait soulevé un tollé, l'an dernier, parce qu'il proposait alors de redresser la situation par des méthodes coercitives.

En somme, la CECM est déçue des résultats de la première année d'application de sa politique. «On a beau avoir un plan, il doit subir le test de la réalité. Le problème de l'intégration n'a pas été réglé avec la loi 101. La société ne peut pas demander à l'école de régler des problèmes qu'elle n'a pas pu régler», a conclu M. Baulu.

# La fièvre du grand ménage du printemps envahit Montréal!

GEORGES LAMON

Depuis deux semaines, le blitz du «grand ménage du printemps» est vraiment amorcé à Montréal.

Les équipes sont partout à l'oeuvre: au volant d'un balai mécanique, d'un triporteur motorisé, d'un camion ou encore armées de rateaux ou de pelles pour boucher les trous.

C'est 1500 employés municipaux qui sont ainsi attelés au grand nettoyage pour refaire à la ville sa beauté fanée par l'hiver.

Pour les seuls mois de mars et avril, on estime le coût de cette opération printanière à environ quatre millions. Et ce n'est pas fini. Rappelons que Montréal consacre annuellement 54,5 millions \$ au nettoyage et à la réfection des rues et des trottoirs, à l'entretien de la signalisation routière et aux réparations diverses. À lui seul, l'entretien des parcs et des espaces verts accapare le gros du budget avec 33,6 millions \$.

En fait, l'opération «ménage du printemps» se déroule en trois phases: le nettoyage et le marquage de la chaussée (une opération de trois millions \$), le remplissage des trous et le raffinement ou le polissage jusqu'à la fin-mai.

«Nous sommes occupés à terminer la première phase du ménage de printemps (nettoyage des rues et des trottoirs au balai mécanique), a expliqué M. Michel Lazure, assistant-directeur de la région de la Commune (centre-sud de Montréal). Il faut dire que, cette année, nous sommes une semaine et demie en retard sur notre programme à cause de la bordée de neige qui nous est tombée dessus.»

Depuis déjà quinze jours, on s'est attaqué à la deuxième phase du ménage: le remplissage des trous (nids de poules). Selon M. Lazure, une trentaine

d'équipes de cinq hommes chacune sillonnent les rues à la recherche des trous à boucher.

«C'est le pire moment pour les trous», précise M. Lazure. Ça durera jusqu'à la mi-mai. Au 12 avril, on estimait qu'il nous restait encore 2500 trous à boucher sur les 2000 km de rues. On en avait déjà colmaté 3000. On en trouvera évidemment d'autres.»

Cette opération devrait nécessiter des débours d'au moins un million de dollars. L'an dernier, on avait dû augmenter d'un million le budget affecté au remplissage des trous.

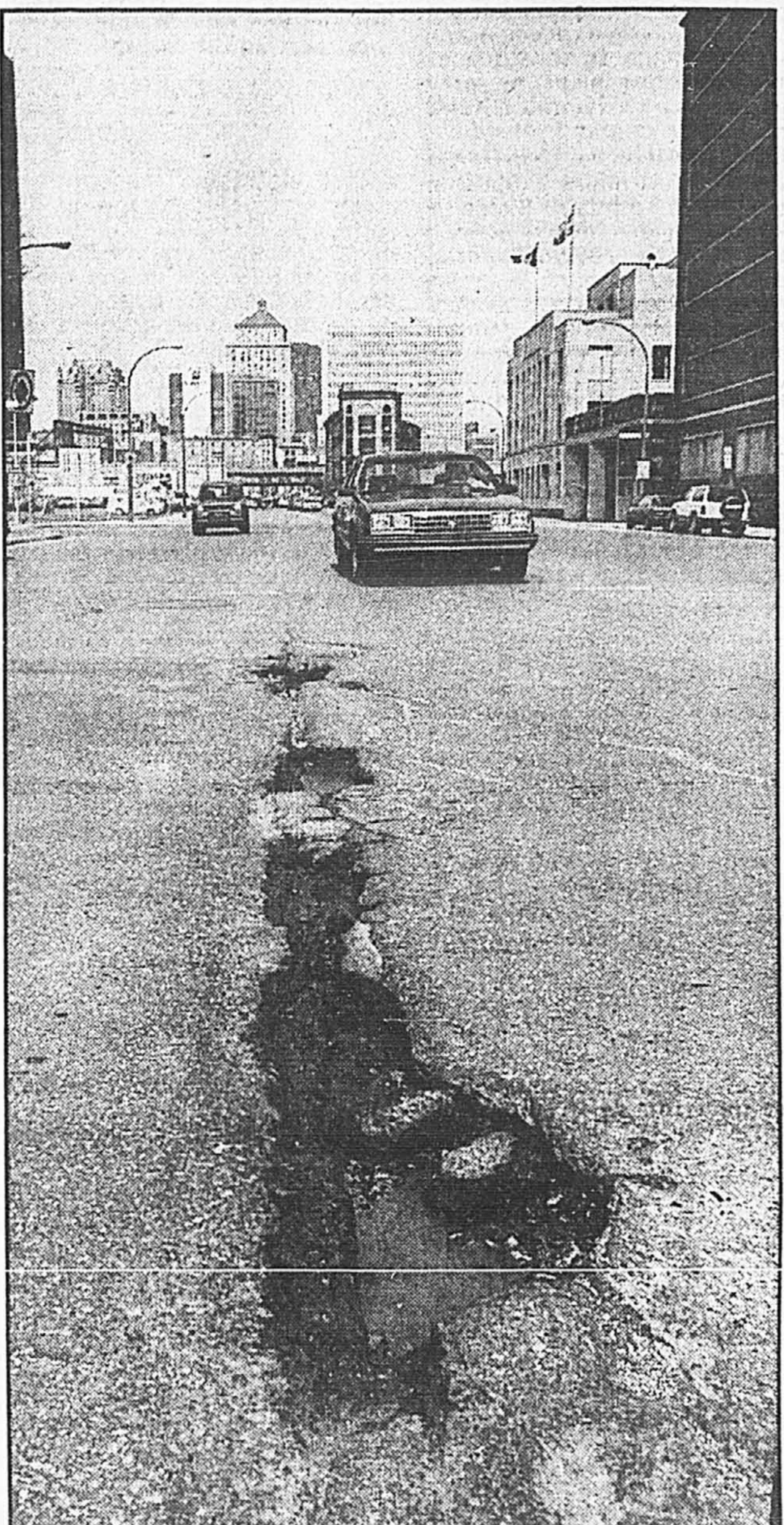
M. Lazure rappelle que la restauration des 2000 km de rues et des 3200 km de trottoirs est échelonnée dans un programme décennal à raison de 35 millions \$ par année. On devrait alors refaire certaines chaussées de manière à les faire durer plus longtemps. On entame actuellement la deuxième année de ce programme.

Simultanément et jusqu'à la fin mai — elle se répète à l'automne — des équipes se chargent également de marquer la chaussée de lignes blanches et jaunes en accordant la priorité aux traverses d'écoliers.

Au début de mai, on procédera au nettoyage des pelouses, des parcs de stationnement, des terrains de jeux et de sport, pour finalement s'attaquer aux parcs de pique-nique.

Viendra ensuite l'étape du polissage avec le «mobilier urbain»: l'installation des bancs, des paniers à rebuts, le nettoyage et le marquage des pistes cyclables. Une fois le ménage terminé, ce sera alors le moment de transplanter les fleurs (de la mi-mai à la mi-juin) dans les bacs à fleurs et ailleurs.

Cette année, Montréal compte planter 7500 arbres — l'opération est en cours — et transplanter un demi-million de fleurs annuelles produites par le Jardin botanique.



Le remplissage des trous est commencé depuis quinze jours et devrait durer encore jusqu'à la mi-mai. Il y a beaucoup de pain sur la planche, comme rue Notre-Dame, à l'angle de la rue Peel.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

# La CM boucle son exercice financier 1990 avec un surplus de 18 millions

PIERRE BELLEMARE

Les états financiers 1990 de la Communauté urbaine de Montréal laissent voir un surplus de presque 18 millions dans un budget légèrement supérieur à 917 millions, dont 196 millions proviennent de subventions de Québec.

M. Michel Hamelin, président du comité exécutif de la CUM, a indiqué hier soir que 7,8 millions seront versés au fonds général du présent exercice financier et que 10,1 millions seront affectés, comme revenus, au budget 1992.

«Ce qui, a-t-il précisé, permettra de contenir la croissance des répartitions aux municipalités pour ce même exercice.»

L'excédent de 1990 s'explique, notamment, par une réduction de 2,6 millions des dépenses salariales et des avantages sociaux, en raison des délaits d'embauche et de postes vacants.

On observe aussi une réduction

du coût net de 1,8 million du service de la dette à la charge des municipalités.

Une portion inutilisée de la réserve statutaire pour dépenses imprévues, que la CUM est tenue d'inscrire à son budget, ainsi que des variations favorables à d'autres postes de dépenses, viennent gonfler le surplus d'une autre tranche de 5,9 millions.

Enfin, l'annulation d'engagements des exercices antérieurs (3,2 millions), une hausse des revenus sur les placements à court terme (3,3 millions) et divers autres revenus ont également contribué à dégaier ce surplus de 17,9 millions.

La dette à long terme, au 31 décembre 1990, s'élève à plus de 2,1 milliards, dont près de 805 millions sont remboursables en devises étrangères. La dette étrangère ne représente plus que le tiers de la dette totale par rapport à 53 p. cent, il y a cinq ans. Le solde de la dette à long terme à la charge des municipalités s'élève maintenant à 566 millions.

# L'offre «globale» de Montréal n'empêche pas ses cols bleus de débrayer

ÉRIC TROTIER

Même si la Ville de Montréal a déposé de nouvelles propositions, hier, ses cols bleus entreprennent cet après-midi une cinquième mini-grève, de 14 h 15 à 23 h 15.

En présence du conciliateur, le directeur des relations de travail de la Ville de Montréal, M. Michel Gohier, a rencontré le syndicat des cols bleus pour lui soumettre une nouvelle offre qualifiée de «globale».

«Je suis très optimiste, a fait valoir M. Gohier. Avec le temps qu'on a pris pour en discuter avec le comité exécutif de la Ville, je

pense bien qu'on a là une solide base de discussion.»

Sans préciser davantage la teneur de ces offres, Michel Gohier assure qu'elles représentent «la plus grande ouverture» que Montréal a faite dans ce dossier jusqu'à maintenant.

### Un peu de temps

La Presse a tenté en vain de joindre le syndicat pour obtenir des commentaires. Celui-ci a demandé à la Ville «du temps» pour étudier le tout. Une assemblée générale est prévue pour samedi matin, au sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

M. Gohier soutient que la contre-offre, formulée le 26 mars dernier par le syndicat des cols bleus, n'a pas satisfait l'administration municipale.

Rappelons que le président de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (affilié à la FTQ), M. Jean Lapierre, sans en dévoiler le contenu, estimait que cette proposition «raisonnable» du syndicat respectait les capacités budgétaires de la Ville.

«Nous n'avons pas la même conception du mot raisonnable», a répliqué Michel Gohier, à ce sujet.

Les 5200 employés manuels entreprennent donc une cinquième grève, qui ne devrait théoriquement pas avoir de conséquences néfastes sur le fonctionnement municipal puisqu'elle se déroule en partie en soirée, au moment où la plupart d'entre eux ont terminé leur journée de travail.

### Des imprévus et, qui sait...

Dans les faits, cependant, Jean Lapierre a informé ses membres, sur le répondeur automatique du syndicat, que l'employeur aura à «supporter» cette interruption.

«Comme pour les précédents (arrêts de travail), nous leur réservons des imprévus afin de les désorganiser le plus possible», promet M. Lapierre.

Plusieurs actes de sabotage et de vandalisme ont en effet été commis à l'endroit des installations et des véhicules municipaux lors de la dernière grève, le week-end du 5 au 8 avril.

Certains cadres de la Ville avaient en outre affirmé avoir reçu des menaces. L'un d'eux avait même vu sa voiture incendiée et détruite par un cocktail molotov.

# À Mont-Royal, un mur cher et inutile, affirment les ingénieurs du gouvernement

ANDRÉ NOËL

Le ministère des Transports gaspille plus d'un million de dollars dans la construction d'un mur qui ne respecte pas les normes anti-bruit, le long de l'autoroute Métropolitaine à Mont-Royal, affirment les ingénieurs du gouvernement.

«Le mur est tout à fait inutile comme écran acoustique», soutient M. Jean Dugré, président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec. Plus d'un million est dépensé en pure perte. L'ouvrage pourrait devoir être démolé un jour pour reconstruire un écran acoustique efficace.»

Depuis plusieurs années, les citoyens de Mont-Royal qui vivent près de l'autoroute Métropolitaine (A-40) où circulent plus de 150000 véhicules par jour, réclament l'érection d'un écran acoustique.

Les niveaux de bruit (équivalent sur 24 heures) varient entre 72 et 76 décibels. La norme d'intervention pour des routes existantes est fixée par le ministère des Transports à 65 dB.

Une exposition durant 40 ans à un niveau de bruit de 70 dB est considérée comme assez élevée pour causer des lésions auditives.

Les ingénieurs du ministère des Transports ont recommandé la construction d'un écran acousti-

que de cinq mètres de hauteur et de 1,4 km de longueur. Finalement, le mur en construction fait 2,5 mètres, pour une réduction de quatre décibels seulement. La norme de 65 décibels ne sera donc pas respectée.

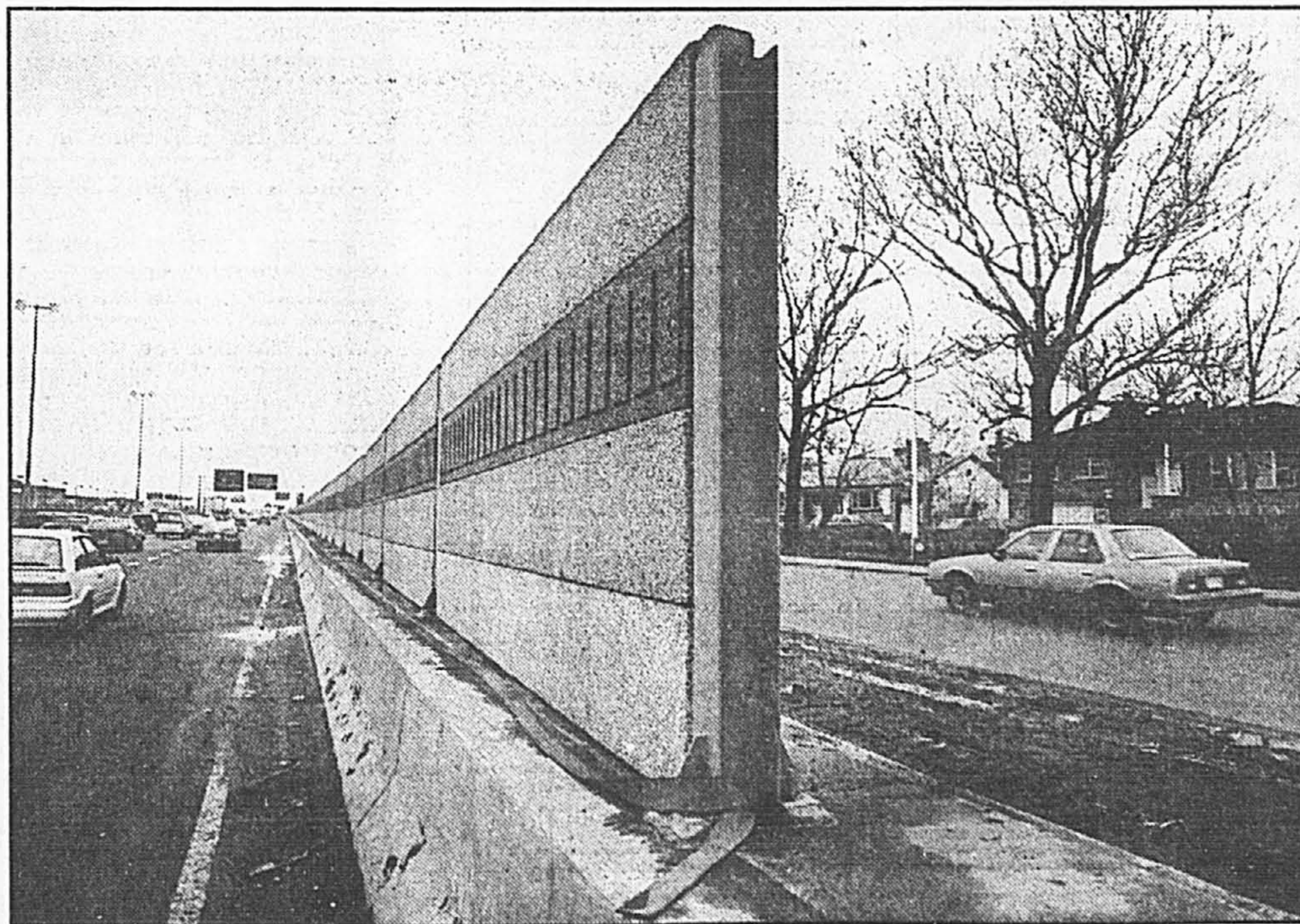
M. Bernard King, qui habite rue Côte-de-Liesse, et d'autres citoyens ont commencé à faire signer des pétitions il y a plus de deux ans.

Le ministère des Transports a offert à la Ville de Mont-Royal de partager les coûts de construction d'un mur de cinq mètres, pour un total de 2,2 millions. Le ministère aurait déboursé 75 p. cent des coûts et la Ville, 25 p. cent.

Un règlement autorisant la Ville à emprunter 515000 \$ a toutefois été abandonné après que 906 citoyens eurent enregistré leur opposition. Le député de Mont-Royal, M. John Ciaccia, a communiqué avec le ministre des Transports, alors Marc-Yvan Côté. Le ministère a accepté de payer seul les coûts de construction d'un mur deux fois moins cher et deux fois moins haut, qu'il a qualifié «d'écran tampon».

Au cours d'un entretien cette semaine, M. Ciaccia a dit à *La Presse* que les citoyens voulaient, de toute façon, un mur moins haut, parce qu'ils jugeraient que les murs trop élevés sont laids.

«Bien voyons donc! a dit M. James Posman, un résident de la rue Côte-de-Liesse. On veut un



Le mur de Mont-Royal: de l'argent jeté par les fenêtres, affirment les ingénieurs du gouvernement.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

mur qui coupe le bruit! Si je compare avec les murs à Lachine, à Laval ou à Ottawa, je me rends bien compte que celui-ci est deux fois moins haut.

«Si, en plus, les ingénieurs soutiennent que notre mur n'est pas réglementaire, on conclut que le gouvernement jette l'argent par les fenêtres, en pleine récession.»

Maire de Mont-Royal, Mme Vera Danyluk a dit que le mur

constituait même une amélioration.

L'ingénieur chargé du projet à la Ville, Ava Couch, a constaté toutefois qu'un mur moins haut est aussi moins efficace.

M. Yvan Paquette, agent d'information au ministère des Transports, a refusé de commenter la décision de construire un «écran tampon» plutôt qu'un écran acoustique.

«Tout ça s'est réglé au niveau politique, a-t-il dit. Ça a été négocié entre MM. Ciaccia et Côté.»

Mme Johanne Denault, attachée de presse de l'actuel ministre des Transports, M. Sam Elkas, a dit qu'il s'agissait du seul «écran tampon» au Québec. «Je cherche à savoir s'il existe des normes pour de tels écrans, mais je ne les trouve pas», a-t-elle dit.

parler du directeur.  
ENTREFILET: Courte information comportant un titre.  
EXERGUE (EN): Titre placé au-dessus du véritable titre de l'article. Il permet aux lecteurs de situer dans un contexte précis le sujet abordé.  
HEURE DE TOMBÉE: Heure limite à laquelle tous les articles doivent être remis.  
NÉCROLOGIE: Avis de décès.  
OREILLES: Emplacements qui se trouvent à droite ou à gauche du logo du journal.  
DIGE: Mode de rétribution d'un journaliste à l'article ou à la ligne publiée.  
DIGE: Mode de rétribution d'un journaliste qui revient régulièrement dans le

Suivez les activités de la Semaine du français, tous les jours dès 10 h, au **Complexe Desjardins**

**Semaine du français • 15 au 19 avril 1991**

À **La Presse**  
**LE FRANÇAIS**  
*ça compte*

## Le plomb dans l'air diminue depuis la réglementation sur l'essence

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les taux de plomb dans l'air des villes canadiennes ont diminué de façon spectaculaire depuis que le Canada a commencé à éliminer progressivement le plomb de l'essence, illustrant une des grandes réussites du mouvement pour la protection de l'environnement de ces dernières années.

C'est ce que révèle une récente étude fédérale qui note que la concentration de plomb dans l'air urbain a régressé à moins d'un dixième de ce qu'elle était en 1974, au début du programme de réduction graduelle.

Ainsi, le niveau moyen, qui était de 0,68 microgramme par mètre cube en 1974, est passé à 0,05 microgramme par mètre cube en 1989. Le plomb a été complètement éliminé de l'essence l'an dernier.

Le plomb, substance toxique qui menace l'intelligence des enfants qui y sont exposés, peut rester présent dans le sol pendant des années, mais sa disparition graduelle de l'air demeure une bonne nouvelle, a assuré Mme Anne Kerr, du ministère

fédéral de l'Environnement. S'il y en a moins dans l'air, il y en aura moins qui retombera sur les champs cultivés, a-t-elle expliqué.

L'étude, une des premières tentatives de mesurer l'état de l'air, de l'eau et du sol à l'aide de 43 indicateurs environnementaux, a aussi permis de constater que:

■ les émissions de gaz carbonique (qui emprisonnent la chaleur solaire autour du globe) ont presque triplé depuis 1960 au Canada, grimpaient à près de 450 millions de tonnes en 1989 (les plus récentes données disponibles);

■ depuis qu'on a commencé à la mesurer, dans les années 70, la concentration de gaz carbonique a sensiblement augmenté, même dans des régions éloignées des grands centres comme les Territoires du Nord-Ouest;

■ la température globale moyenne a grimpé de façon significative au cours du dernier siècle. Plusieurs climatologues attribuent ce phénomène à la présence, en concentrations toujours croissantes, de gaz contribuant à l'effet de serre comme le gaz carbonique;

■ le niveau de radioactivité dans l'air au Canada a plongé de façon dramatique depuis que la plupart des nations ont aboli les essais d'armes nucléaires, vers le milieu des années 60. La radioactivité a grimpé au Canada pendant un certain temps, à la suite de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl en Union soviétique, mais a diminué à nouveau;

■ la quantité de CFC produits ou importés au Canada a connu une baisse prononcée depuis que le Canada a signé le Protocole de Montréal en 1987, destiné à protéger la couche d'ozone. Les CFC attaquent la couche d'ozone, qui protège la planète des rayons solaires néfastes;

■ on n'a pas enregistré grand progrès dans la réduction de la quantité d'ozone au sol, peut-être l'élément le plus dangereux du smog, ou pollution urbaine. En dix ans, entre 1979 et 1989, son niveau n'a à peu près pas changé;

■ la superficie des terres transformées en parcs et réserves protégées a presque doublé depuis les années 60, et atteint environ 700 000 kilomètres carrés.

## Le juge Greenberg suit la tradition des tribunaux dans le procès des Mohawks

BRUNO BISSON

La décision du juge Benjamin Greenberg qui a permis, lundi, aux procureurs de la couronne de plaider en français au procès des «Lasagne», «Noriga» et compagnie, s'inscrit dans une série de décisions démontrant que les juges refusent d'ouvrir les portes de la Justice à des compromis politiques.

C'est l'opinion que partagent des juristes interrogés par *La Presse*, hier, sur la portée du jugement par lequel M. Greenberg a accepté que le substitut du procureur de la Couronne plaide en français au procès de trois Mohawks qui ne comprennent pas cette langue.

Ce jugement a surpris l'avocat des trois accusés, Me James O'Reilly, qui a déclaré que la décision risque de faire beaucoup de tort à l'image de la justice québécoise dans le reste du pays.

«Cela veut aussi dire, a-t-il dit, qu'on pourrait désigner un juge et un procureur de la Couronne unilingues anglais au procès d'un accusé unilingue francophone, même au Québec. Ce qui est bizarre, c'est qu'on donne à tout le monde, même au greffier, le droit de parler la langue de son choix devant la Cour sans tenir compte du droit de l'accusé à un procès juste et équitable.»

Ronald Cross, alias «Lasagne», Gordon Lazore, alias «Noriga» et Roger Lazore auront droit, bien sûr, à un interprète. Ce droit leur est garanti par la Charte canadienne des droits et libertés individuels. Ils pourront aussi s'exprimer dans leur langue lors du procès qui ne s'ouvrira vraisemblablement que dans quelques mois. Même que, a laissé entendre Me O'Reilly, une partie du procès se déroulera en langue mohawk. Ce qui est très inhabituel mais parfaitement légal.

Par son jugement de lundi, le juge Greenberg a toutefois donné préséance à un article des Actes de l'Amérique du Nord britannique de 1867 sur un amendement récent du Code criminel qui garantit à l'accusé le droit de choisir le français ou l'anglais lors d'un procès.

Selon le criminaliste Jean-Claude Hébert, le juge Greenberg a imité en cela la Cour suprême du

pays qui en maintes occasions a choisi de préserver toute sa valeur à l'article 133 au détriment des amendements du code criminel qui visent à protéger les droits de l'accusé.

Cette jurisprudence, indique-t-il, montre que les juges ont préféré s'en tenir à une interprétation purement linguistique du débat plutôt que de redéfinir la procédure judiciaire.

L'article 133 de la constitution dit que «dans tout procès porté devant un tribunal du Canada (...) chacun pourra faire usage du français ou de l'anglais dans les procédures et les plaidoyers qui y seront faits ou dans les actes de procédure qui en émaneront.»

Par ailleurs, l'article 530.1 du Code criminel indique qu'un accusé a le droit d'exiger que tous les documents, y compris les actes d'accusation, soient disponibles dans la langue de son choix et que le juge et le procureur de la Couronne comprennent cette langue.

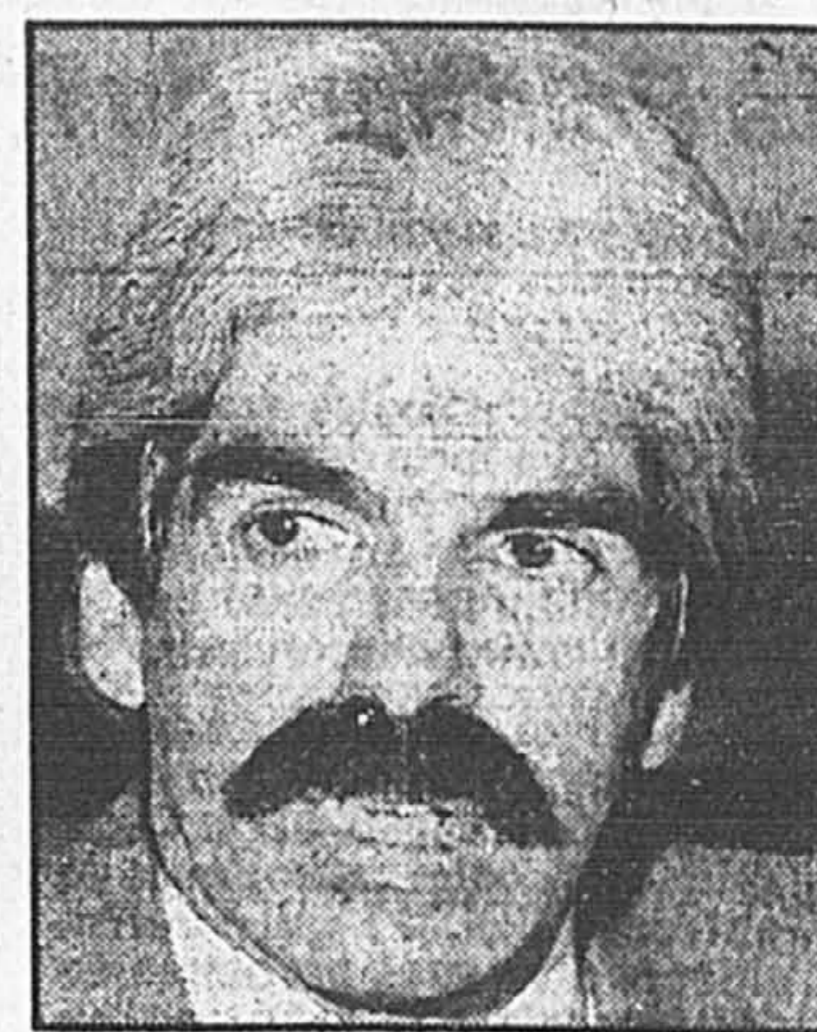
Tout en insistant sur le fait que son interprétation est très personnelle, Me Hébert croit que les amendements au Code qui garantissent ces droits proviennent d'un compromis politique et qu'ils portent le débat juridique à la frontière du politique.

«À cause de cette tendance à bilinguiser la Justice, on s'est retrouvé à la frontière du juridico-politique, estime Me Hébert, et quand ça devient trop politique, les juges se réfugient dans une interprétation classique du droit», en faisant prédominer la constitution.

Dans une autre cause récente, un juge de la Cour supérieure, M. Louis-Philippe Landry, a statué qu'un accusé qui contestait une accusation d'ivresse au volant parce qu'elle était rédigée en français seulement, devait subir son procès normalement.

Le juge Landry a rejeté les prétentions de l'accusé même si ce dernier se fondait sur l'article 841 (3) du Code criminel voulant que les formules de dénonciation utilisées par la police doivent être imprimées dans les deux langues.

Dans sa décision du 13 mars dernier, le juge Landry écrit: «Le Parlement n'a pas le pouvoir de modifier l'article 133 du moins en ce qui a trait à la langue qui peut être utilisée devant les tribu-



Me Jean-Claude Hébert

naux du Québec. On doit donc présumer qu'en adoptant 841 (3), le Parlement n'a pas modifié la portée des droits garantis par l'article 133.

Un spécialiste en droits des minorités consulté par *La Presse*, et qui préfère garder l'anonymat parce qu'il n'a pas lu le texte du juge Greenberg, estime pour sa part que ce jugement est «un peu curieux».

«D'un point de vue terre-à-terre, dit-il, le juge Greenberg a raison, c'est la constitution qui prédomine. Mais d'un point de vue plus philosophique, il est paradoxal qu'on donne préséance au droit d'un procureur de parler français sur le droit d'un accusé de comprendre ce qui se passe.»

Selon ce juriste, la Cour suprême a toujours tranché en faveur de la prédominance de l'article 133. Citant un cas confrontant la Société des Acadiens au procureur général du Nouveau-Brunswick, il ajoute que la décision du plus haut tribunal du pays a donné lieu à de longs débats.

«La Cour Suprême a en fait reconnu au justiciable le droit de s'exprimer dans sa langue... mais pas nécessairement celui d'être compris.»

## FCSQ : J.-M. Éthier pose sa candidature

Presse Canadienne

Le président de la Commission scolaire de Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, M. J.-Maurice Éthier, a annoncé hier qu'il posera sa candidature à la présidence de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), en vue des élections qui se tiendront lors du prochain congrès annuel de l'organisme, en juin.

M. Éthier, qui préside la commission scolaire de Sainte-Thérèse depuis une dizaine d'années, a aussi cumulé simultanément la présidence de la Commission scolaire régionale de Blainville-Deux-Montagnes.

Il est membre du conseil d'administration et du bureau de direction de la FCSQ et du conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires de la région de Laval-Laurentides-La-naudière.

## MARCHÉ RICHELIEU

Du 15 au 20 avril 1991

VALEUR AJOUTÉE  
PRIX "TRANCHÉS MINCE"

PAPIER HYGIÉNIQUE  
BLANC  
MARCHÉ RICHELIEU  
PAQUET 4 ROULEAUX

99¢

2 épaisseurs



ROSBIF  
DE PALETTE  
BOEUF MÉRITE  
COUPE EUROPÉENNE

1,38 /lb

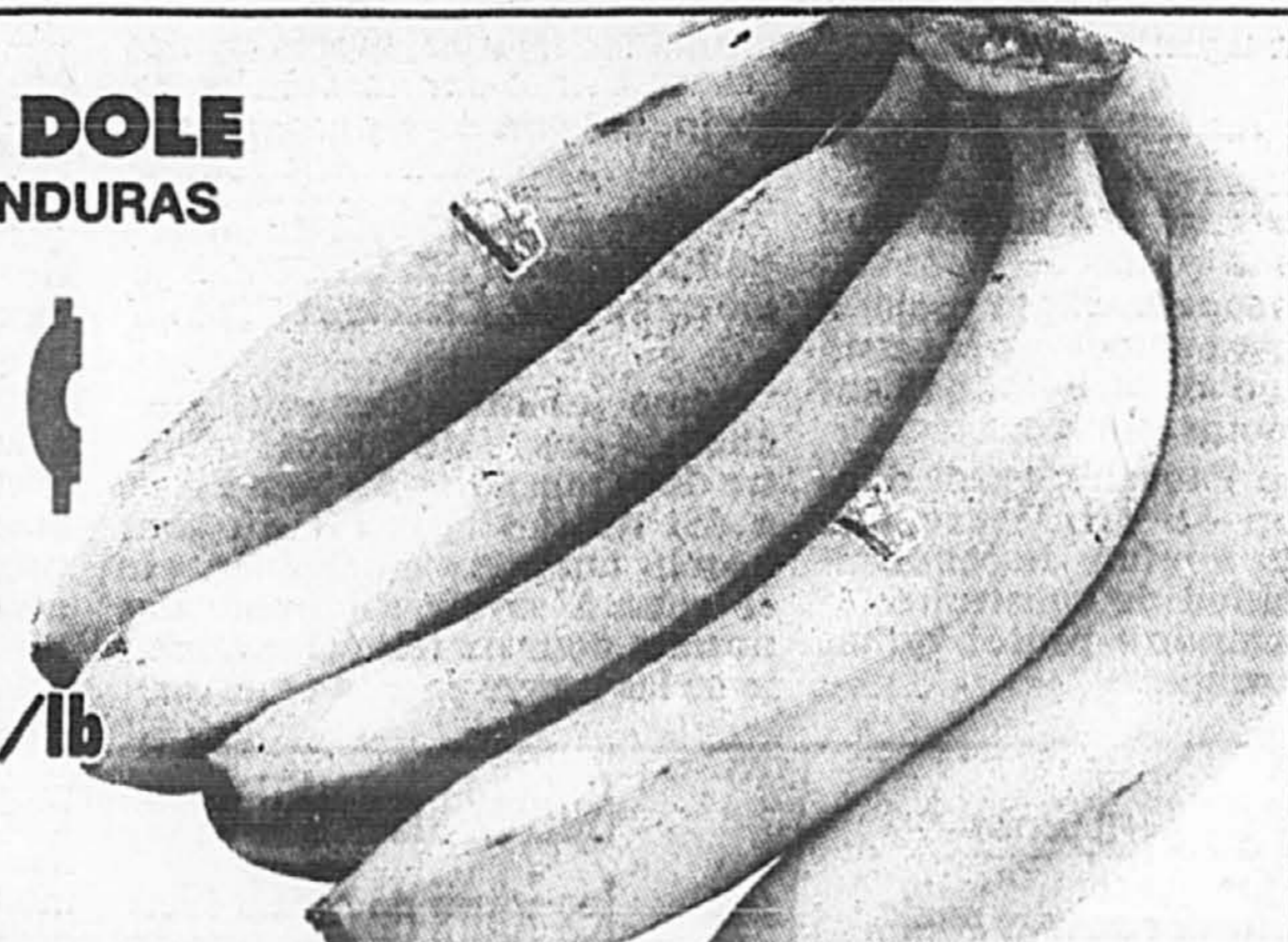
30¢ /lb



BANANES DOLE  
PRODUIT DU HONDURAS

35¢ /lb

77¢ /lb



Y a du bon dans le voisinage



loto-québec

## RÉSULTATS

loto-québec



Tirage du  
91-04-17

Vous pouvez  
miser jusqu'à  
21 h les soirs  
de tirages

2	3	4	7	8
12	15	18	29	33
39	44	48	49	52
58	61	62	63	70

Prochain tirage:  
91-04-19

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

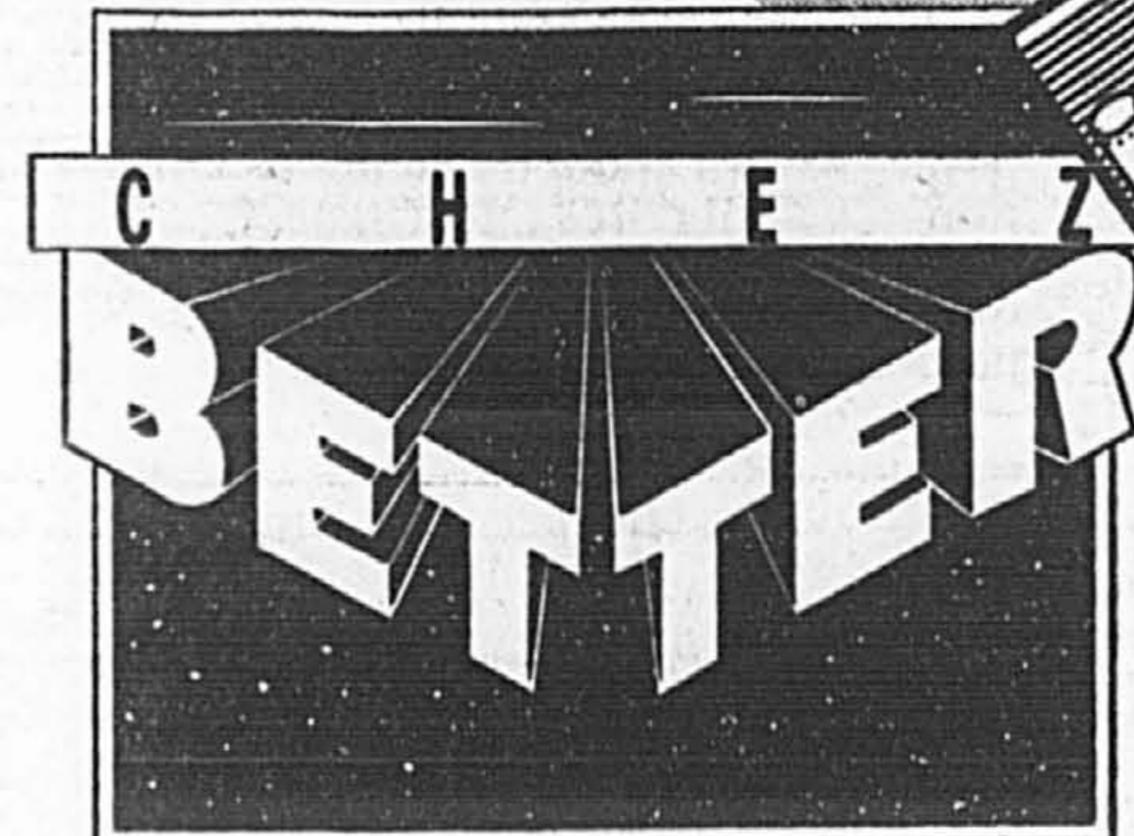
## SCHUBLIG & FÜRSTENBERG

une savoureuse expérience

Chez Better, dans une ambiance bistro, on sert une impressionnante variété de saucisses européennes... à l'européenne, c'est-à-dire accompagnées de bières importées qui révèlent toute leur saveur.

Ainsi en est-il de la Schublig et de la Fürstenberg. La Schublig est une saucisse légèrement épicée, nourrissante sans être ni grasse ni lourde. Originaire de Suisse, elle se laissera déguster avec la bière la plus appréciée de Bismarck et de Guillaume II: la Fürstenberg.

Toutes nos saucisses sont fabriquées exclusivement pour nous selon les recettes originales.



RESTAURANT®

SAUCISSES EUROPÉENNES  
ET BIÈRES IMPORTÉES



MONTRÉAL  
4382, St-Laurent  
845-4554

1310, Maisonneuve Est  
525-9832

1430, Stanley  
848-9859

160, Notre-Dame Est  
861-2617

MONTRÉAL  
5400, Côte des Neiges  
344-3971

BROSSARD  
6150, Tascheroau  
443-3992

ST-SAUVEUR  
61, rue de la Gare  
227-8591

# Un avocat accuse l'immigration d'avoir «poussé» un de ses clients au «suicide»

RICHARD HÉTU

Un avocat montréalais qui représente des revendicateurs de statut de réfugié a accusé hier Immigration Canada d'avoir «poussé» un de ses clients «au suicide».

«Je mesure bien mes paroles quand je dis ça», a déclaré Me Denis Buron, dont le client, Boumediene Berrahma, s'est taillé les veines vendredi soir dernier à l'aéroport de Mirabel quelques instants avant sa déportation prévue pour l'Algérie, son pays d'origine. Son renvoi n'a finalement pas eu lieu.

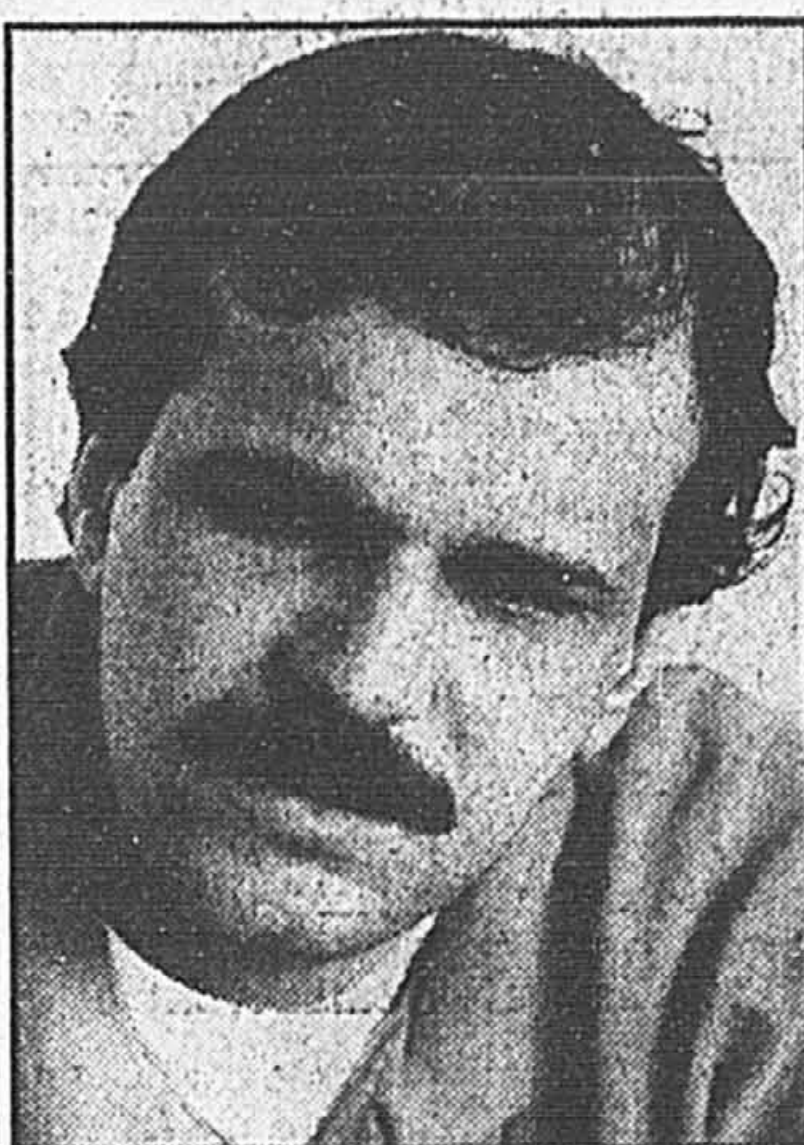
Me Buron reproche aux agents d'Immigration Canada de s'être présentés «en catastrophe» et «comme des bouchers» chez M. Berrahma à sept heures du matin, la veille de sa déportation, et d'avoir utilisé la violence pour l'amener à l'Hôtel Maritime, au centre-ville de Montréal, où certains ressortissants étrangers sont détenus avant leur renvoi au Canada.

«Les agents d'immigration ont présumé que Monsieur (Berrahma) ferait quelque chose de violent contre eux», a déclaré Me Buron. Or la seule chose qu'ils devaient prendre pour acquis, c'est que Monsieur est suicidaire.»

Me Buron ne comprend pas pourquoi les autorités d'Immigration Canada à Montréal n'ont pas tenu compte des rapports médicaux qu'il leur a remis concernant l'état émotif «instable» de M. Berrahma. «Je les avais avertis de surtout ne rien faire de brusque», a déclaré Me Buron. Il y a de fortes chances que rien ne se serait produit s'ils l'avaient déporté à la date prévue.»

**Une enquête**  
Selon Me Buron, le traitement auquel a eu droit son client est inacceptable.

«D'après moi, c'est le genre de chose qui mériterait une enquête,



Boumediene Berrahma.

a-t-il dit. Ces hommes et ces femmes (les agents d'immigration) ont le devoir parfois d'arrêter des gens. Mais leur travail devrait faire l'objet de la même surveillance que celui des policiers.»

Pour Richard Saint-Louis, spécialiste de programme à Immigration Canada, une enquête est inutile. Il se dit «absolument» satisfait du travail des agents d'immigration qui ont procédé à l'arrestation de M. Berrahma.

Et il n'est pas sûr que M. Berrahma a vraiment tenté de se suicider vendredi dernier.

«Je pense que c'est peut-être exagéré de dire ça, a-t-il affirmé. On a effectivement vu des mutilations à son poignet. Mais si la personne avait vraiment voulu se suicider, elle aurait employé une méthode plus sûre.»

M. Berrahma a déclaré hier qu'il s'était taillé les veines avec un exacto pendant qu'il se trouvait seul dans une salle. Le poignet de son bras gauche est couvert de plusieurs coupures peu profondes.

Me Buron est pour sa part persuadé que son client «ne faisait pas de farces».

«Je ne suis pas médecin, a-t-il déclaré, mais d'après ce que je peux juger, il était sérieux. Son intention était de ne pas retourner chez lui et de prendre tous les moyens pour y parvenir. Il a une peur panique de retourner en Algérie.»

## Une deuxième déportation

M. Berrahma, 37 ans, a révoqué le statut de réfugié au Canada en octobre 1988. Quelques mois plus tard, sa femme, accompagnée de trois de leurs quatre enfants, l'imitait.

M. Berrahma a cependant été incapable de convaincre la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) qu'il avait une crainte fondée d'être persécuté en Algérie pour ses opinions politiques. Ainsi, en février 1990, il a été déporté une première fois.

Mais, incapable de se résoudre à vivre dans son pays d'origine, il a séjourné pendant près de deux mois au Maroc avant de revenir au Canada, sans visa. Après avoir été détenu à l'Hôtel Maritime pendant quatre jours, il a été remis en liberté à la condition de se présenter tous les mercredis aux bureaux d'Immigration Canada de la rue Papineau.

M. Berrahma devait donc être déporté pour une deuxième fois vendredi dernier quand son geste désespéré a empêché les agents d'immigration de le faire monter à bord d'un vol de la compagnie Swissair. Après son coup de théâtre, il a été conduit au centre de prévention Parthenais, où il est resté jusqu'à lundi matin.

Me Buron a bon espoir que son client puisse profiter d'un sursis de deux mois, le temps que la CISR décide du sort de Mme Berrahma.

M. Saint-Louis, d'Immigration Canada, n'a pas exclu cette possibilité.



Quelques-uns des manifestants d'hier.

PHOTO PIERRE COTE, La Presse

# Ottawa doit cesser les déportations dans des pays qui violent les droits humains

ÉRIC TROTTIER

## «Arrêtez les déportations!»

Une trentaine de manifestants ont formellement demandé au ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, Mme Barbara McDougall, hier matin devant les bureaux d'Immigration Canada rue Papineau, de cesser d'expulser les requérants au statut de réfugié politique vers des pays «reconnus pour leurs violations des droits humains».

Fulvia Spadari, de la Ligue des droits et libertés, avait un argument de taille à présenter au ministre: une famille guatémalte que le Canada s'apprête à déporter vers son pays d'origine. Rappelant que le Canada a condamné le Guatemala pour sa violation des droits humains, au début de l'année, aux Nations Unies, Mme Spadari a déclaré: «Nous ne pouvons comprendre

leur décision dans le cas des De Leon.»

Juan Enrique De Leon, 27 ans, s'est sauvé de son pays il y a plus d'un an en raison de la répression policière contre lui et de menaces de mort proférées contre sa femme, Brenda, et leurs enfants.

La raison? Son beau-frère, Carlos Najaro, militait dans un mouvement politique d'opposition au Guatemala. Najaro a d'ailleurs lui-même trouvé refuge au Canada en 1990. Plusieurs membres de sa famille, même s'ils ne faisaient pas de politique, ont subi des torts de la part de la police secrète guatémalte. Selon Dominique-Line Blondeau, de la Maison internationale de la Rive-Sud, qui appuie les De Leon, le frère, le père et la mère (devenue handicapée à la suite de sévices) de Carlos Najaro ont été torturés après son départ. Un de ses oncles a été assassiné.

Donc, lorsque la police secrète a menacé de mort Juan Enrique, sa femme, Brenda, et un de leurs enfants, ils ont décidé de quitter leur pays et de s'installer ici. Amnistie internationale, après avoir enquêté au Guatemala, a également conclu que M. De Leon, s'il retournait là-bas, mettrait sa vie en danger.

Seulement, le gouvernement canadien estime que Juan Enrique ne court aucun risque en réintégrant son pays. «Les commissaires qui ont pris la décision, précise Mme Blondeau, n'ont pas considéré le beau-frère, Carlos. Ils doivent refaire leur enquête.»

De son côté, Immigration Canada s'en remet à la loi. «Il existe des recours d'appel pour ce genre de cas», déclare Ian Sadinsky, représentant du ministre McDougall. Le processus de sélection des réfugiés est tout à fait indépendant des instances politiques et des décisions des commissaires leur appartiennent.»

# Manifestation pour s'opposer à la déportation des Guelleh par les USA

ÉRIC TROTTIER

La pression s'intensifie autour du ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Barbara McDougall, à la veille de la déportation par les Américains de trois jeunes Éthiopiens qui avaient auparavant cherché refuge au Canada.

Une quarantaine de Montréalais ont défilé hier après-midi devant les bureaux d'Immigration Canada, au Complexe Guy-Favreau, implorant une fois de plus le ministre de l'Immigration de surseoir à sa décision de maintenir l'expulsion d'Ismaël, Mohamed et Badacha Guelleh, ces trois jeunes Éthiopiens qui ont vécu deux ans au Québec avant qu'on ne les renvoie aux États-Unis.

Théoriquement, l'Oncle Sam peut chasser les trois Guelleh hors de ses frontières dès demain matin. Les fonctionnaires américains leur laisseront-ils encore du temps avant passer aux actes?

# Recensement: les ménages ethniques auront de l'aide pour remplir le questionnaire

RICHARD HÉTU

En 1986, près d'un Montréalais sur quatre déclarait une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Cinq ans plus tard, cette proportion a-t-elle augmenté de façon significative?

C'est à cette question, ainsi qu'à plusieurs autres, que le recensement quinquennal de Statistique Canada tentera de répondre le 4 juin prochain. Et pour s'assurer d'avoir le portrait le plus fidèle de l'évolution de la population montréalaise, l'organisme fédéral a prévu plusieurs moyens pour aider les ménages issus des communautés culturelles à remplir leur formulaire.

Ainsi, Statistique Canada a traduit le questionnaire du recensement en 32 langues. Ces traductions pourront être consultées à la fin de mai dans une centaine de centres d'aide qui seront installés dans des centres communautaires de l'île de Montréal grâce à la collaboration d'associations ethniques.

Statistique Canada offrira également un service d'aide télépho-

Nul ne le sait, mais plusieurs craignent qu'ils n'aboutissent en Éthiopie, là où leur père a été exécuté par l'armée.

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a déclaré mardi qu'elle était disposée à émettre un certificat de sélection du Québec «dans les heures qui suivront la levée de l'ordre d'expulsion» par Ottawa.

«Tout ce que j'espère, soutient Nathalie Reid, étudiante à l'Université de Montréal et organisatrice de la manifestation, c'est que Mme McDougall fasse son petit bout de chemin comme Mme Gagnon-Tremblay.»

L'avocat des trois Guelleh, Me Noël Saint-Pierre, affirme qu'on lui a fait savoir que Mme McDougall acceptera peut-être d'étudier à nouveau le dossier lorsque les trois Éthiopiens auront signé une lettre indiquant que Me Saint-Pierre les représente bel et bien.

Une exigence «aberrante» et tout à fait nouvelle, selon l'avocat.

Il ajoute que Mme McDougall semble irritée par ce dossier que La Presse et d'autres médias suivent de près. «J'ai peur que la ministre se raidisse à cause des journalistes, a-t-il dit. J'espère qu'elle comprend que mon seul désir est d'aider ces enfants-là.»

En outre, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Jean Dorion, a écrit à Mme McDougall, hier, pour lui faire savoir que «ce geste humanitaire (qu'on attend d'elle) sera bien considéré par l'ensemble de la population du Québec».

La Presse a tenté à plusieurs reprises de discuter de ce «dossier» avec le ministre de l'Immigration, mais sans succès. Un porte-parole de Mme McDougall, M. Ian Sadinsky, a toutefois accepté de répondre, hier: «Nous ne faisons pas de commentaire sur les cas particuliers. Et il n'est surtout pas question pour nous de commencer à négocier de ministre à ministre par le biais des médias.»

nique en plus de 20 langues, et publiera dans des journaux hebdomadaires ou ethniques une série d'articles visant à fournir de l'information sur le recensement et à souligner le caractère confidentiel de l'exercice.

«Il faut insister auprès de nos communautés sur ce dernier aspect», a déclaré le docteur Jean Taranu, le président de la Fédération des groupes ethniques du Québec, au cours d'une conférence de presse tenue hier dans un entrepôt où se trouvait encore plus de 60 p. cent des trois millions de questionnaires qui seront distribués au Québec.

**3 500 recenseurs**  
«Il y a encore de la méfiance parmi les membres des communautés culturelles quand un représentant de l'État vient chez eux pour leur poser des questions», a ajouté M. Taranu.

Quelque 3 500 recenseurs frapperont à la porte des ménages de l'île de Montréal lors de la dernière semaine de mai pour leur remettre une enveloppe jaune qui contient le questionnaire de recensement. Tous les ménages devront le remplir et le mettre à la

poste le 4 juin, jour du recensement.

Deux types de questionnaire seront distribués. Le premier, que recevront quatre personnes sur cinq, pose neuf questions. L'autre, qui sera remis au reste des ménages, en pose 53.

Les recenseurs, qui seront recrutés sous peu, seront payés de 700\$ à 900\$, selon le type de questionnaire qu'ils devront distribuer. Au Canada, le recensement coûtera 250 millions répartis sur une période de quatre ans.

Les premières données du recensement seront rendues publiques en avril 1992, a fait savoir Yvan Deslauriers, le directeur des opérations du recensement.

Le recensement constitue la plus vaste et la plus détaillée des enquêtes menées au Canada. C'est à l'aide des données recueillies que les échelons de gouvernement peuvent évaluer l'efficacité de leurs programmes et qu'ils peuvent savoir quels secteurs ont le plus besoin d'aide, par exemple en matière de santé et services sociaux, de logements subventionnés et d'équité en matière d'emploi.



Boumediene Berrahma en compagnie de sa femme.

PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

# L'ALBUM VIVANT

EN PRIME!  
SÉMINAIRE HANDYCAM SONY  
À L'ACHAT DE CE CAMESCOPE



La vie est faite de plusieurs moments mémorables... de souvenirs très concrets, mais aussi d'images un peu «floues». Grâce aux images et à la reproduction sonore de qualité supérieure de ce Handycam Sony, vous pouvez monter votre propre «album vivant»! Une démonstration vous convaincra!

899<sup>00</sup>  
ccdf33

Maison Sony

Une division de Sony du Canada.

BROSSARD 656-1020  
5840, boul. Taschereau  
(à l'est du pont Champlain)

POINTE-CLAIRE 694-2727  
940, boul. St-Jean  
(au nord de la Transcanadienne)

À propos  
de vos épargnes...

# VOUS MONTREZ-VOUS ?

Comment s'assurer que vos épargnes vous font vraiment gravir les échelons? Voilà une question à laquelle la Banque Royale répond entre autres par trois options de placement toutes plus performantes les unes que les autres et que vous pouvez choisir en tout ou en partie.

## LE COMPTE SIGNATURE®

Bénéficiez de toute la commodité d'un compte-chèques combinée à un intérêt quotidien progressif calculé sur *chaque dollar* de votre compte: plus votre solde est élevé, plus votre taux d'intérêt journalier augmente (jusqu'à concurrence d'un solde de \$5,000 et plus).

Vous pourrez de plus avoir accès à votre compte Signature en succursale et par l'entremise de tous les guichets automatiques bancaires, partout au pays, aux États-Unis et même outre-mer grâce au Plus System\*.

## LE COMPTE PLACEMENT ROYAL®\*\*

Avec ses *taux d'intérêt qui s'élèvent* au rythme de vos économies et l'accès à vos fonds en tout temps, le compte Placement Royal vous propose le meilleur des deux mondes. Votre intérêt est calculé quotidiennement (minimum \$5,000) et vous pouvez effectuer des retraits ou des dépôts en tout temps.

Tout comme pour le compte Signature, vous avez accès à votre compte en succursale et par l'entremise de tous les guichets automatiques bancaires partout au pays, aux États-Unis et même outre-mer grâce au Plus System.

Votre argent est en toute sécurité car la Banque Royale du Canada vous offre une garantie inconditionnelle.

Voici nos taux hautement compétitifs:

Sur chaque dollar lorsque votre solde se situe entre:			Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde entre	Le taux indiqué s'applique sur la partie du solde de
\$5,000 et \$9,999.99	\$10,000 et \$24,999.99	\$25,000 et \$59,999.99	\$60,000 et \$99,999.99	\$100,000 et plus
6.60 %	6.76 %	7.33 %	8.44 %	8.49 %

Les intérêts sont versés mensuellement.

Taux en vigueur en date du 12 avril 1991.

## LES CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTIS\*\*

*Stabilité, sécurité, efficacité:* trois qualificatifs qui définissent bien nos certificats de placement garantis. Il n'y a pas de limite maximum. Vous n'avez qu'à choisir le terme qui vous convient entre 1 et 5 ans. Car nous vous garantissons un des plus hauts taux sur le marché pour la durée du terme choisi.

Voici un exemple de nos taux basés sur une année pour des placements de \$500 à \$25,000:

1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
8.75 %	9.00 %	9.00 %	9.00 %	9.00 %

Pour des sommes plus importantes, informez-vous de nos taux. Les intérêts sont versés annuellement. Taux en vigueur en date du 12 avril 1991.

Les comptes Signature et Placement Royal ainsi que les certificats de placement, des options de placement qu'il vous faut pour prendre un nouvel essor!

Pour savoir comment mieux faire travailler votre argent *en toute sécurité*, passez nous voir ou composez sans frais: à Montréal, le 987-8000; à l'extérieur, le 1-800-363-3967.

\* Marques déposées de la Banque Royale du Canada  
\* Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque  
\* Offerts par la Société d'hypothèques de la Banque Royale et garantis inconditionnellement par la Banque Royale du Canada



## BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays

## Pas de blocus du pont de Cornwall

Presse Canadienne

CORNWALL, Ontario

■ Tout indique que les autochtones ne bloqueront pas le pont frontalier qui enjambe le St-Laurent à hauteur de la réserve d'Akwesasne, près de Cornwall, en Ontario, comme ils avaient menacé de le faire.

Le grand chef de bande de la réserve d'Akwesasne, Mike Mitchell, a déclaré mardi que l'attitude des représentants de Revenu Canada et de l'Administration de la Voie maritime du St-Laurent, qu'il a rencontrés cette semaine, lui donnait bon espoir de résoudre le problème de la circulation congestionnée sur ce pont qui traverse la réserve, à cheval sur la frontière canado-américaine.

« Ils semblaient réellement vouloir relever leurs manches et se mettre au travail et je pense qu'ils comprennent mieux la nature du problème », a-t-il dit.

Le Conseil mohawk d'Akwesasne avait menacé de dresser un barrage sur la portion canadienne du pont de la Voie maritime, dès ce week-end, si rien n'était fait pour éliminer les longues files d'attente aux douanes canadiennes.

Selon le chef Mitchell, le nombre d'automobilistes canadiens qui empruntent le pont pour aller faire des emplettes dans l'État de New York est tel que le trafic y est parfois bloqué pendant deux heures, nuisant considérablement aux déplacements des 9600 résidents de la réserve qui doivent l'utiliser pour se rendre d'une extrémité à l'autre de leur réserve, et retardant le passage des véhicules d'urgence.

Plusieurs propositions des Mohawks, comme la création, sur le pont, d'une voie réservée aux seuls résidents d'Akwesasne, sont envisagées.

## Un magistrat en prison pour 8 ans

Agence France-Press

ORLÉANS (France)

■ Un ancien militaire et magistrat modèle, réputé pour sa fermeté à l'égard des délinquants, a été condamné mercredi en France à huit ans de réclusion criminelle pour un hold-up de banque.

Jean Holtzer, 59 ans, avait été arrêté en mars 1990 juste après un hold-up qui lui avait rapporté 15 000 FF (environ 3 000 dollars). Il avait été en 1988 candidat malheureux du Front national (extrême droite) aux élections législatives et locales.

Après une carrière militaire brillante, il était entré dans la magistrature. Il avait démissionné en 1982, en reprochant à la Justice son laxisme.

## Un lifting mortel

d'après PA

BELLEVUE, Washington

■ Un Américain mécontent de son dernier lifting, Beryl Challis, 60 ans, a assassiné le médecin qui l'avait opérée, avant de se donner la mort, a annoncé la police. Le Dr Selwyn A. Cohen, 41 ans, a été tué par balles à son cabinet de Bellevue. La police a déclaré qu'une lettre avait été découverte au domicile de Mme Challis, dans laquelle elle revendique le décès du chirurgien, expliquant qu'elle était « extrêmement bouleversée par l'échec de sa dernière opération ».

## LA QUALITÉ JAPONAISE, ABORDABLE!

### LEGACY

BERLINE  
14 995\$\*

FAMILIALE "L"  
16 640\$\*

### LOYALE

BERLINE  
11 575\$\*

FAMILIALE  
11 995\$\*

### JUSTY

"DL" 3 PORTES  
7395\$\*

4x4 "GL" 5 PORTES  
9615\$\*

## SUBARU.

QUALITÉ JAPONAISE

Certains modèles disponibles 4 roues motrices.

LES INCOMPARABLES CONCESSIONNAIRES SUBARU

\*Transport, préparation et taxes en sus.

SUBARU AUTO CENTRE  
4032, rue Ste-Catherine Ouest  
Montréal  
(514) 937-4235

SUBARU MONTRÉAL  
4900, rue Paré  
Montréal  
(514) 737-4441

LACHUTE SUBARU  
RR #2  
Brownsburg  
(514) 562-0262

SUBARU REPENTIGNY  
761, rue Notre-Dame  
Repentigny  
(514) 585-9950

AUTOMOBILES  
YVON DUGUAY  
560, boul. Fiset, Sorel  
(514) 742-0441

SUBARU ST-HYACINTHE  
650a, boul. Laurier  
St-Thomas-d'Aquin  
(514) 773-5262

SUBARU STE-AGATHE  
155, boul. Morin  
Ste-Agathe-des-Monts  
(819) 326-1600

SUBARU ST-JÉRÔME  
2355, boul. Labelle  
Lafontaine  
(514) 438-7494  
Mtl: 437-5186

SUBARU DRUMMONDVILLE  
1530, boul. St-Charles  
Drummondville  
(819) 477-4694

SUBARU VALLEYFIELD  
2715, boul. Hébert  
Valleyfield  
(514) 371-0322

SUBARU VICTORIAVILLE  
2110 Notre-Dame Ouest  
Victoriaville  
(819) 752-9224

LES AUTOMOBILES  
BOULEVARD ST-MARTIN  
1430, boul. St-Martin, Laval  
(514) 667-4960

LEHOUX & SIMARD  
450 Jacques-Cartier Sud  
St-Jean  
(514) 347-6555

PRESTIGE AUTOMOBILES  
335, rue St-Martin  
Granby  
(514) 378-2212

SUBARU LONGUEUIL  
465 Curé-Pointier Ouest  
Longueuil  
(514) 677-6361  
et 522-6045

CRISTOFARO SUBARU  
1571, rue Beaubien Est  
Montréal  
(514) 270-1159

SUBARU DE LASALLE  
1771 Dollard  
Ville LaSalle  
(514) 368-6363

BOULEVARD AUTOS G.S.  
10023, boul. des Hêtres  
Shawinigan  
(819) 539-6906

STE-ROSE SUBARU  
171, boul. Labelle  
Ste-Rose  
(514) 628-3555

SUBARU TROIS-RIVIÈRES  
3851, boul. Royal  
Trois-Rivières  
(819) 375-1611

SUBARU VARENNES  
1855 du Souvenir  
Varenes  
(514) 652-4979

AUTOMOBILES LAVIGNE  
37, rue Ste-Anne  
Ste-Anne-de-Bellevue  
(514) 457-5327

TÊTES D'AFFICHE



Denis Lavoie

Tout au cours du présent mois d'avril, les émissions radiophoniques du matin de CIBL 101,5 FM (la radio communautaire de l'Est de Montréal), sont animées par l'équipe des «P'tits bonheurs», formée de : **Nathalie Beaudoin**, **Chantal Beaudoin**, **Jérôme Saucier** et **Isabelle Grenier**.

**CORRECTION.** Un lecteur ou une lectrice (?) anonyme nous signale une erreur, parue dans cette chronique, le 4 avril. Elle concerne le docteur **Pierre Gendron**, premier président fondateur du Planétarium Dow de Montréal, que nous avons présenté comme le fondateur de la faculté des sciences de l'Université de Montréal. Il aurait plutôt fallu lui imputer la fondation de la faculté des sciences de l'Université d'Ottawa, selon la note qu'on nous a fait parvenir. Un confrère de collège du docteur **Pierre Gendron**, nous a pour sa part rappelé qu'il était trop jeune pour avoir fondé la faculté des sciences de l'Université de Montréal. Merci aux lecteurs qui savent bien nous corriger. En passant, cette erreur est imputable à un communiqué émis par la Ville de Montréal, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Planétarium Dow, le 4 avril.

Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire **Le Courrier du Sud**, de Longueuil, **François Laramée**, a été élu, pour un second mandat, directeur de l'Association de la presse de plein air et de tourisme du Québec.

Liste des lauréats des Mérites 1991, remis par **Jacques Robitaille**, président du Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, et **Jean-Claude Rondeau**, président de l'Office de la langue française, lors de l'inauguration de la «semaine du français»: **Louise Legault**, de l'école Frédéric-Girard à Valleyfield; **Michel Landry**, de l'école Sainte-Marie, à Saint-Boniface; **Christiane Shumko**, de l'école Notre-Dame-de-la-Garde, à Longueuil; **Louise Godin**, de l'école Saint-Paul, à Trois-Rivières; **Geneviève Garneau** et **Amélie Duceppe**, de l'école Joseph-François-Perreault, à Montréal; **Richard Desjardins**, de la commission scolaire Les Ecoles; **Gisèle Poirier**, de la commission scolaire Sainte-Thérèse; **Rolande Courchesne**, de la commission scolaire Chomedey-de-Laval; **Françine Lévesque**, de la commission scolaire des Mille-Iles; **Paul Lanctôt**, de la commission scolaire Sainte-Croix, pour le primaire et le secondaire. Au niveau collégial, le lauréat est **Claude Saint-Cyr**, du cégep du Vieux-Montréal, et à l'université, la lauréate est **Monique Desnoyers**, de la Télé-Université à Montréal.

Dimanche, le 21 avril, à 9 h, au Centre Immaculée-Conception, le père **Marcel de la Sablonnière** célébrera une messe commémorative à la mémoire de **Gaby Brouillette**, épouse de **John Taylor**, décédée subitement la semaine dernière, d'une méningite. Le Père «Sablon» espère bien que les «anciens» du Centre Immaculée-Conception, les membres et les amis de **Gaby Brouillette**, joindront ceux et celles qui l'ont connue, ainsi que **John Taylor**. Café, croissants et brioches seront servis après la messe. Renseignements: Centre de loisirs Immaculée-Conception, 4265, avenue Papineau, Montréal (Québec), H2H 1T3. Tél. (514) 527-1256.

Changement de programme du concert-bénéfice de la Fondation Vincent-d'Indy «Mozart etc.». On y verra toujours **Yuli Turovsky**, mais pas le pianiste **William Tritt**, victime d'une mauvaise grippe. C'est le jeune pianiste **Stéphane Lemelin**, originaire de Mont-Joli et titulaire de nombreux prix nationaux et internationaux, qui le remplacera. Le concert aura lieu le dimanche 21 avril, à 20 h, à la salle Claude-Champagne, 220, avenue Vincent-d'Indy. Prix: 40 \$ et 15 \$. Renseignements: 733-2083.

**Normand Guertin** a accepté, pour une deuxième année, d'organiser un tournoi de golf au profit de l'hôpital Sainte-Justine. Le tournoi aura lieu le 2 juillet, au Pine Grove Club. Renseignements: 584-2155.

Soirée casino, au profit de la Fondation de l'hôpital d'Argenteuil, organisée par le club Optimiste de Brownsburg, en collaboration avec l'hôpital d'Argenteuil, le 20 avril, à l'Usine Ayers de Lachute, 346, rue Hamford, Lachute. Billets: 15 \$. Renseignements: 533-6486 (Jacques), ou 562-6722 (Sylvain).

Événement mémorable, le samedi 20 avril, alors que de 14 h à 17 h 30, sur la place publique (Agora de l'UQAM), pavillon Judith-Jasmin, **Robert Blondin**, animateur de l'émission **Sans frontières**, à Radio-Canada, fera la présentation des «déclarations de la paix», d'associations québécoises et internationales et de personnalités de divers milieux dans le cadre de la journée «À l'oeuvre pour la paix». Le 20 avril a été choisi par l'Alliance canadienne pour la paix et le regroupement Echec à la guerre, comme journée officielle, au Canada, de promotion de la paix. Les activités de «À l'oeuvre pour la paix» s'inscrivent officiellement dans le cadre de la semaine de la Terre, qui se déroule du 15 au 22 avril. Renseignements: À l'oeuvre pour la paix, 350, rue Prince-Arthur Ouest, app. 215, Montréal (Québec), H2X 3R4. Tél. 289-9795.

**Pierre Bibeau**, président et directeur général de la Régie des installations olympiques, prendra la parole lors du prochain souper-conférence de la Fédération de l'informatique du Québec, section Laval, le mardi 23 avril à 18 h, au Centre des congrès de Laval. Le sujet de sa conférence sera «L'implantation de l'informatique à la RIO, un virage technologique majeur». Renseignements: 661-3992.

Les étudiants et étudiantes de l'école secondaire Saint-Laurent ont recueilli 5000 \$ après avoir dansé pendant 10 heures, lors d'un danse-o-thon dédié à **Michale Dunahee**, un petit garçon de 4 ans, de Victoria (Colombie-Britannique), enlevée depuis plus de deux semaines, alors qu'il jouait dans un parc. L'argent a été remis au Réseau enfants retour.

**Léonard Orr**, présenté comme le «père du rebirth», méthode de respiration consciente aux effets thérapeutiques, donnera des conférences et ateliers de formation à Montréal, du 4 au 9 mai, à l'hôtel Ramada Renaissance, 3625, avenue du Parc, Montréal. Frais: 90 \$, 100 \$, 400 \$ et 500 \$. Une partie des fonds recueillis servira à faire venir de Pologne l'épouse et les enfants d'un rebirtheur montréalais, **Potr Rajski**. Renseignements: Centre découvrez votre perfec-



**Prix de la Fondation québécoise des maladies mentales**

La Fondation québécoise des maladies mentales a remis 105000 \$ en prix au cours de l'année 1990. Parmi les lauréats se trouvaient, dans l'ordre habituel: **Lisette Guérin**, m de l'Atelier quatre saisons; **Madeleine Voyere**, de l'APAMM-Rive-Sud; le docteur **Yves Lamontagne**, président de la Fondation; **Kathleen Simpson**, de Amie-Québec; **Hélène Lagacé**, des Amis de la santé; **Irène Ranti**, du Club Ami-e de Montréal; et **Marcelle Doré**, de l'AQPAMM.



**Travailleurs et sportifs**

Les entreprises qui font affaire avec La Presse et d'autres imprimeurs savent se délasser sainement, autrement qu'en lisant... des imprimés. À preuve l'équipe de hockey de Komori Canada inc., qui se dit fièrement en tête de la compétition amicale qu'elle livre à d'autres équipes d'industries plus «lourdes», mais qui ne font pas toujours le poids. Dans l'ordre habituel, rangée du bas puis du haut: **Gregg Nagi**, **Guy Pasquin**, **Kosti**, **Ray Rouleau** et **Graham Jude**, **Robert Mc Gillis**, **Peter Bernard**, **Chris Heeds** et **Scott Stak**.

tion, 4325, Christophe-Colomb, Montréal (Québec), H3J 3G2. Tél. 525-8830.

Présentation de **Collection 91**, défilé annuel des étudiants finissants de l'École de mode du Collège Marie-Victorin, les mardi et mercredi, 23 et 24 avril au théâtre Saint-Denis 2. Prix: 5 \$ et 15 \$.

Élection du nouveau conseil d'administration de l'Associa-

tion des hôtels du grand Montréal, qui est ainsi formé de: **Michel G. Giguère**, président (directeur général de l'hôtel des Gouverneurs de Place Dupuis); **Alfred Heim** (directeur général du Centre Sheraton), vice-président; **Paolo De Pol**, trésorier (directeur général du Château Champlain); **Gaston Viallet**, président ex-officio (directeur général de l'Aéroport Hilton Montréal); **Gustav Bamatter**, demeure le vice-président exécutif au bureau de l'Association,

au 1310, avenue Green, bureau 730, Montréal (Québec), H3Z 2B2. Tél. (514) 939-2583.

Création d'un «prix de la Justice» pour rendre hommage annuellement à une personne qui, par son engagement ou sa carrière, a contribué de façon exceptionnelle à promouvoir les valeurs de justice que sont l'universalité, la qualité et l'accessibilité. On peut soumettre des candidatures jusqu'au 15 mai. Renseignements: Secrétariat du prix de la Justice, bureau du sous-ministre, ministère de la Justice du Québec, 1200, route de l'Église, 9<sup>e</sup> étage, Sainte-Foy (Québec), G1V 4M1.

Les finalistes du concours Arista de la Jeune Chambre de commerce de Montréal sont: **Jean Gattuso**, vice-président, A. Laonde et Fils; **Philippe Gibeauval**, directeur général, collège de Rosemont; **Marc Mitges**, directeur général, Asea Brown Boveri; **Annie Gagnon**, directrice des ventes, Pro-pulsion Inc.; **Daniel Gauvin**, directeur de production, Garaga Inc.; **Philippe Roy**, président, Synthédita Inc.; **Jean-Pierre Louis**, président et chef de la direction, JPL international; **David Lauzon**, président et directeur général des Entreprises David Lauzon Ltée; **André Gareau**, président de Protemp. Les noms des lauréats seront connus lors du gala qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth le 26 avril.

**Guy Saint-Pierre**, président et chef de la direction du Groupe SNC, sera le président d'honneur du dix-septième gala annuel de l'Association des diplômés de l'université Laval, région de Montréal, qui se tiendra le vendredi 3 mai, à 19 h 30, à l'hôtel des Gouverneurs Le Grand. Plus de 16000 diplômés de cette université résideraient dans la région montréalaise, souligne le président du comité régional, **Jacques Valotaire**. On attend 650 participants à ces retrouvailles annuelles. Prix: 90 \$. Renseignements: Nicole Boivin, (514) 426-3845.

Champagne et dîner-dansant du concours de musique du Québec, sous le haut patronage du ministre de la Justice **Gil Remillard** et de **Marie DuPont-Rémillard**, sous la présidence d'honneur de **Gaston Long Val**, adjoint au président et vice-président, ressources humaines, Gaz Métropolitain, et **Diane Laganière**. Pour l'occasion, l'un des gagnants des quelque 20000 \$ de bourses remises par ce concours, le jeune pianiste **Jean-François Latour**, 15 ans, interprétera la **Rhapsodie espagnole** de Liszt, alors que des élèves de **Julie Drainville** accueilleront les invités au son de pièces de Mozart, Teïeman, Haendel, etc. On affiche complet pour cette soirée à 160 \$ le couvert.

Le magazine **Avenir** encarte un cahier spécial sur la Loi sur les normes du travail au Québec, dans sa dernière livraison. On y dit tout sur les congés spéciaux, les jours fériés et... les licenciements.

L'Association des retraitées et retraités de l'Enseignement du Québec convie tous ses membres (ils seraient 12000 au Québec) à son prochain congrès provincial annuel qui se tiendra au Centre des Congrès de Laval, du 14 au 16 mai. Pour la présidente de la région hôte, **Thérèse Bousquet**, ce congrès qui s'inscrit sous le thème «Vers de nouveaux défis», sera l'occasion de parler d'échec à la violence, d'isolement et de pauvreté. L'évêque auxiliaire de Montréal, **Gérard Tremblay** célébrera l'ouverture du congrès qui sera officiellement ouvert par la présidente provinciale, **Françine Gagnon**.

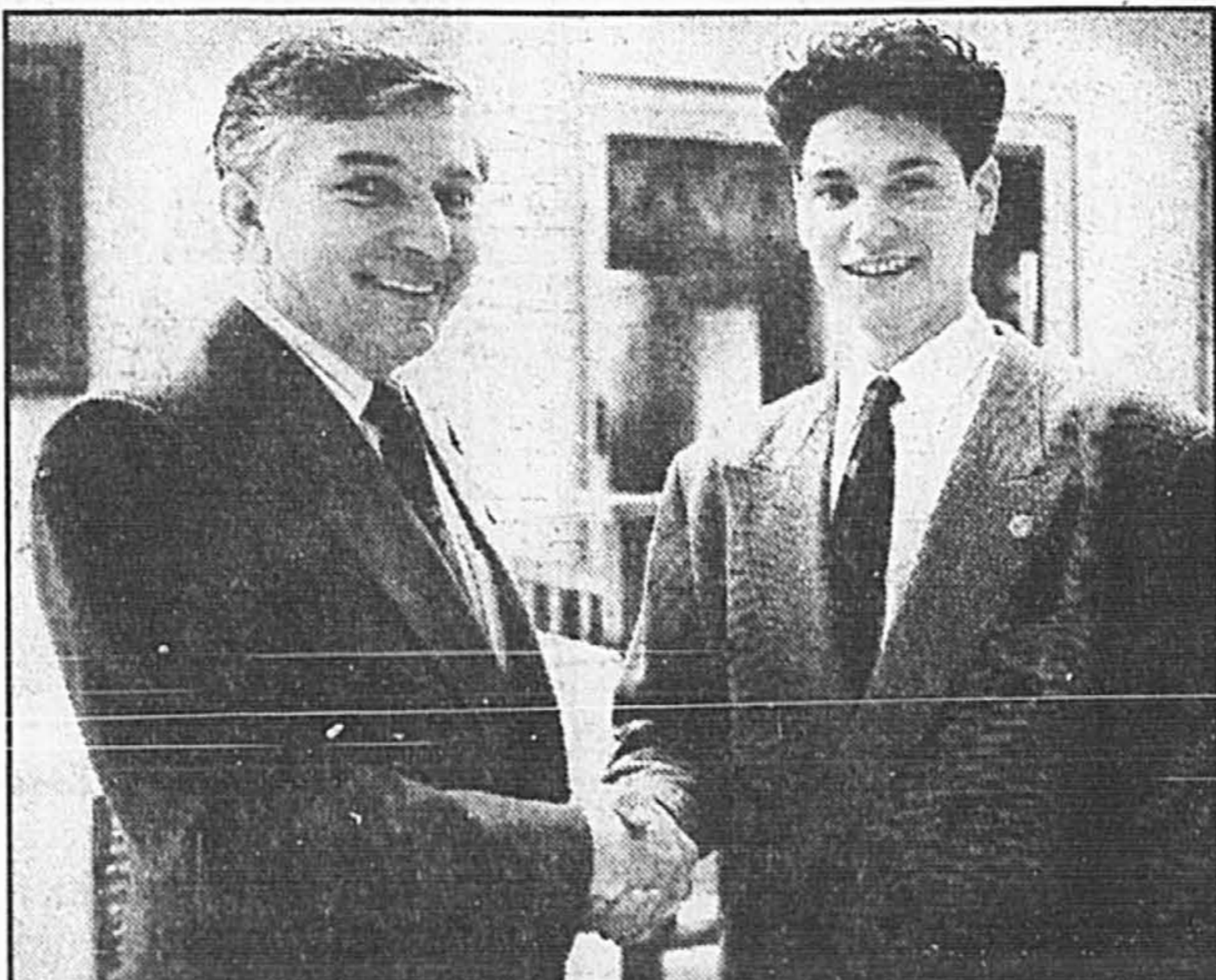
**Thérèse Bousquet**

**A DIMANCHE**



**Don de 10 000 \$**

Une promotion menée par **Chiquita** et **Provigo** a permis de recueillir 10000 \$ pour la campagne de financement de **Parents Anonymes**. Le président de la campagne, **Garry Garcin**, d'Ultramar, a reçu de **R.J. Freeborn**, de **Chiquita (Canada) inc.**, le montant recueilli pour cet organisme.



**À gagner, une maison**

Une maison, meublée, d'une valeur de près 100000 \$ est offerte comme prix d'un tirage dans le cadre de la campagne de souscription de l'hôpital général de LaSalle. Les 20000 billets à 10 \$ sont en vente au centre commercial Carrefour Angrignon, où on peut voir la maison. Le tirage aura lieu le 15 juin. Le comédien **Patrick Labbé** (à droite), natif de LaSalle et reconnu pour sa participation à la télé-série **Lance et compte**, a accepté la présidence d'honneur de cette campagne de financement «Aide-Toit». Le président de la Fondation de l'hôpital LaSalle, **J. André Langelier**, serre la main du comédien, non: il apprécie le rôle dans le cadre de cette campagne de financement.



**Centre hospitalier Fleury**

Conseil d'administration de la Fondation du Centre hospitalier Fleury, dans l'ordre habituel: **Jean-Morin**, vice-président; **Jean-Pierre Millette**, président; docteur **Robert Villeneuve**, vice-président; **Madeleine Bienvenue**, relationniste; **Lucien Hervieux**, secrétaire; **Carmen Gauthier**, trésorière.

## L'inventeur de l'appareil Rhumart, Roland Drolet, dit posséder un doctorat en génie biomédical

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Poursuivi par la Corporation des médecins du Québec qui l'accuse d'exercice illégal de la médecine et d'avoir laissé croire qu'il était médecin, le Dr Roland Drolet, inventeur de l'appareil à ondes électromagnétiques Rhumart était dans le box des témoins, hier, devant le juge Claude Joncas.

S'il n'est pas docteur en médecine, le Dr Drolet n'en possède pas moins un doctorat en génie biomédical. Il a fait ses études à l'Université de Toronto, a été admis membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec en 1971, possède un certificat du Club des inventeurs du Québec, plus quelques certificats de l'Association des manufacturiers canadiens, dont certains membres ont appris de lui la manière de vendre aux Japonais sans parler leur langue.

Les appareils Rhumart sont vendus en Australie, en Europe, au Japon, aux États-Unis, et outre ses bureaux à Montréal et à Québec, la compagnie vient d'ouvrir des agences à Vancouver et Toronto. Ingénieur en physique, le Dr Drolet a été directeur du laboratoire de recherche sur le magnétisme à la Northern Electric, puis directeur du département de génie biomédical de l'Université Laval, dont il est encore théoriquement un des professeurs. Il a aussi été consultant auprès du ministère de la Santé pour tester les appareils utilisés en médecine.

Le Dr Drolet a présenté son domaine du génie bio médical. Il a dit avoir appris à comprendre le corps humain et à travailler avec des médecins pour trouver une solution à des problèmes de santé en mettant au point des outils. Il a évalué à une cinquantaine le nombre de ses collègues au Québec, des gens «qui ne se contentent pas d'appliquer et de prescrire ce que d'autres ont inventé, a-t-il dit, mais qui cherchent à faire progresser» les moyens de protéger la santé.

L'avocat du Dr Drolet, Me Guy Bertrand, a déposé une imposante quantité de documents, relatifs aux appareils Rhumarts, à leurs brevets. Le Dr Drolet s'est appliqué à démontrer qu'ils ne présentent aucun danger, puisqu'ils ne produisent que des ondes assimilables en intensité à celles que produit le cerveau humain. Dans ses recherches, le Dr Drolet s'est aperçu à un moment - «une bénédiction d'En Haut!» - que le corps humain est capable de «lire l'effet des ondes très faibles...Il y a un signal pour ajuster le tir de la

Rhumart», a dit l'inventeur, en comparant sa machine au conditionnement physique: il faut y aller graduellement.

En gros, tous les domaines de la santé peuvent être traités avec le Rhumart, selon l'inventeur, de l'orthopédie à la gynécologie en passant par les rhumatismes et la psychiatrie. Enfin, «comme dans toutes les compagnies qui se res-

pectent», a souligné le Dr Drolet la compagnie qui détient le brevet accordé par le gouvernement canadien à la machine est une entité différente de celle qui met l'appareil en marché.

Très convainquant, habile conteur se référant à la perte de son index de la main droite à l'âge de cinq ans et à des propos qu'il attribue à Hypocrate pour expli-

quer sa vocation de chercheur dans le domaine de la santé, le Dr Drolet a raconté que son système de «conditionnement physique des cellules» était si semblable aux impulsions naturelles du système nerveux que le cerveau lui-même en recevait des informations. Le procès devant le juge Claude Joncas a débuté lundi et il était prévu pour trois jours.

## Les avocats de Denis Laporte interjettent appel de la sentence du juge Boilard

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Immédiatement après la sentence d'emprisonnement à vie rendue par le juge Jean-Guy Boilard, de la cour Supérieure, les avocats de Denis Laporte, Me Anne-Marie Lanctôt et Me Johanne Saint-Gelais, ont annoncé qu'elles allaient porter la cause de leur client en appel. La condamnation est assortie d'une inéligibilité de dix ans à toute procédure de libération conditionnelle, tel que recommandé la veille par un jury de six femmes et six hommes.

Avant de rendre la sentence, le juge Boilard a rappelé brièvement que l'accusé avait d'abord reconnu sa culpabilité devant des policiers, en disant: «On s'est chicané, je l'ai tuée, je l'aimais à mort.» Ginette Vincent, la victime, voulait mettre fin à leur liaison. «Ce meurtre est le résultat d'une jalousie malade et le fait d'un individu incapable de contrôler ses impulsions», a dit le juge.

Pendant, au procès, l'accusé allait présenter une défense d'intoxication par médicaments et alcool, avec deux experts, un psychiatre et un pharmacologue. Le jury n'a pas cru cette défense de dernière minute, a dit le juge, qui a abordé la question posée par des jurés sur les «limites du permisible dans la défense d'un accusé». L'avocat de la défense n'est pas le juge de la culpabilité de son client, a dit le juge Boilard, mais un avocat ne peut pas induire le juge du droit ou des faits en erreur; il ne peut pas participer à l'élaboration d'un fait qu'il sait être faux.

«Il existe un recours abusif au témoignage d'experts dans les

procès criminels, a dit le juge Boilard, des experts qui n'aident pas, mais souvent sèment la confusion». J'estime, a ajouté le magistrat, qu'un professionnel doit exercer son jugement, surtout si

les faits sont suspects. Les deux avocats de la défense ont annoncé qu'elles allaient interjeter appel, considérant que le juge a porté un jugement sur les experts de la preuve d'intoxication.

## Le père du petit Patrick est accusé de négligence criminelle

ANDRÉ CÉDILOT

■ Richard Lemelin, 28 ans, père du bambin de quatre ans qui a failli mourir gelé après s'être perdu au mont Saint-Hilaire, à la mi-mars, devra faire face à cinq chefs d'accusations de négligence et d'entrave à la justice reliés à cette curieuse affaire.

Après avoir longuement analysé les données recueillies par les enquêteurs de la police de Mont Saint-Hilaire, Me Pierre Beaudet, procureur-chef de la Couronne à Saint-Hyacinthe, a déposé, hier, en Cour du Québec, les cinq inculpations suivantes:

- avoir causé des lésions corporelles par négligence criminelle;
- avoir exposé la vie d'un enfant de moins de dix ans;
- avoir exposé la santé d'un enfant de moins de dix ans;
- de ne pas avoir rempli ses obligations de père de famille en ne protégeant pas adéquatement un enfant;
- avoir nui au travail des se-

couristes en les mettant sur une fausse piste.

Lemelin devra se présenter devant le tribunal le 6 mai prochain. Il est possible d'une peine de dix ans d'emprisonnement, s'il est trouvé coupable.

Le petit Patrick, on s'en rappelle, avait été trouvé dans un état semi-comateux après avoir passé plus de six heures exposé à une température de -8 C, légèrement vêtu et sans souliers.

Le chien «Taki», de l'équipe de la Sûreté du Québec, l'avait découvert à quelque trois kilomètres de l'endroit où il s'était égaré. L'incident s'était produit dans l'après-midi du 19 mars mais, pour des raisons toujours obscures, n'avait été signalé à la police qu'en début de soirée par le père.



Après avoir été soigné à l'hôpital, l'enfant avait été placé en foyer d'accueil. Souffrant d'engelures aux pieds, le père avait également dû séjourner plusieurs jours à l'hôpital. Il a été impossible de le joindre, hier, pour obtenir ses commentaires.

Prenez  
un raccourci.

Calgary  
sans escale 7 jours  
par semaine.

Et sur chaque vol vous trouverez  
le service inégalé de notre classe Affaires,  
à prix réduits jusqu'au 2 septembre 1991.

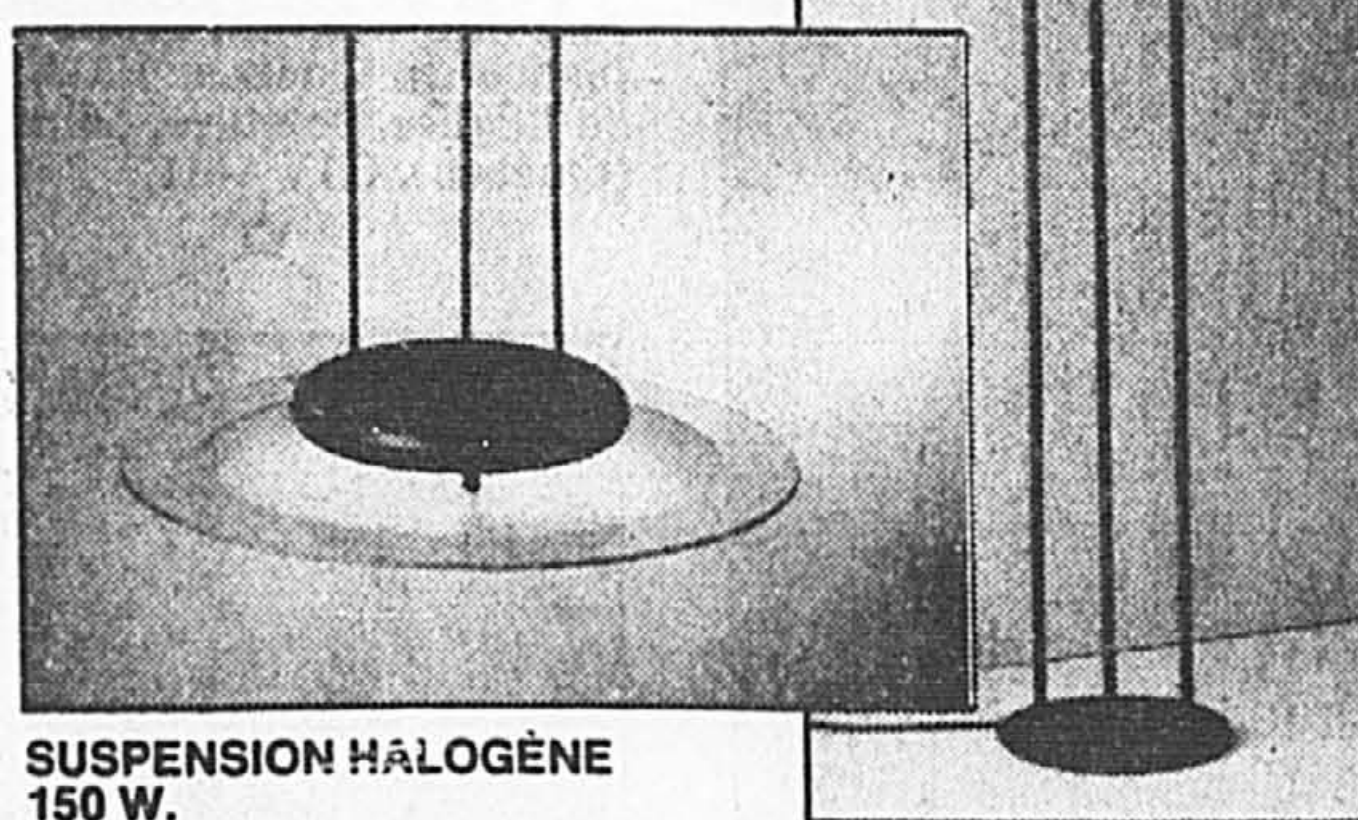
  
Air Canada

**Elic**    **HEURES D'OUVERTURE**  
Lundi ou mercredi: 10h à 17h  
Jeudi et vendredi: 10h à 21h  
Samedi: 10h à 17h

### VENTE D'ENTREPÔT DU MANUFACTURIER

L'ENSEMBLE  
POUR  
**19999\$\***  
3 DERNIERS JOURS

Ord. 249,99\$  
**10999\$\***

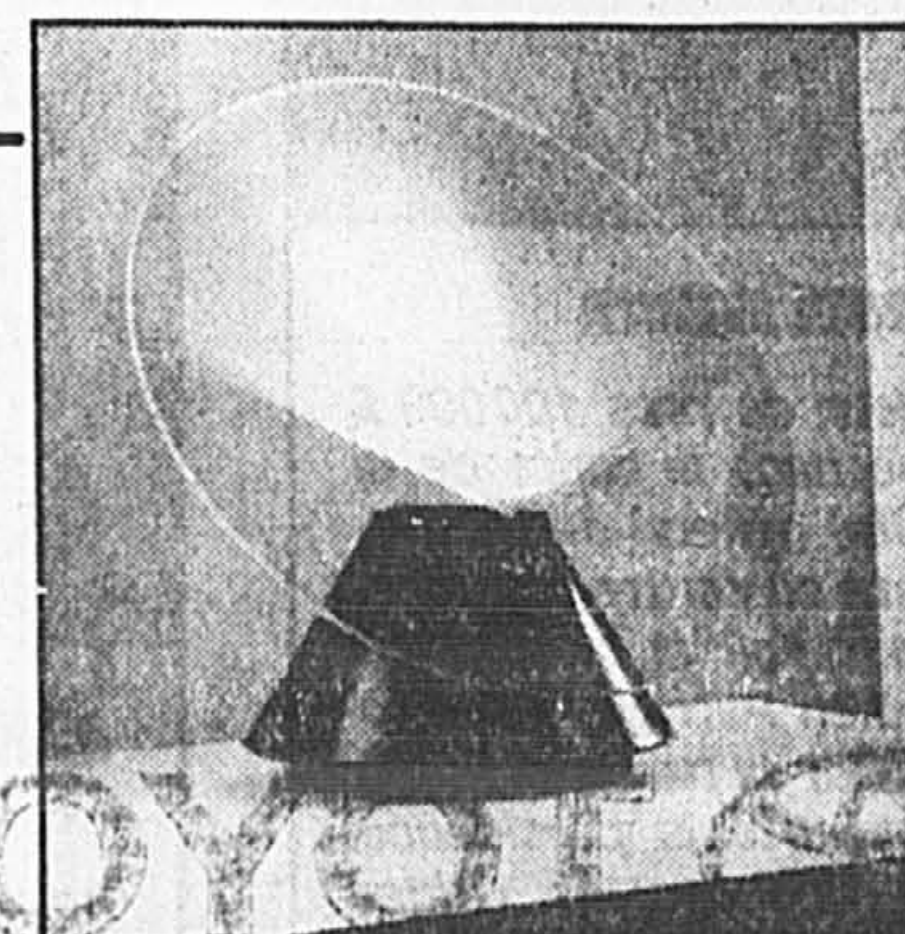


SUSPENSION HALOGENE  
150 W.

TORCHÈRE HALOGENE  
300 WATTS.

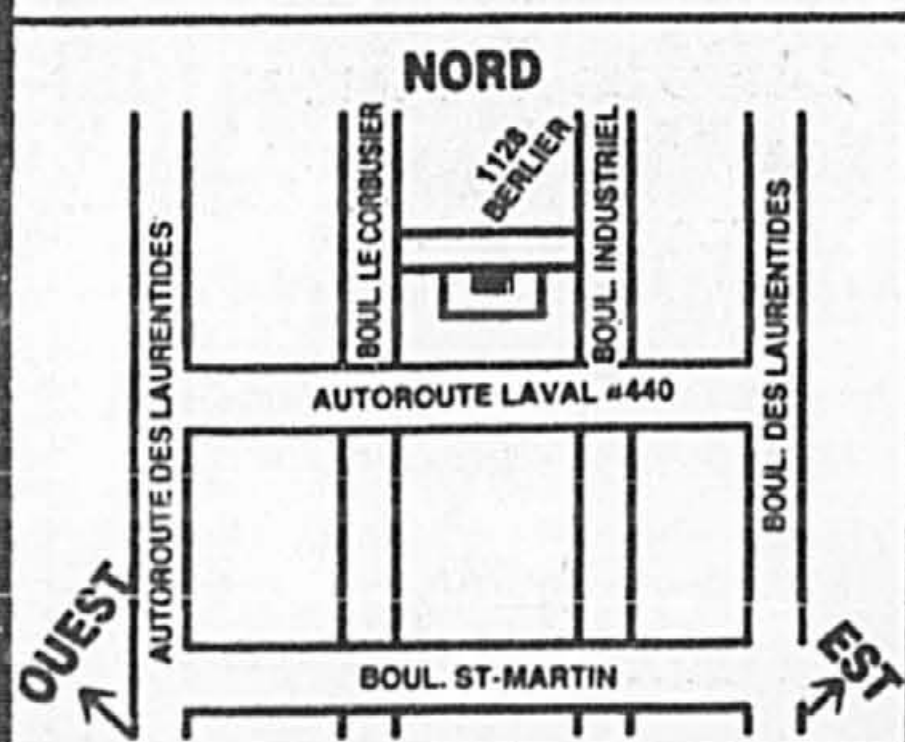
\* AMPOULES EN SUS

**ATTENTION SPÉCIALE**  
aux nouveaux propriétaires  
et locataires



Modèle FIDJI

**2 pour  
6999\$\***



1128, rue BERLIER  
LAVAL **669-3335**

**duvet ungava** LITERIE DE BONNE QUALITÉ  
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

	COUVRE LITS EN DUVET D'OE	HOUSSES DE DUVET	OREILLERS EN DUVET	LITS DE PLUMES EUROPEENS	COUVRE MATELAS EN LAINE	FUTON MATELAS	MOUSSES DE FUTONS
SIMPLE	130 \$	45 \$	std 45 \$	110 \$	122 \$	95 \$	46 \$
DOUBLE	150 \$	65 \$	std 45 \$	130 \$	172 \$	100 \$	55 \$
«QUEEN»	175 \$	75 \$	55 \$	155 \$	182 \$	115 \$	65 \$
«KING»	219 \$	89 \$	65 \$	175 \$	262 \$	—	—

DUVET POUR BERCEAU 34 x 40 po 55\$ DUVETS LITS DE BAMBIN 42 x 60 po 90\$ COUSSINS DE COTON OU PLUMES 4-10\$ PARAVENT DE PAPIER DE RIZ 99\$

10, AV. DES PINS OUEST 287-9276 793 AVOCA, DORVAL 636-5011

LIVRAISON PARTOUT AU CANADA 1-800-363-3533

LIVRAISON DISPONIBLE 10% DE RABAIS POUR GENS AGES NOUS REMBOURRONS VIEUX DUVETS ET OREILLERS

## 22e Gala annuel des Projets François-Michelle



Marie Hamel, Louise Laverdure, Francine LaCouture et Lucie Désourdy.

Monsieur Pierre Michaud, président du conseil et chef de la direction du Groupe Val Royal Inc. a accepté d'être président d'honneur du 22e Gala annuel des Projets François-Michelle qui aura lieu le mercredi 29 mai 1991, à l'hippodrome Blue Bonnets.

Les profits de la soirée seront versés au Centre François-Michelle, une école primaire privée pour enfants souffrant de difficultés d'apprentissage.

Le comité organisateur est formé de Louise Laverdure, présidente, Lucie Désourdy, vice-présidente, Marie Hamel, secrétaire, Francine LaCouture, trésorière, Marie Josée St-Jacques, Louise Turcotte, Michelle Major, administratrices, Monique Alarie, Danielle Benoit, Sylvie Chagnon, Monique Comtois, Huguette Fontaine, Christiane Furst, Louise Germain, Claire Lamoureux, Danièle Larose, Diane Michaud, Claudette Morin, Lili St-Arnaud, Hélène Zarbatany.

# Ottawa recommande aux médecins de ne plus implanter la prothèse mammaire Meme

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Santé et Bien-Etre Canada recommande à tous les médecins canadiens de cesser d'utiliser la prothèse mammaire Meme, en raison de nouvelles études indiquant que celle-ci peut se détériorer et libérer un produit potentiellement cancérigène dans l'organisme.

La Direction de la protection de la santé a émis son avertissement hier, peu de temps après que le manufacturier américain de la prothèse, la compagnie Bristol-Myers, eut annoncé le retrait volontaire de son produit des marchés canadien et américain.

Le ministère invite les femmes porteuses de cette prothèse à discuter avec leur médecin des craintes qu'elles peuvent entretenir à ce sujet.

Depuis 1984, plus de 13000 femmes, en grande majorité des Québécoises, se sont fait implanter la prothèse, qui est utilisée pour reconstruire les seins après une opération chirurgicale ou pour des raisons esthétiques.

Le ministre de la Santé Perrin Beatty s'était jusqu'à présent refusé à interdire l'usage de la prothèse Meme en invoquant l'absence de preuves d'un danger pour la santé des femmes.

Dans son communiqué, Santé et Bien-Etre signale qu'elle a été retirée du marché sur la foi d'études récentes de la Food and Drug Administration, aux Etats-Unis. Des simulations effectuées en laboratoire ont démontré que la mousse de polyuréthane qui recouvre la prothèse peut se dégrader dans des conditions similaires

à celles qui existent dans l'organisme féminin, libérant du TDA en «très faibles» quantités.

Des tests antérieurs avaient déjà révélé que la prothèse libérait de petites quantités du produit chimique en question dans le corps, mais les chercheurs croyaient qu'il s'agissait de résidus laissés dans le produit au moment de sa fabrication. Les nouvelles données montrent que la présence de TDA résulte de la dégradation de la mousse dans l'organisme.

«Si de nouveaux tests confirment ces résultats, il faudra conclure que l'exposition à long terme au produit chimique en cause est beaucoup plus importante que si elle était due à la présence de résidus laissés au moment de la fabrication», dit le communiqué du ministère.

Le TDA a été relié à l'apparition du cancer chez les rats et souris de laboratoire, et pourrait provoquer l'apparition du cancer chez l'humain.

Santé et Bien-Etre Canada précise qu'il suspend la vente de la prothèse Meme «à titre de précaution», et jusqu'à nouvel ordre. Le ministère ajoute que la réintroduction du produit sur le marché ne se fera que si les autorités peuvent réunir toutes les données prouvant son innocuité.

## Décision attendue

Le député libéral Beryl Gaffney, qui réclamait depuis un certain temps le retrait de la prothèse Meme du marché, a applaudi la décision du ministère.

«Il était temps. J'espère seulement que ce n'est pas un petit peu trop tard», a-t-elle commenté.

La porte-parole du manufacturier

Bristol-Myers, Mme Francine Gingras, a assuré que la compagnie était convaincue de l'innocuité de son produit, mais qu'elle avait suspendu les expéditions de la prothèse à cause des doutes soulevés par les informations non fondées diffusées par les médias.

Elle a ajouté que l'entreprise disposait d'informations exhaustives sur l'innocuité de sa prothèse.

Un jury new-yorkais a récem-

ment accordé 4,45 millions \$US à une femme qui a été atteinte d'un cancer du sein après avoir été brièvement porteuse de prothèses Meme en 1983.

Au Canada, les recherches sur la prothèse ont produit des résultats contradictoires. Un chercheur du ministère de la Santé et du Bien-Etre, M. Pierre Blais, a quitté ce ministère après avoir déclaré publiquement que la prothèse était dangereuse.

LES JEUDI ET VENDREDI  
AU RESTAURANT  
LA FONDERIE  
ET À SON DANCING

## Fruits de mer à volonté

- Salade César
  - Pain à l'ail
  - Fondue chinoise au boeuf et fruits de mer à volonté
  - Fondue au chocolat
  - Café et thé
- 19,95\$ p.p.

La Fonderie  
10145, rue Lajeunesse  
(coin Sauriol)  
Montréal

Les sorties qui  
fondue bien

Réservez:  
382-8234

LA FONDERIE®



# GRANDE VENTE DE COPIEURS TOSHIBA

EN GRAND SPÉCIAL  
BD-2230 TURBO

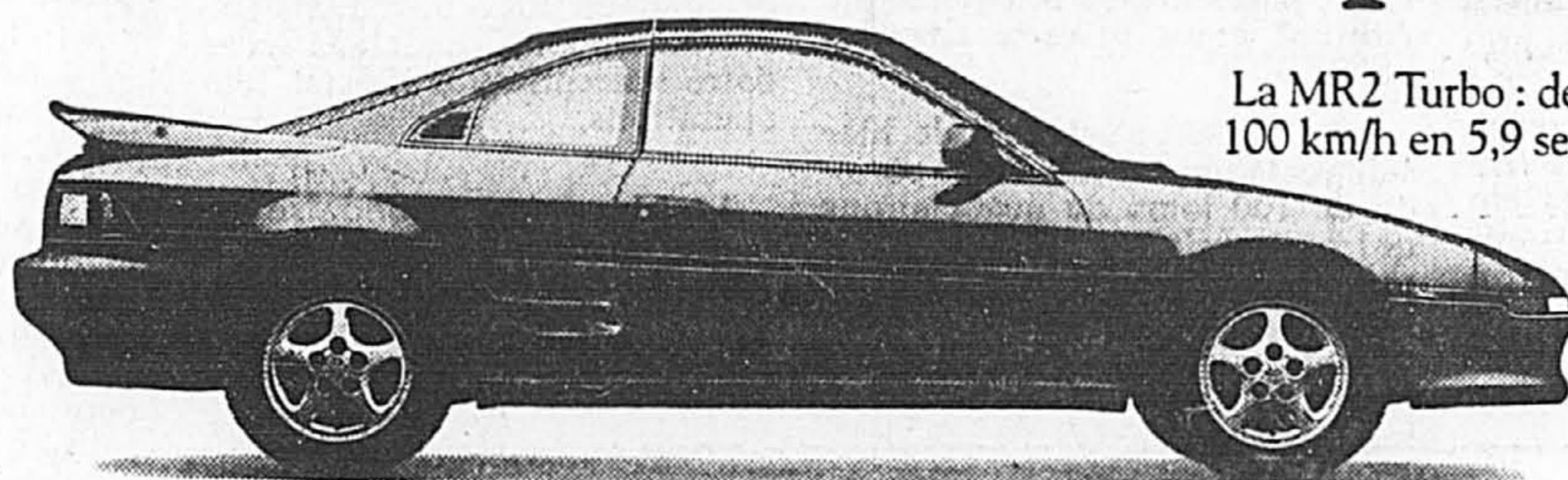


3 885 \$ 30 copies/minute

Copieurs neufs Toshiba à partir de 1 450 \$  
Copieurs usagés Toshiba à partir de 495 \$

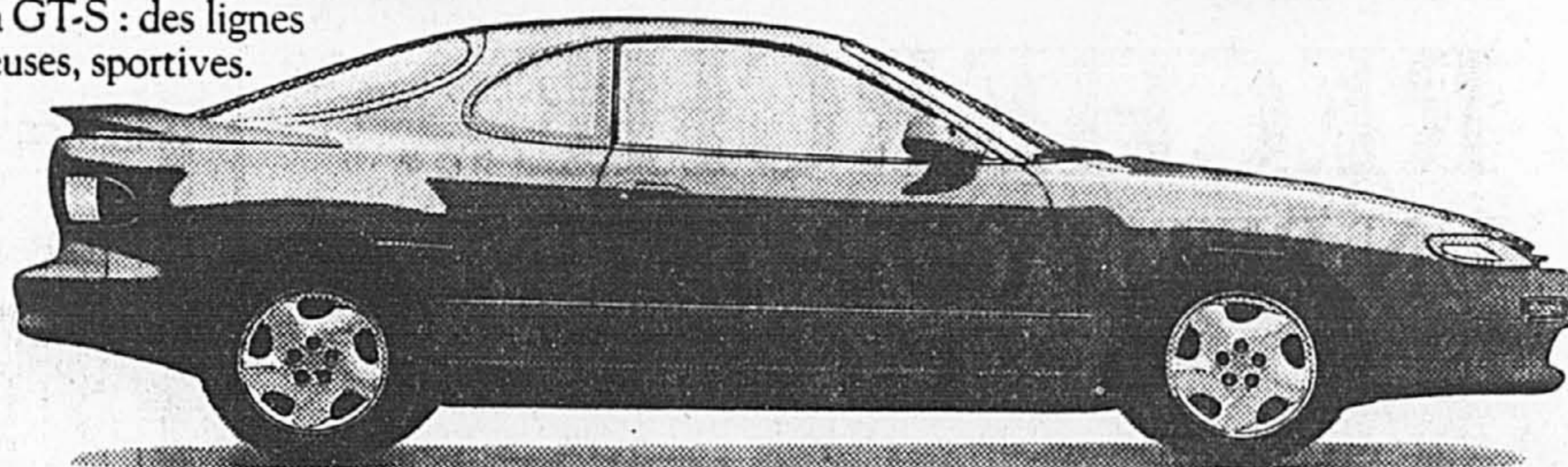
3535, rue ROUEN EST  
Montréal  
Tél.: 527-2381  
Ltee  
Equipement de bureau  
Visa — MasterCard (Location - Achat)

# Toyota. Les performantes. Vous les aurez dans la peau.

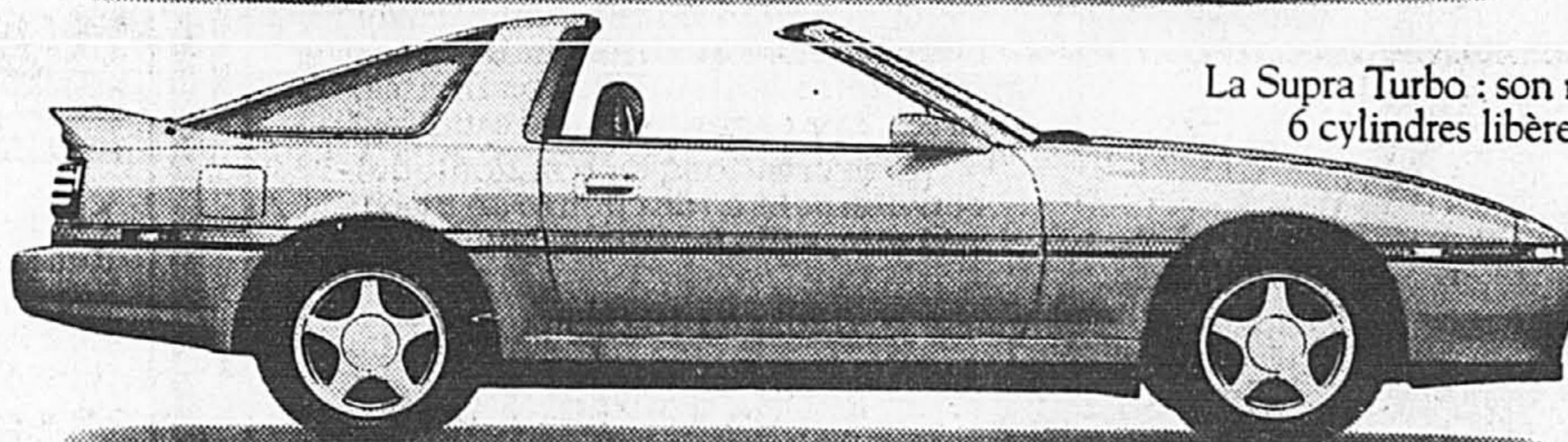


La MR2 Turbo : de zéro à 100 km/h en 5,9 secondes.

La Celica GT-S : des lignes fougueuses, sportives.



La Supra Turbo : son moteur turbo 6 cylindres libère 232 ch.



# Toyota. L'ensemble performance. Vous vous sentirez bien dans votre peau.



Lunettes de soleil griffées.  
En avant, au soleil!

Blouson de cuir noir.  
Beau et chaud.

Fourre-tout en cuir noir.  
Allez-y avec style.

Étui pour clés en cuir noir.  
La clé des performances.

Gants de cuir noir.  
Le volant n'a qu'à bien se tenir.

Voici l'ensemble performance Toyota. Cette collection griffée unique d'une valeur exceptionnelle vous est offerte gracieusement lorsque vous achetez et prenez possession d'une Supra, Celica ou MR2 1990 ou 1991 neuve entre le 2 et le 30 avril 1991\*. Ainsi vous aurez aussi fière allure à l'extérieur qu'à l'intérieur de votre Toyota.

Les performantes et leur ensemble performance se trouvent à deux pas de chez vous chez votre concessionnaire Toyota.

**TOYOTA**  
La promesse du mieux-faire

\*Sauf les voitures de démonstration du concessionnaire. L'ensemble performance ne peut être remplacé par de l'argent comptant ou par de l'équipement optionnel, ni transformé en escompte ou servir d'échange.

# Le danger du stérilet remis en cause par une nouvelle étude

Agence France-Presse  
WASHINGTON

■ Une nouvelle étude sur les effets secondaires du stérilet tend à montrer que le rapport négatif sur ce contraceptif publié il y a dix ans n'était pas rigoureux scientifiquement.

Les stérilets, largement utilisés en Europe, ont été abandonnés aux Etats-Unis à la suite de nombreuses poursuites en justice contre son principal fabricant, A. H. Robins, fondées notamment sur l'étude de la femme, publiée en 1981.

Selon M. Richard Kronmal, co-auteur du nouveau rapport, publié dans le Journal of Clinical Epidemiology, l'étude de 1981 a conclu de manière erronée que le stérilet était responsable d'inflammations susceptibles de pro-

voquer la stérilité. Résultat: le produit de cette firme, appelé Dalkon Shield, et les autres stérilets avaient fini par être retirés du marché américain.

Un nouvel examen de cette étude, a indiqué M. Kronmal, révèle qu'elle «n'était vraiment pas concluante».

«La situation était tellement politisée, mettait en jeu tant d'émotion et était tellement liée aux tribunaux que je ne crois pas qu'elle (l'étude) puisse avoir été scientifiquement très bien examinée.»

Pour sa part, le directeur de l'étude remise en cause, le Dr Ronald Burkman, a dénigré les arguments de M. Kronmal. La nouvelle étude, a-t-il affirmé, «est bourrée d'erreurs de faits, d'erreurs de compréhension et d'exagérations».

# Anik E-2 a encore des ennuis

■ La deuxième antenne d'Anik E-2 ne s'était toujours pas déployée, hier, après que les ingénieurs de Télésat eurent augmenté la vitesse de rotation du satellite canadien.

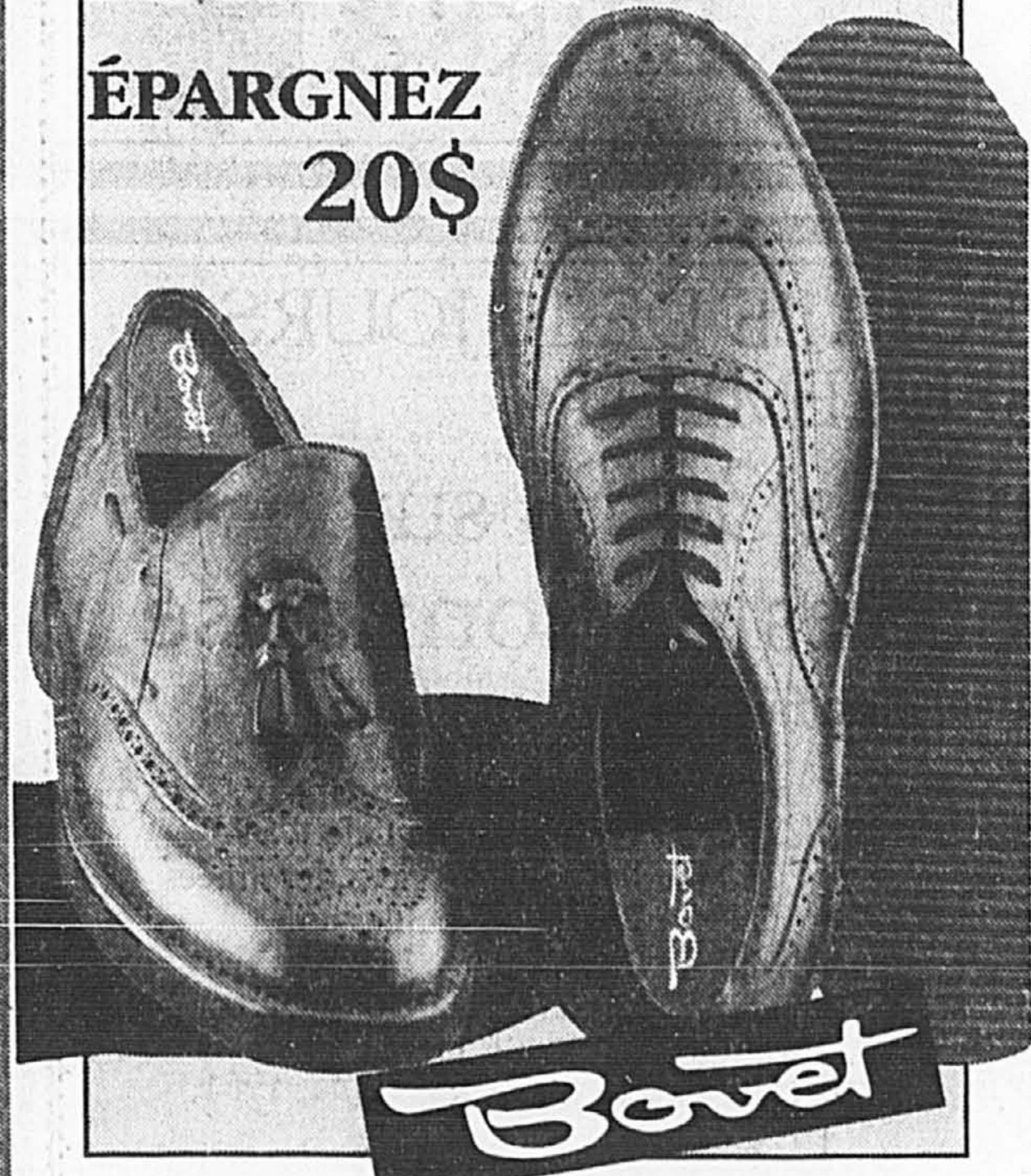
Télésat a poussé Anik E-2 à faire 1,5 tour par minute, ce qui ne fut pas suffisant pour créer une force centrifuge et dégager l'an-

tenne. «Jeudi soir ou vendredi matin, nous allons tenter d'augmenter la vitesse à trois tours par minute», indique Gilles Le Breton, porte-parole de Télésat.

Anik E-2 est un satellite qui retransmettra, si Télésat surmonte ses difficultés, tous les principaux signaux de télévision du pays.

## CHAUSSURES DE CUIR DE CHEVREAU

ÉPARGNEZ  
20\$



Superbes chaussures en cuir de chevreau, élégantes, confortables et de première qualité. Elles sont dotées de semelles souples et légères pour plus de confort. L'intérieur est matelassé et doublé de cuir. Pointures 7 à 13 en largeur D (sauf 11-1/2 et 12-1/2) et 7-1/2 à 13 en largeur EEE (sauf 11-1/2 et 12-1/2). Noir ou bourgogne

Modèle Balmoral à 5 oeillets ou modèle mocassin.

Prix courant 69,95\$ Spécial 49,99\$

Carrefour Laval Fairview Pointe-Claire 4475, boul. Métropolitain est 687-1670 694-9050 374-4555  
Galeries d'Anjou Carrefour Angrignon Centre EATON Promenades St-Bruno 353-6310 366-0762 849-9281 653-5100

(Nous ne vendons pas de chaussures chez BOVET ROCKLAND)  
Certains magasins pourraient ne pas avoir toutes les pointures ou couleurs.

# Le Congrès américain interdit la grève des travailleurs du rail

Agence France-Presse  
WASHINGTON

■ Craignant des conséquences très négatives pour l'économie américaine, le Congrès a adopté un projet de loi tôt ce matin pour mettre fin à la grève des travailleurs du rail et a envoyé la législation au président George Bush pour qu'il la signe.

Une commission gouvernementale étudiera les litiges opposant employeurs et employés.

Les 235 000 employés des compagnies ferroviaires ont commencé à débrayer hier matin, quelques heures après l'échec d'ultimes négociations.

Une heure après le déclenchement de la grève, la première depuis près de 10 ans dans les chemins de fer américains, le secrétaire aux Transports, M. Samuel Skinner, était devant le Congrès pour demander d'imposer une reprise du travail.

Depuis plusieurs jours, l'administration Bush a averti que l'économie américaine, en pleine récession, ne supporterait pas un telle paralysie de son activité.

« Il faut agir vite, particulièrement à cette période critique pour notre économie », a déclaré M. Skinner devant une sous-commission des transports de la Chambre.

« Une grève nationale des chemins de fer va clairement compromettre notre défense nationale et aura des conséquences désastreuses pour notre économie », a-t-il ajouté. Il a demandé au Congrès de légiférer le plus vite possible pour qu'il soit mis fin à la grève ce jeudi matin.

L'industrie automobile américaine, qui traverse une passe très difficile, serait touchée de plein fouet par une grève des transports, selon l'administration américaine.

« Une grève, quelle que soit sa durée, pourrait se traduire par

d'importantes fermetures d'usines », estimait-on ainsi chez Chrysler, numéro trois dans ce secteur, dont l'alimentation en pièces détachées dépend largement du rail.

Bien qu'en perte de vitesse au profit de la route, les chemins de fer assurent encore 37 p. cent du trafic de fret aux États-Unis, transportant par exemple 53 p. cent des produits chimiques.

Selon l'administration, une grève du fret pourrait toucher jusqu'à un demi-million de travailleurs américains. En 1982, une grève de quatre jours avait coûté quatre milliards de dollars à l'économie du pays.

Du côté syndical, l'humeur était hier matin à la détermination. « Nous n'avons pas à nous excuser pour faire ce que nous avons à faire. Nous avons attendu assez longtemps. Si quelqu'un doit s'excuser, ce sont les compagnies ferroviaires », a déclaré Mac Fleming, président d'un syndicat des travailleurs de maintenance, l'un des 11 impliqués dans cette grève.

Les compagnies ferroviaires touchées n'assurent que le transport du fret mais la grève n'en affecte pas moins le trafic passagers car les compagnies des deux secteurs partagent souvent les mêmes réseaux. Plusieurs milliers de banlieusards ont dû trouver une solution de rechange pour se rendre à leur travail dans les régions de San Francisco et Philadelphie.

En revanche, ceux de la côte est, entre Washington et Boston, n'ont pas souffert, la compagnie Amtrak étant propriétaire des voies.

Le Congrès s'acheminait hier soir vers l'imposition d'une période de 100 jours de négociations qui obligerait les grévistes à reprendre le travail ce week-end, le temps qu'une commission fasse de nouvelles propositions pour régler le conflit.



Des employés de la Union Pacific Railroad quittent la gare de triage de Dolton, Illinois, après avoir garé plusieurs locomotives qui demeureront inactives pendant la durée de la grève. PHOTO AP

## Le débrayage des cheminots américains pourrait affecter le CN, le CP et l'industrie automobile

d'après UPI  
TORONTO

■ Les deux principales sociétés ferroviaires canadiennes attendaient anxieusement, hier, de savoir si la grève nationale du rail déclenchée hier aux États-Unis entraînerait un piquetage secondaire susceptible d'affecter leurs opérations.

Le piquetage secondaire survient lorsque des employés en grève se livrent au piquetage des opérations d'autres entreprises qui ne sont pas directement impliquées dans cette grève.

Le Canadien Pacifique et le Canadien National possèdent tous deux aux États-Unis des intérêts qui pourraient être lésés par ce processus. CP est propriétaire de la Soo Line Corp., de Minneapolis, qui assure des services de fret dans 13 États du Midwest; il exploite en outre la Delaware & Hudson Railway Co., qui dessert une portion substantielle du nord-ouest des États-Unis.

B.C. Scott, porte-parole de CP, précise que la compagnie et ses filiales ne sont pas partie aux négociations américaines et que les employés de CP ne sont ni en grève ni en droit de grève légal. Toutefois, ajoute-t-il, un piquetage secondaire pourrait affecter les opérations de CP.

Pour sa part, Roger Caron, porte-parole de CN, affirme que la grève n'a aucun effet direct sur

la compagnie pour l'instant, sans vouloir s'avancer sur les effets que pourrait entraîner un piquetage secondaire. Les filiales de CN aux États-Unis englobent la Central Vermont Railway, la Duluth, Winnipeg and Pacific Railway, ainsi que le Minnesota et Manitoba Railroad.

Un porte-parole de VIA Rail a déclaré de son côté que la grève américaine avait un effet limité sur les services de passagers canadiens. VIA n'offre que deux destinations directes aux États-Unis — New York et Chicago — et depuis hier matin, les trains ne se rendaient que jusqu'à la frontière américaine.

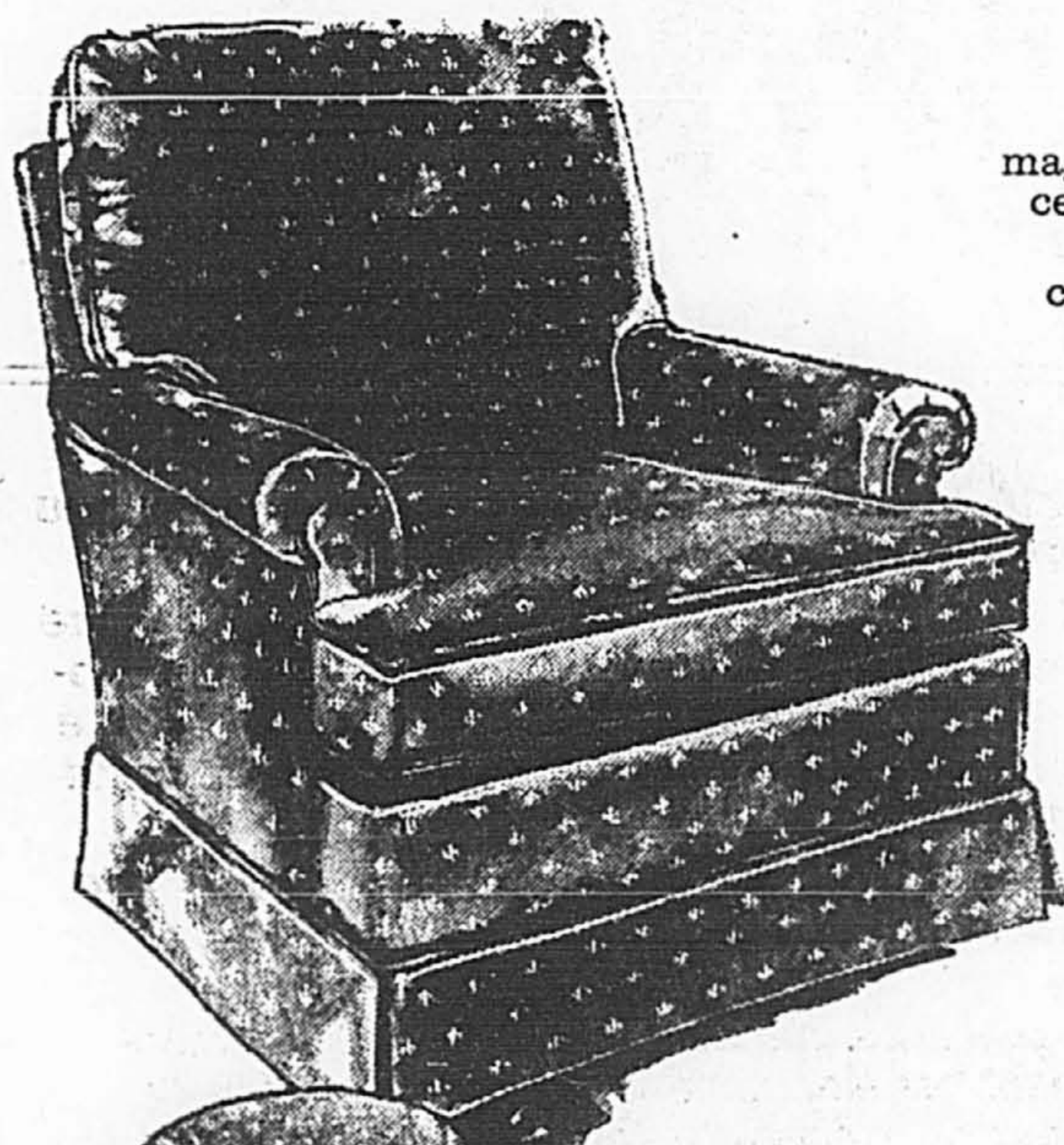
Par ailleurs, la liaison Montréal-Halifax, qui passe généralement par le nord du Maine, a été détournée pour demeurer en territoire canadien.

On s'attend enfin que la grève aura un effet sur les usines canadiennes des trois grands constructeurs automobiles, qui, à l'instar de leurs contreparties américaines, fonctionnent selon un système de livraison axé sur les besoins immédiats. La nécessité d'inventaires substantiels s'en trouve ainsi éliminée, mais une interruption des livraisons entraîne en même temps une pénurie de pièces qui pourrait déclencher des fermetures partielles et des mises à pied subites.

**ARGENT DISPONIBLE**  
Problèmes de liquidités, d'expansion?  
Compagnies établies seulement.  
Finance Rapide Cie Ltée  
342-4488



## RECHERCHÉ... UN PETIT COIN INTIME



Quiconque sait reconnaître du mobilier de qualité admirera ces magnifiques fauteuils et vos invités, certes, apprécieront leurs qualités!

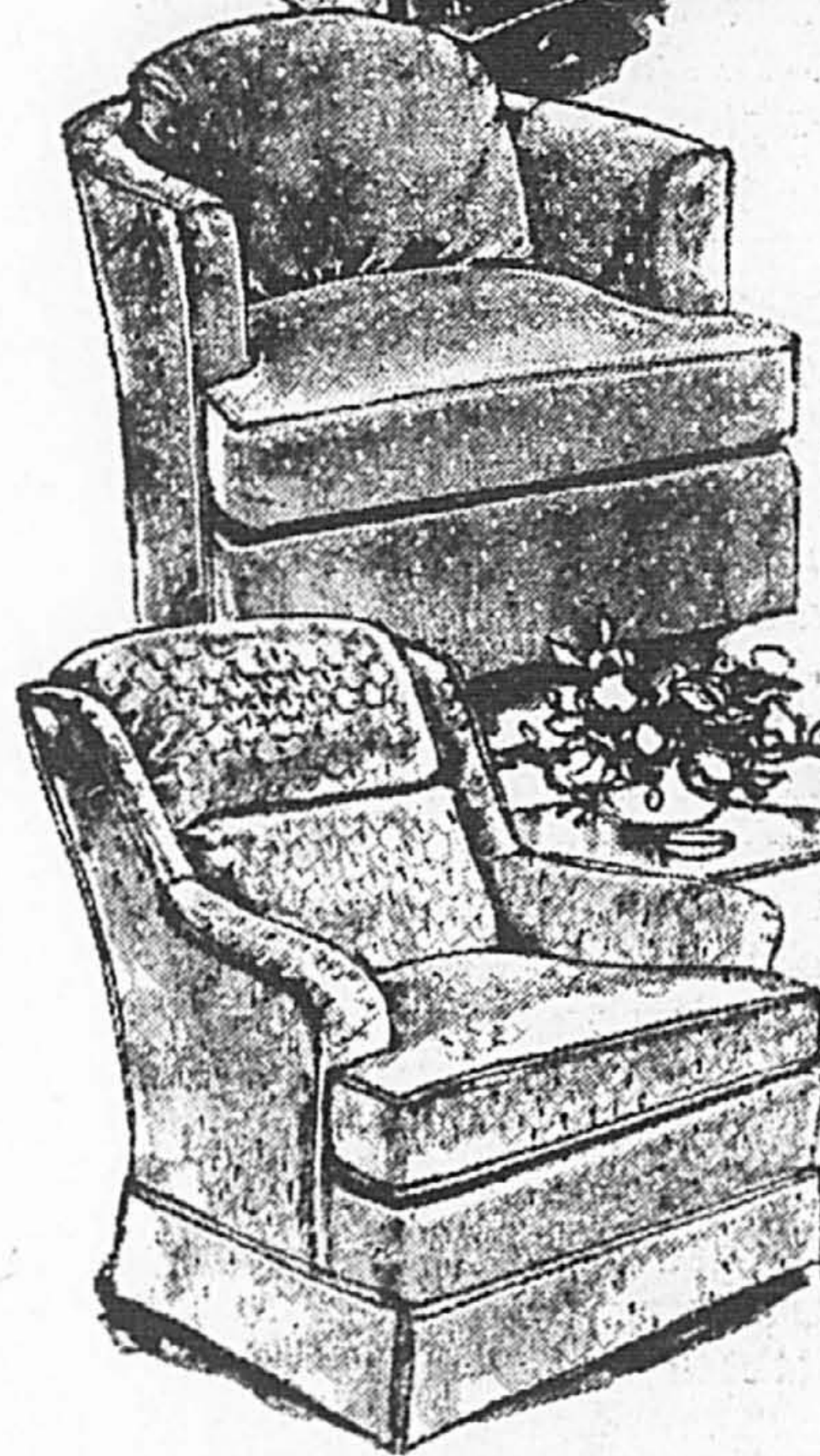
Des créations de bon goût, qui conviennent à tout genre de pièce, vivre, salle familiale, boudoir et coin TV

Choix de 48 tissus

Prix courant 1 540\$

En solde à 799\$

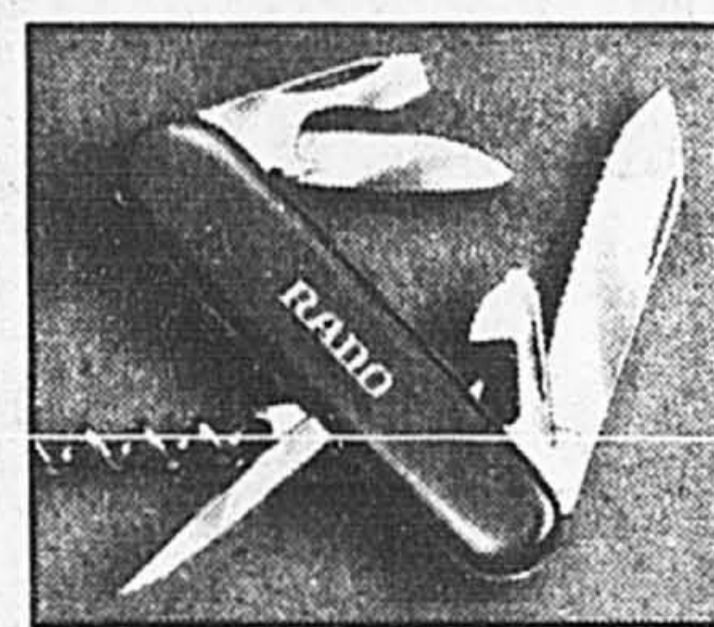
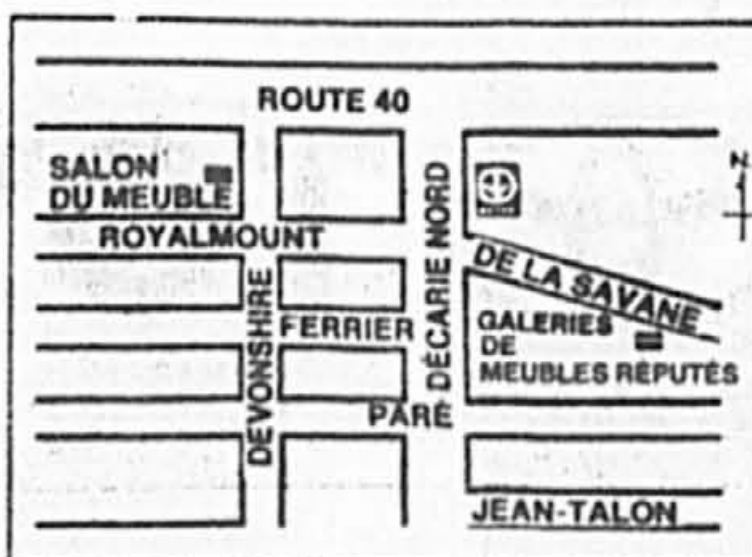
Achetez-en une paire pour 1 500 \$



Veuillez allouer de 10 à 12 semaines pour la livraison.

**Fraser**  
DEPUIS 1880  
GALERIE DE MEUBLES RÉPUTÉS

4950, de la Savane, Montréal (514) 342-0050  
8300, Devonshire, Montréal (514) 731-7518



Notre prime ! À l'achat d'une montre Rado, nous vous remettons un couteau de l'armée suisse griffé Rado. En avril et en mai seulement.

## La Diastar Ceramica de RADO



Une révolution en matière de design et de durabilité. Il s'agit de la DiaStar Ceramica de Rado... la première montre haute mode entièrement inrayable. On a finalement mis au point une montre qui, dans 20 ans, sera aussi magnifique qu'actuellement. Offerte en trois grandeurs et en exclusivité chez Birks.

Garantie Birks de 2 ans • certificat de remplacement gratuit d'une pile.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

À partir de 1250 \$.

**BIRKS**

## OFFRE SPÉCIALE DE 10 JOURS SEULEMENT

### Rabais de 30 % sur papier à lettres personnalisé

Le moment idéal d'en faire bonne provision !

Cartes tout usage gravées *Crane's* SINCE 1801  
Papier Crane  
50 cartes gravées et enveloppes  
N° 1: uni  
N° 2: aspect chevron  
Couleurs: blanc, écru  
Caractères de gravure  
E1) Joanne G. Carson  
E2) Joanne G. Carson  
E3) JOANNE G. CARSON  
Ord. Solde  
Cartes tout usage 43,25 \$ 30,25 \$  
Plaque de gravure 19,00 \$ 13,25 \$

Papier à lettres personnalisé G.L.A.L.O  
Papier Chevalerie de Lalo  
50 feuilles et enveloppes imprimées  
N° 3: Petit + 40 feuilles unies  
N° 4: Plié  
N° 5: Grand Monarch  
Couleurs: blanc, crème, rose, bleu, gris  
Caractères d'imprimerie  
P1) VÉRONIQUE BEAUBIEN  
P2) Véronique Beaubien  
Ord. 68,00 \$ Solde 47,50 \$

LE SOLDE SE TERMINE LE 3 MAI.  
Délai de livraison de 4 à 6 semaines

**BIRKS**

## Enquête sur une fraude de Centraide à Baie-Comeau

Presse Canadienne

BAIE-COMEAU

La police municipale de Baie-Comeau enquête sur une fraude de 13 200 \$ qui aurait été commise aux dépens de Centraide Côte-Nord, entre avril 1990 et février 1991 et impliquant l'ex-directrice générale de l'organisme.

Aucune accusation n'a encore été portée dans ce dossier mais, selon l'agent Gilles Lavoie, cela devrait se faire d'ici la fin de semaine.

Selon Me Serge Francoeur, la fraude a été découverte cet hiver par le comptable de l'organisme, lors de la vérification des livres. Il a immédiatement décelé des appropriations illégales de

13 200 \$. Il a ensuite fait part de ses conclusions au conseil d'administration, qui a congédié la directrice», a-t-il précisé.

Centraide Côte-Nord existe depuis 10 ans et recueille 125 000 \$ par année. Il remet 80 p. cent de cet argent en subventions à des organismes. «Là où le bât blesse, c'est que l'appropriation concerne les services administratifs (salaires), qui représentent 20 p. cent du budget. Quant aux subventions, elles ont toutes été versées et aucun organisme n'est pénalisé», a noté Me Francoeur.

En attendant la récupération de l'argent, le poste de direction ne sera pas comblé; ce sont les administrateurs qui s'acquitteront du surplus de travail.

**URGENT  
BESOIN DE**

**MONTRES DE QUALITÉ  
NOUS ACHETONS**

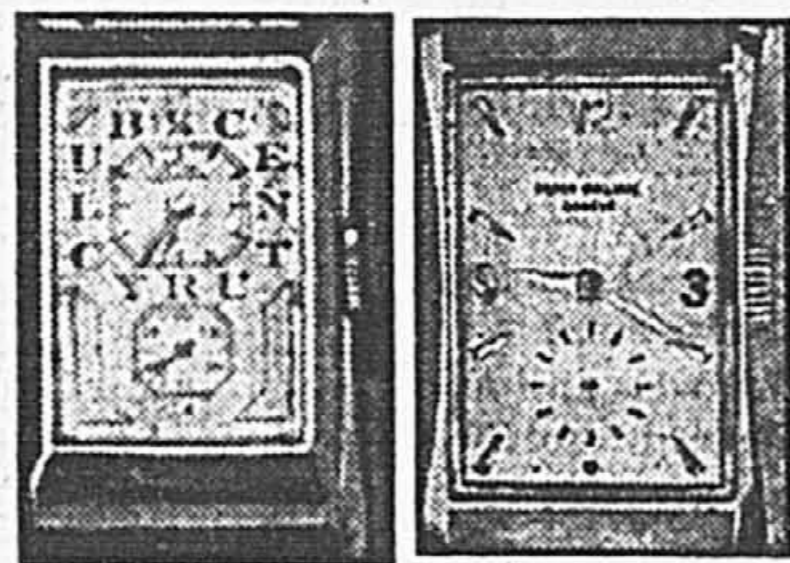
- ROLEX • CARTIER
- PATEK PHILIPPE
- VACHERON & CONSTANTIN

**NOUS DÉFIONS TOUTE CONCURRENCE ET  
NOUS PAYONS COMPTANT**

**NOUS ACHETONS AUSSI DES BIJOUX**

EATON  
1/4 CENTURY  
CLUB CARRÉ

**2 000\$+**  
POUR  
MONTRE  
EN BON ÉTAT



PATEK  
PHILIPPE  
TOUS  
LES  
MODÈLES  
**1 500\$+**  
MINIMUM  
POUR  
MONTRE  
EN BON ÉTAT

**THOMPSON & WHETSTONE INC.**  
1117, RUE STE-CATHERINE O.,  
BUR. 900

**TÉL.: 289-1994**  
LUNDI AU VENDREDI: 9 H À 16 H 30  
SAMEDI: 10 H À 14 H 30

1573899

**À 3 HEURES DU MATIN**

# Qui peut t'alléger tes allergies?

**À PARTIR DU 22 AVRIL**

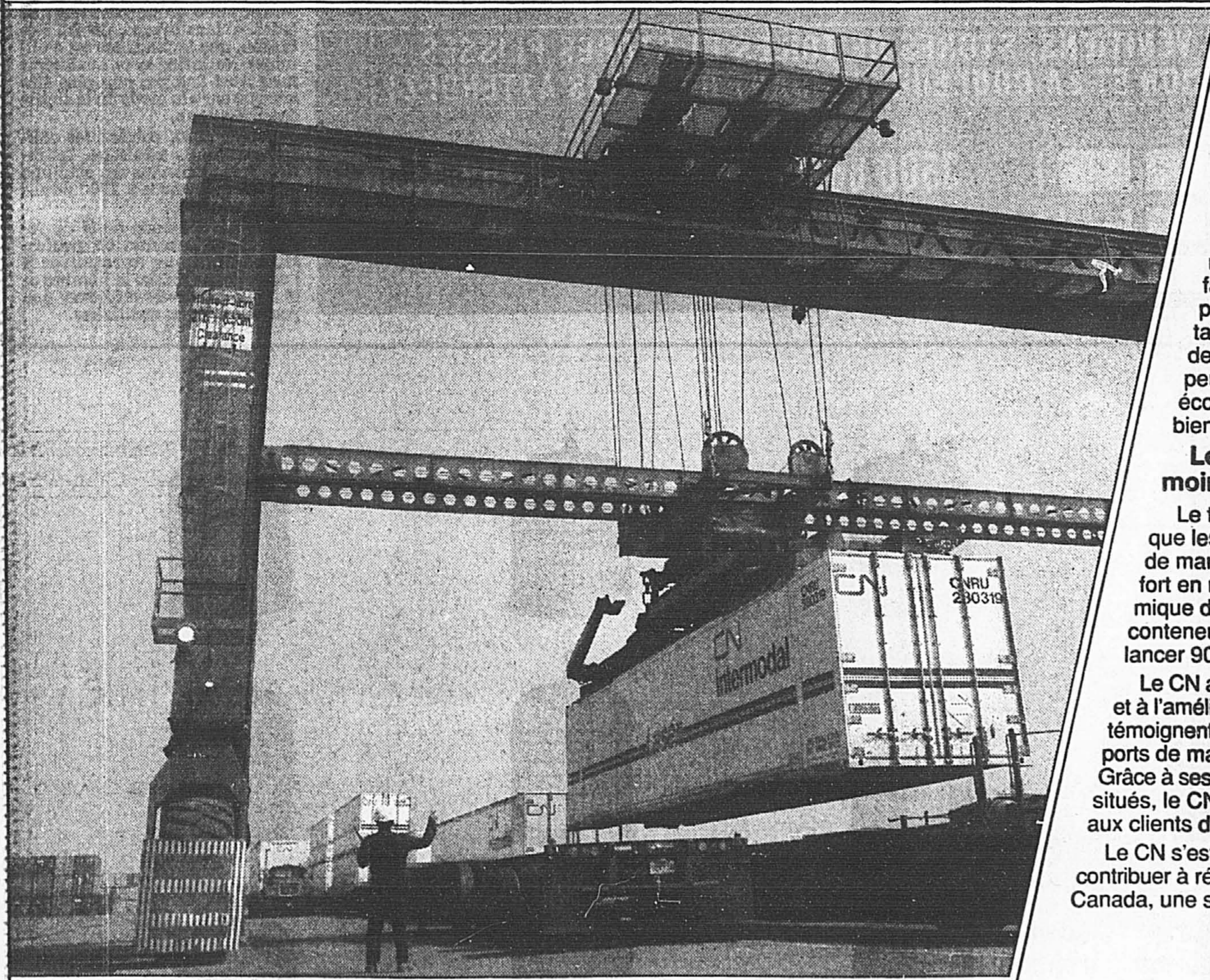
**PHARMAPRIX**

Ouvert  
**24 heures**

**Pharmaprix des Galeries Taschereau**

801, boulevard Taschereau  
Greenfield Park  
**672-3410**

# Camions... bienvenue à bord!



Véritable réseau de transbordement trains-camions, les terminaux intermodaux du CN, répartis dans tout le Canada, offrent un remède à la congestion de nos routes.

Rares sont les problèmes qu'on ne peut régler, du moins en partie, de façon pratique et sensée.

Considérons, par exemple, la congestion routière et ses conséquences environnementales et économiques. La solution logique et pratique de ce problème saute aux yeux : faire prendre le train au plus grand nombre possible de camions.

Les voies ferrées du CN longent la plupart de nos routes les plus achalandées. Et le CN a tout ce qu'il faut — le matériel, les installations et l'expérience — pour dégager ces grandes artères. Denrées alimentaires, meubles, électroménagers, acier, matériaux de construction, pièces d'automobile et quincaillerie peuvent être transportés plus efficacement et plus économiquement par rail. Pour le plus grand bien de tous.

**Les camions qui voyagent en train sont moins voraces et moins polluants.**

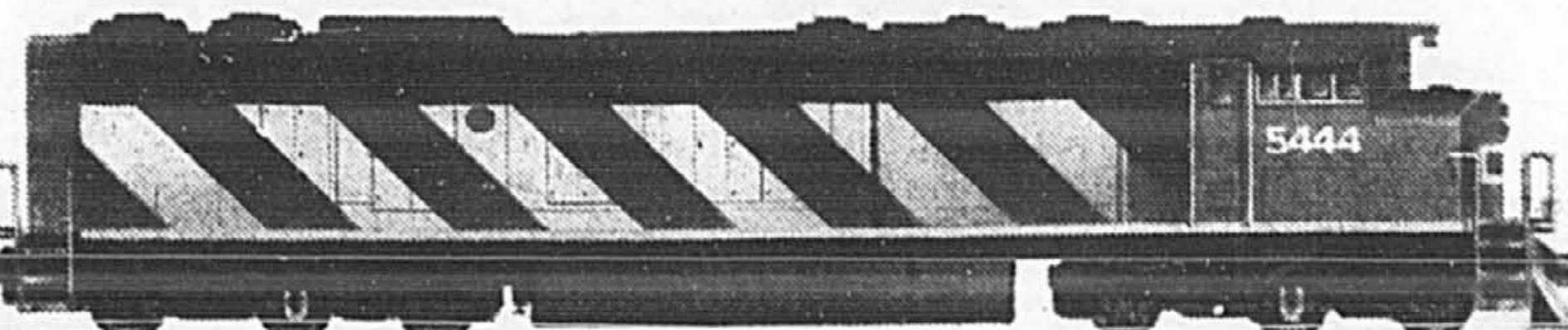
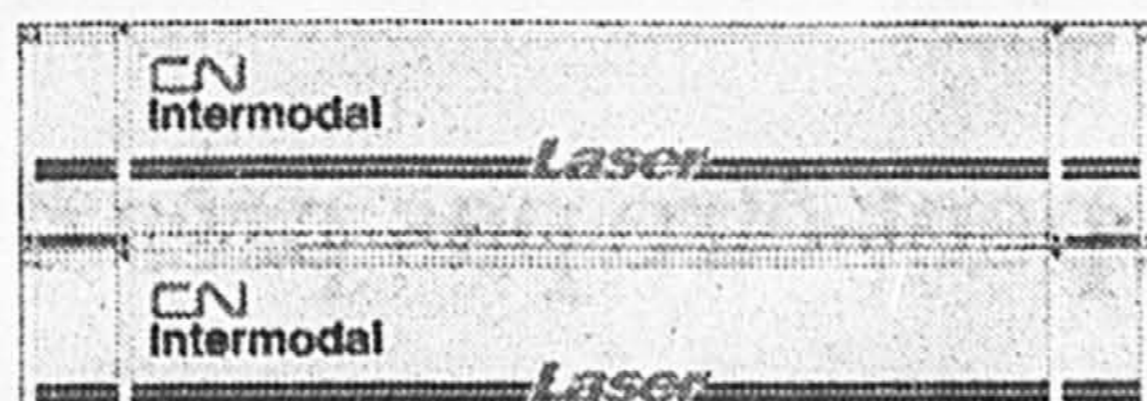
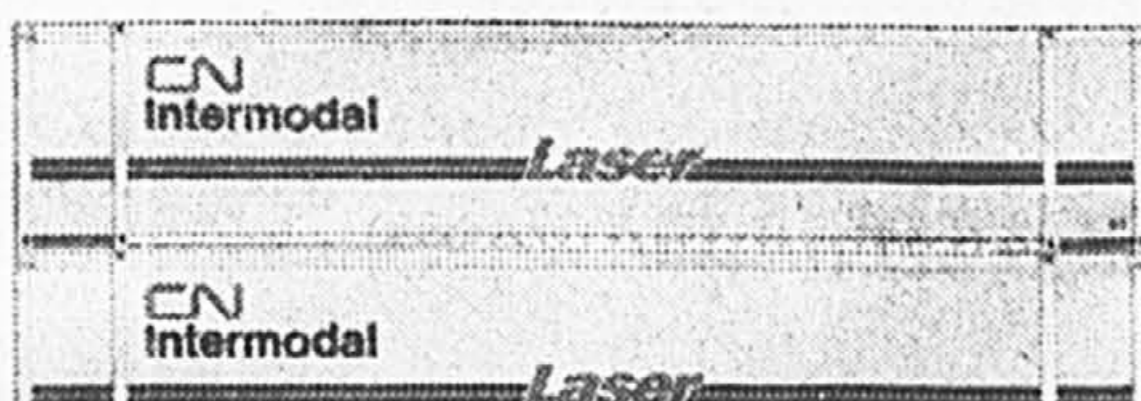
Le train consomme trois fois moins de carburant que les camions pour transporter la même quantité de marchandises. Il n'est donc pas nécessaire d'être fort en maths pour comprendre qu'il est plus économique de faire transporter 90 semi-remorques ou conteneurs par un train intermodal du CN que de lancer 90 camions sur des routes super encombrées.

Le CN accorde une énorme importance à l'expansion et à l'amélioration de son service intermodal, ainsi qu'en témoignent ses trains Laser, spécialisés dans les transports de marchandises à délais de livraison serrés. Grâce à ses douze centres intermodaux stratégiquement situés, le CN assure un service efficace et de qualité aux clients de tout le pays.

Le CN s'est engagé à tout mettre en oeuvre pour contribuer à résoudre le problème du transport au Canada, une situation qui concerne tout le monde.



*À la hauteur de ses engagements.*



# ÉCONOMISEZ

## JUSQU'À

PAPA, STEPHEN ET RICHARD  
SERONT CONTENTS DE  
VOUS VOIR.



**SUR TOUTE  
LA MARCHANDISE  
EN MAGASIN!**



NOTRE NOUVEAU  
DÉPARTEMENT DE  
SERVICE À LA  
CLIENTÈLE VOUS  
OFFRE LE MEILLEUR  
LEUR SERVICE  
APRÈS VENTE AU  
QUÉBEC.

# AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE!

## La FAS dénonce les coupures de postes dans les hôpitaux

Presse Canadienne

■ Certains hôpitaux n'en font qu'à leur tête et continuent de transformer des postes d'infirmières auxiliaires en postes d'infirmières, même si le ministre Marc-Yvan Côté leur demande d'attendre et de suivre le rythme de sa réforme des soins de santé au Québec.

La Fédération des affaires sociales (CSN), qui regroupe 12 000 infirmières auxiliaires, puéricultrices et gardes-bébés, a demandé mercredi au ministre de la Santé et Services sociaux d'imposer son autorité et de geler pour deux ans ces transformations de postes.

Celles-ci équivalent à des coupures pour les auxiliaires et, depuis 1987, il y a eu 344 postes d'auxiliaires coupés, tel que compilés par les 128 syndicats affiliés, précise Sylvio Robinson, président de la FAS.

Dans une lettre du 10 décembre aux directeurs d'hôpitaux, le ministre Côté juge « prématuré de réévaluer les types de main-d'œuvre et d'organisation du travail avant que les éléments de la réforme soient mis en place ».

Or en janvier, le conseil d'administration de l'hôpital Charles-Lemoyne, de Greenfield Park, acceptait un plan censé ramener de 134 à 50 les postes d'infirmières auxiliaires, signale la partie syndicale.

Ailleurs c'est à l'état de projet, par exemple à l'hôpital Sacré-Coeur, de Montréal, où seraient abolis six postes d'auxiliaires en gériatrie; des coupures seraient également en route à l'Hôpital général de Québec, à La Malbaie et à Maniwaki.

À l'hôpital Sainte-Justine, de Montréal, raconte la syndicaliste Lise Manseau, la direction ambitionne avec le « département mère-enfant » (une mère accouchée garde son enfant près d'elle) pour justifier des coupures de poste d'auxiliaires et de puéricultrices.

À Québec, au cabinet de M. Côté, la porte-parole Marie-Claire Ouellette répond qu'il semble y avoir effectivement un problème... En certains lieux, on ne respecte pas toujours les vœux du ministre. Il faudra que M. Côté évalue cette situation.

Mais la porte-parole se dit étonnée que la FAS se plaigne maintenant alors que le plan de réaffectation à l'hôpital Charles-Lemoyne date de janvier.

Plusieurs des postes de remplacement seraient pour des « infirmières bachelères » qui, selon la FAS, seraient plus versées en administration qu'en soins des malades. « Nous savons, dit M. Robinson, que la tendance est à éliminer les infirmières auxiliaires mais il ne faut pas non plus être aveuglé par la mode de la super-spécialisation ».

Depuis 1986, suivant les chiffres mêmes du ministère, les infirmières auxiliaires ont subi une érosion équivalant à 1700 postes à temps complet.

La FAS demande aussi de revoir la réglementation professionnelle, pour normaliser à l'échelle du Québec le nombre et la nature des actes médicaux que peuvent faire les auxiliaires.

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

### STORES VERTICAUX

**VERTICAUX PVC 3 1/2"**  
Blanc, ivoire, champagne, gris, sable

24 x 48	24.99	75 x 84	39.99
48 x 48	28.99	84 x 84	54.99
60 x 48	30.99	96 x 84	84.99
75 x 48	36.99	120 x 95	99.99
60 x 60	32.99	144 x 95	129.99

**VERTICAUX EN ALUMINIUM 3 1/2"**  
CHOIX DE 8 COULEURS

24 x 48	43.99	75 x 84	79.99
48 x 48	45.99	84 x 84	99.99
60 x 48	54.99	96 x 84	132.99
75 x 48	69.99	120 x 95	179.99
60 x 60	59.99	144 x 95	219.99

**VERTICAUX EN TISSUS 3 1/2"**  
CHOIX DE 7 COULEURS

«ITALIA»

24 x 48	24.99	75 x 84	79.99
48 x 48	59.99	84 x 84	89.99
60 x 48	69.99	96 x 84	119.99
75 x 48	76.99	120 x 95	139.99
60 x 60	74.99	144 x 95	149.99

**CADEAU IDÉAL POUR LA FÊTE DES MÈRES.**  
ENSEMBLES DE VAISSELLE 20 MCX  
Incluant 4 de chaque: assiettes, assiettes à salade, bols, tasses et soucoupes.  
Prix rég. 34.99 - 39.99  
VENTE «OUI PAPA» 18.99 l'ens.

**GOUSSINS DE DESIGNER R & R INTERNATIONAL**  
Modèles artistiques incluant photos de Bogart, James Dean, Leopard, Zebra, Mona Lisa, Charlie Chaplin, Mickey Mouse, etc...  
Prix rég. 19.99  
VENTE «OUI PAPA» 9.99 ch.

**CADEAU IDÉAL POUR LA FÊTE DES MÈRES.**  
ENSEMBLES DE VAISSELLE 45 MCX  
Style «Lily» ou «Tulip»  
Incluant 8 de chaque: Assiettes, assiettes à salade, bols, tasse et soucoupes. 1 grand, 1 bol à sucre avec couvercle. 1 bol à légumes et 1 plat de service.  
Rég. 99.99 VENTE «OUI PAPA» 49.99 l'ens.

**NAPPES EN TISSUS**  
100% Acrylic Style Rustic, Country Manor 82" x 70" ou 60" rond  
Prix rég. 18.99 - 24.99  
VENTE «OUI PAPA» 8.99 ch.

**Achat spécial!**  
ENSEMBLES DE SERVICE À VIN EN CRYSTAL 9 MCX  
Incluant: 1 carafe et 8 verres à vin en cristal  
Rég. 99.99  
VENTE «OUI PAPA» 49.99 l'ens.

**ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN**  
Style «Coquilles»  
Couleur: blanc  
Goblet, porte-savon, porte-brosse  
Rég. 6.99 - 8.99 ch.  
VENTE «OUI PAPA» 2.99 ch.

**STORES HORIZONTAUX PVC 1" OLYMPIC**  
EN VINYLE DE 1re QUALITÉ  
CHOIX DE 3 COULEURS

16 x 45	2.99	36 x 45	6.99
20 x 45	3.49	40 x 45	10.99
24 x 45	3.99	48 x 45	9.99
27 x 45	4.99	54 x 45	17.99
30 x 45	5.49	60 x 45	12.99
72 x 45 21.99			

**STORES HORIZONTAUX 1" POLO**  
100% ALUMINIUM EN STOCK  
CHOIX DE 3 COULEURS  
PREMIÈRE QUALITÉ

20 x 45	3.99	36 x 45	10.99
24 x 45	8.99	40 x 45	12.99
27 x 45	9.99	42 x 45	13.99
30 x 45	8.99	72 x 45	49.99
20 x 64 5.99 36 x 64 23.99			
24 x 64 8.99 38 x 64 26.99			
27 x 64 13.99 42 x 64 27.99			
30 x 64 16.99 72 x 64 56.99			

**STORES PLISSÉS EN TISSU EN STOCK**  
Choix de 7 couleurs

18 x 45	13.99	36 x 45	24.99
20 x 45	15.99	38 x 45	25.99
23 x 45	17.99	40 x 45	26.99
24 x 45	18.99	44 x 45	30.99
26 x 45	19.99	48 x 45	32.99
27 x 45	20.99	54 x 45	37.99
30 x 45	21.99	60 x 45	43.99
31 x 45	22.99	64 x 45	54.99
35 x 45	23.99	72 x 45	65.99

**STORES DE TOILE STORES OPAQUES BLANCS 1re QUALITÉ**

Grandeur	UNIS	FRANDE
28 1/4 x 58	9.49	14.49
37 1/4 x 70	12.49	18.49
37 1/4 x 82	14.49	19.49
43 1/4 x 70	15.49	21.49
43 1/4 x 82	17.49	23.49
48 1/4 x 70	18.49	24.49
48 1/4 x 82	20.49	27.49
55 1/4 x 70	23.49	31.49
55 1/4 x 82	27.49	34.49
64 1/4 x 58	27.49	36.49
64 1/4 x 70	29.49	36.49
73 1/4 x 58	30.49	39.49
73 1/4 x 70	31.49	41.49
78 1/4 x 70	49.49	59.49
85 1/4 x 70	59.49	79.49
87 1/4 x 70	69.49	89.49

**SERVETTES CARESS OU CAMILLE De Caldwell**  
Tous nos couleurs en stock.  
Bain 17.99 8.99  
Main 11.99 5.99  
Débarbouillette 6.99 3.49

**ENSEMBLES DE DOUILLETES EN LIQUIDATION SIMPLE, DOUBLE, REINE**  
Modèles unis, imprimés ou en satin (disponibles en simple ou double seulement)  
Rég. 129.99 - 349.99  
LIQUIDATION 74.99 l'ens.

**STORES HORIZONTAUX PVC 1" OLYMPIC**  
EN VINYLE DE 1re QUALITÉ  
CHOIX DE 3 COULEURS

16 x 64	6.99	36 x 64	9.99
20 x 64	7.99	40 x 64	13.99
24 x 64	6.49	48 x 64	13.99
27 x 64	7.99	54 x 64	19.99
30 x 64	7.99	60 x 64	17.99
72 x 64 27.99			

**STORES HORIZONTAUX 1" POLO**  
100% ALUMINIUM EN STOCK  
CHOIX DE 3 COULEURS  
PREMIÈRE QUALITÉ

20 x 64	5.99	36 x 64	23.99
24 x 64	8.99	38 x 64	26.99
27 x 64	13.99	42 x 64	27.99
30 x 64	16.99	72 x 64	56.99
20 x 78 14.99 38 x 78 42.99			
24 x 78 18.99 38 x 78 44.99			
27 x 78 24.99 42 x 78 52.99			
30 x 78 28.99 72 x 78 78.99			

**STORES PLISSÉS EN TISSU EN STOCK**  
Choix de 7 couleurs

18 x 64	18.99	36 x 64	32.99
20 x 64	20.99	38 x 64	37.99
23 x 64	21.99	40 x 64	40.99
24 x 64	23.99	44 x 64	42.99
26 x 64	25.99	48 x 64	43.99
27 x 64	26.99	54 x 64	48.99
30 x 64	28.99	60 x 64	54.99
31 x 64	30.99	64 x 64	65.99
35 x 64	31.99	72 x 64	76.99

**STORES DE TOILE STORES OPAQUES BLANCS 1re QUALITÉ**

Grandeur	UNIS	FRANDE
28 1/4 x 58	9.49	14.49
37 1/4 x 70	12.49	18.49
37 1/4 x 82	14.49	19.49
43 1/4 x 70	15.49	21.49
43 1/4 x 82	17.49	23.49
48 1/4 x 70	18.49	24.49
48 1/4 x 82	20.49	27.49
55 1/4 x 70	23.49	31.49
55 1/4 x 82	27.49	34.49
64 1/4 x 58	27.49	36.49
64 1/4 x 70	29.49	36.49
73 1/4 x 58	30.49	39.49
73 1/4 x 70	31.49	41.49
78 1/4 x 70	49.49	59.49
85 1/4 x 70	59.49	79.49
87 1/4 x 70	69.49	89.49

**ENSEMBLES DE TAPIS 5 MCX POUR SALLE DE BAINS**  
Tapis, contour, couvre-siège, 2 mcx couvre-réservoir  
Couleurs: Bleu, pêche, rose ou beige  
Rég. 29.99  
VENTE «OUI PAPA» 18.99 l'ens.

**DOUILLETTE ET COUVRE-LITS ASSORTIES**  
Nouveau choix!  
VENTE «OUI PAPA»  
Simple 24.99  
Double 29.99  
Reine 34.99

**OREILLER**  
Format géant lavable 100% polyester non allergène  
2 pour 11.99

**DRAP DE BAIN**  
Luxueux de Caldwell  
Format roi idéal pour bain, sauna, piscine ou club de santé.  
36" x 68" 14.99

**Nouveau! VALANCE «RIVIERA»**  
Style blouson en tissu polyester 100% voile rayé disponible en couleurs: Blanc, bleu-acier, beige, champagne, argent, apricot, rose de bois.  
Grandeur 60" x 13" 19.99 9.99 ch.  
120" x 13" 34.99 17.99 ch.

**ENSEMBLES DE DRAPS PERCALE**  
De Wabasso, Wamsuta, Dan River, Thomaston et Cannon  
Nouvelle Sélection!  
VENTE «OUI PAPA» Premier arrivé premier servi!  
Simple Double Reine Roi  
24.99 34.99 44.99 54.99 l'ens.

**COUVRE-DUVETS** Choix incroyable!  
Nouvelle sélection de motifs et qualités.  
Incluant: Texmade, Percale  
Prix rég. 54.99 - 119.99  
UN SEUL PRIX POUR N'IMPORTE QUEL GRANDEUR  
Simple, Double, Reine et Roi  
VENTE «OUI PAPA» 29.99 ch.

**SUPER SPÉCIAL ÉDREDONS CONTINENTAL**  
L'authentique édredon modèle scandinave 100% HOLLLOFIL md  
Simple 68.49  
Double 78.49  
Reine 98.49  
Roi 133.49

**SUPER SPÉCIAL DUVETS D'OISEAUX AQUATIQUES**  
Meilleur qualité pour le prix  
Style «Nug», de Northern Feather  
VENTE «OUI PAPA»  
Simple 21 oz 99.99  
Double 23 oz 129.99  
Reine 30 oz 149.99  
Roi 36 oz 179.99

**PANNEAUX À PASSE-POLE**  
Hauteurs de 45", 63" ou 81"  
Prix rég. 12.99 - 24.99  
VENTE «OUI PAPA» 4.99 le panneau

**RIDEAU DE CUISINE AVEC VALANCE**  
Nouveau choix!  
Prix rég. 19.99 - 36.99  
VENTE «OUI PAPA» 15.99 l'ens.

**RIDEAUX DE BOUCHE EN VINYLE De Jaylorn Canada**  
Couleurs unis: blanc, pêche, argent, acier, transparent ou noir  
VENTE «OUI PAPA» 3.99 ch.

**RIDEAU DE BOUCHE EN TISSUS**  
Avec doublure ou tissu imperméable  
Prix rég. 39.99 - 69.99  
VENTE «OUI PAPA» 19.99

**SUPER SPÉCIAL ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO**  
Poly/coton  
Nouveau choix  
ACHETEZ-Y CANADIENNE!  
VENTE «OUI PAPA»  
Simple 12.99 l'ens.  
Double 19.99 l'ens.  
Reine 25.99 l'ens.

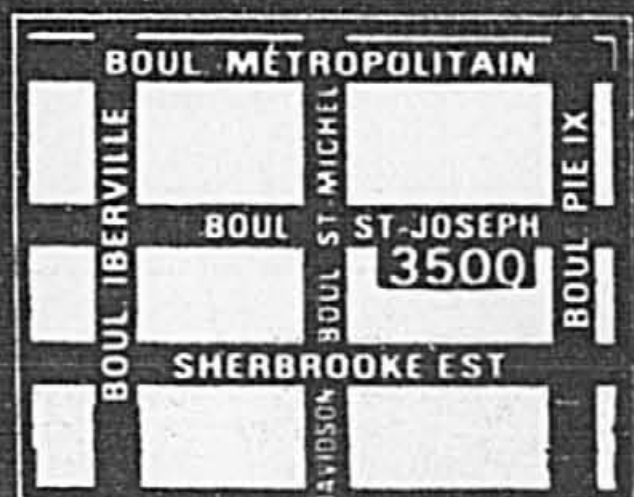
**SUPER SPÉCIAL SERVIETTES ALEXANDRA**  
100% coton  
5 couleurs: Blanc, menthe, gris, rose, tan ou niel  
Rég. VENTE «OUI PAPA»  
Bain 7.99 2.99  
Main 5.99 1.79  
Débarbouillette 3.99 .89

La plus grande sélection de douillettes, couvre-lits, literie, draperies, vaisselle et accessoires de salle de bain aux plus bas prix garantis!

## NOUS FABRIQUONS LES STORES, VÉNITIENS, STORES DE TOILES ET STORES PLISSÉS, QUELLES QU'EN SOIENT LA DIMENSION ET LA COULEUR, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

# Au Bon Marché



UNE SEULE ADRESSE VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

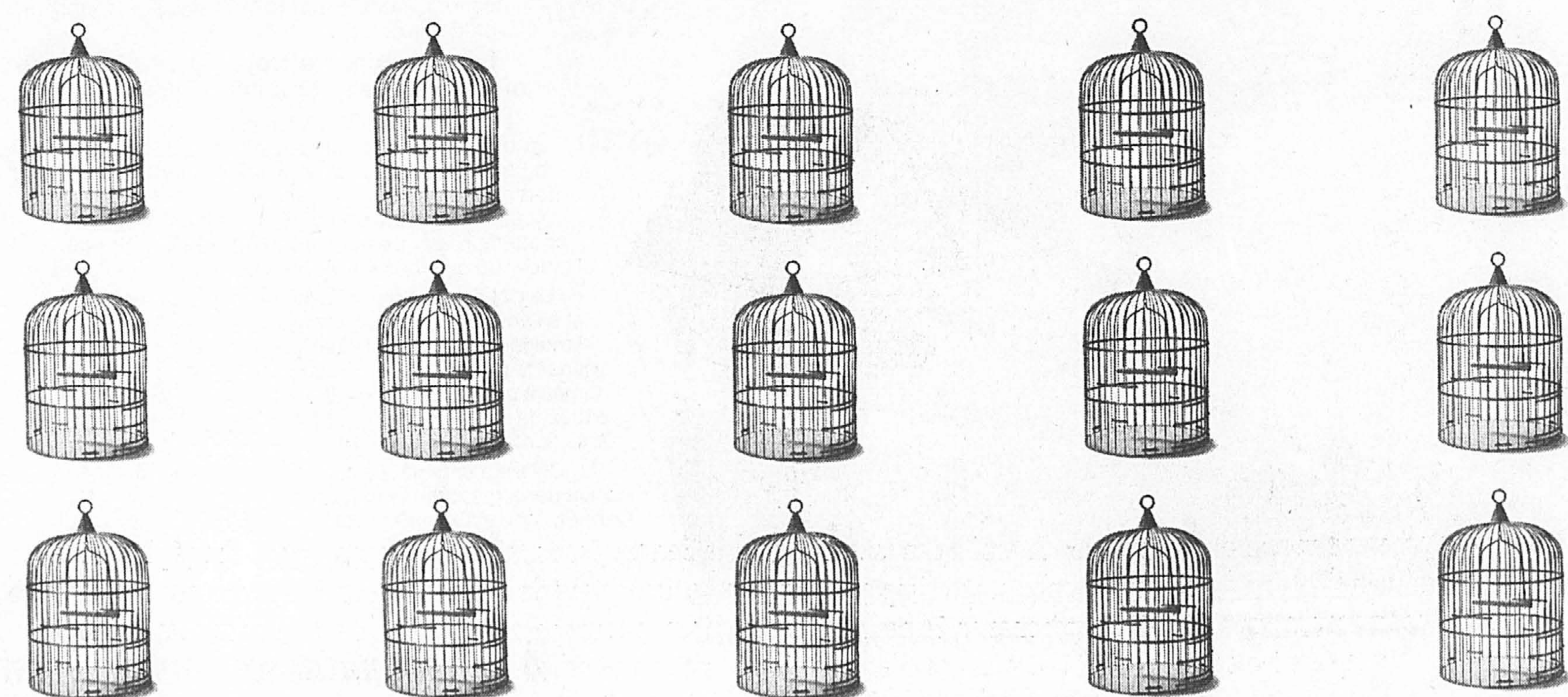
## 3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500

(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

HEURES D'AFFAIRES  
Lundi au mercredi: 9 h 15 à 18 h  
Jeudi et vendredi: 9 h 15 à 21 h  
Samedi: 9 h à 17 h

VISA AMERICAN EXPRESS MONTY-COIN TeleCheck

CHEQUES ACCEPTÉS



Pour les autres, vous n'êtes peut-être pas près d'en sortir.

## Des «trous» que les enseignants ne veulent pas combler

■ La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Mme Lorraine Pagé, a dénoncé hier le projet de gel des salaires dans les secteurs public et parapublic en accusant le gouvernement de Robert Bourassa de vouloir combler à même les salaires de ses employés, «les trous qu'il a lui-même creusés».

«Il ne revient pas aux salariés du secteur public de faire les frais des choix économiques et fiscaux du gouvernement», a déclaré Mme Pagé devant 300 délégués au Conseil général de la centrale, qui se réunit entre les congrès.

Les mesures fiscales adoptées par le gouvernement ont privé ce dernier de «plus de 3 milliards de dollars en cinq ans», au profit des particuliers les plus fortunés et des entreprises, a affirmé la présidente de la CEQ en ajoutant que la politique économique de Québec «se résume à laisser le champ libre au secteur privé».

Notant la progression de la pauvreté au Québec, Mme Pagé a indiqué que les enseignants québécois sont passés, depuis le début des années 1980, «du peloton de tête à celui des moins bien rémunérés au Canada». Le gel des salaires va d'autre part toucher en majorité des femmes.

Elle croit que les orientations gouvernementales remettent en cause «la valeur même du travail» des salariés de l'État. Elle a aussi rappelé que la sécurité d'emploi dans le secteur public est un «mythe», puisque 120 000 des 220 000 employés de la santé et des services sociaux sont des employés occasionnels ou à temps partiel. C'est le cas également de 50 000 des 136 000 travailleurs de l'éducation.

Mme Pagé doit rencontrer le président du Conseil du trésor, le ministre Daniel Johnson, demain à Montréal, en compagnie des dirigeants des autres centrales syndicales (CSN, FTQ, Fédération des infirmières, syndicats des fonctionnaires et des ingénieurs).

La rencontre, prévue pour 16 h, sera l'occasion pour M. Johnson de répondre à la dernière proposition des syndicats qui préfèrent un blocage des salaires pendant trois mois en 1992 plutôt que durant toute l'année comme le veut le gouvernement.

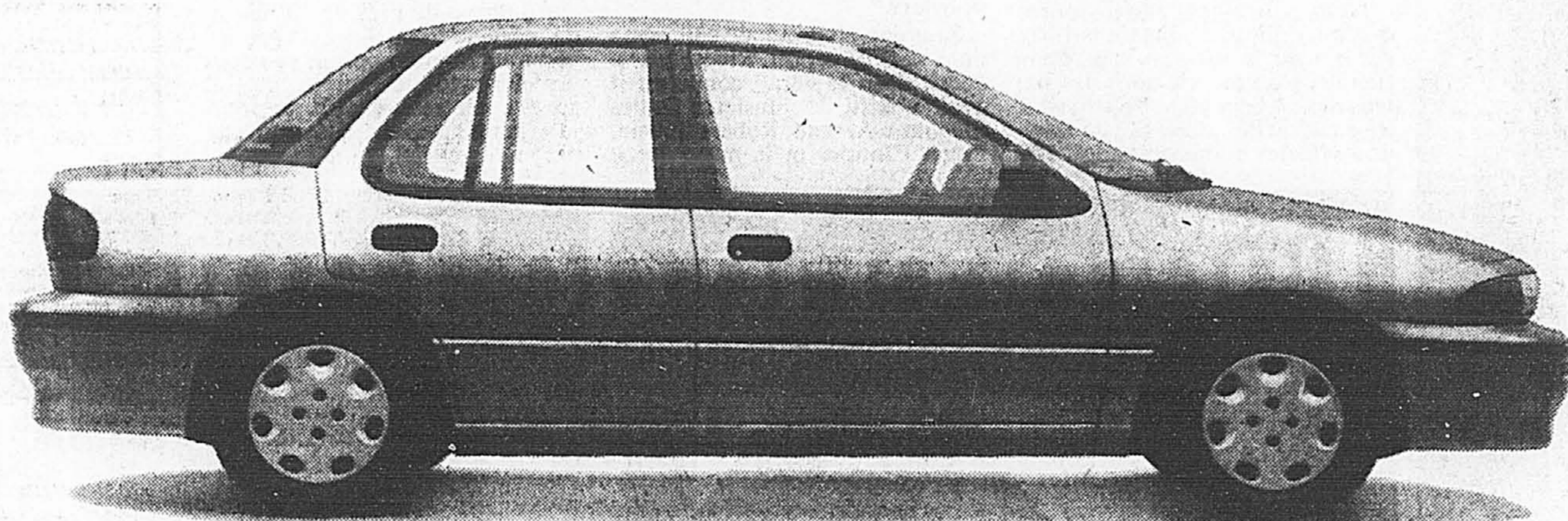
## Deux candidats à la succession de Guy D'Anjou

■ M. Guy D'Anjou, qui n'a pas voulu renouveler son mandat de deux ans à la tête de la Fédération des commissions scolaires du Québec, a accepté de se présenter à la mairie de Mont-Joli à la suite du décès, il y a deux semaines, du maire Jean-Louis Desrosiers, président de l'Union des municipalités du Québec.

Agé de 66 ans, M. D'Anjou habite depuis des années Mont-Joli, en Gaspésie. Sa succession à la tête de la FCSQ est à l'heure actuelle brigüée par Mme Diane Morin, première vice-présidente de la fédération et par M. Maurice Ethier, membre du conseil d'administration de la FCSQ et, depuis dix ans, président de la commission scolaire de Sainte-Thérèse.

Les élections se dérouleront le 8 juin.

# Voici notre réponse à la compétition japonaise.



## Une autre japonaise.

La Stylus berline S d'Isuzu pour 10 995 \$\*  
Transport, préparation et plein d'essence inclus.

Rouler en Stylus berline 4 portes, c'est du sport. Son moteur de 1,6 l à 5 vitesses est un routier en puissance. Sa suspension Lotus (modèle XS) tient à la route autant que sa traction avant. Sportive à souhait, la Stylus est familiale d'un pare-choc à l'autre.

Faites l'essai de la Stylus berline chez votre concessionnaire Passeport. Elle est construite pour vous.

Les mordus de la performance pourront aussi profiter des remises Passeport et obtenir la Impulse XS d'Isuzu pour seulement 13 745 \$\*. Cette offre est d'une durée limitée.

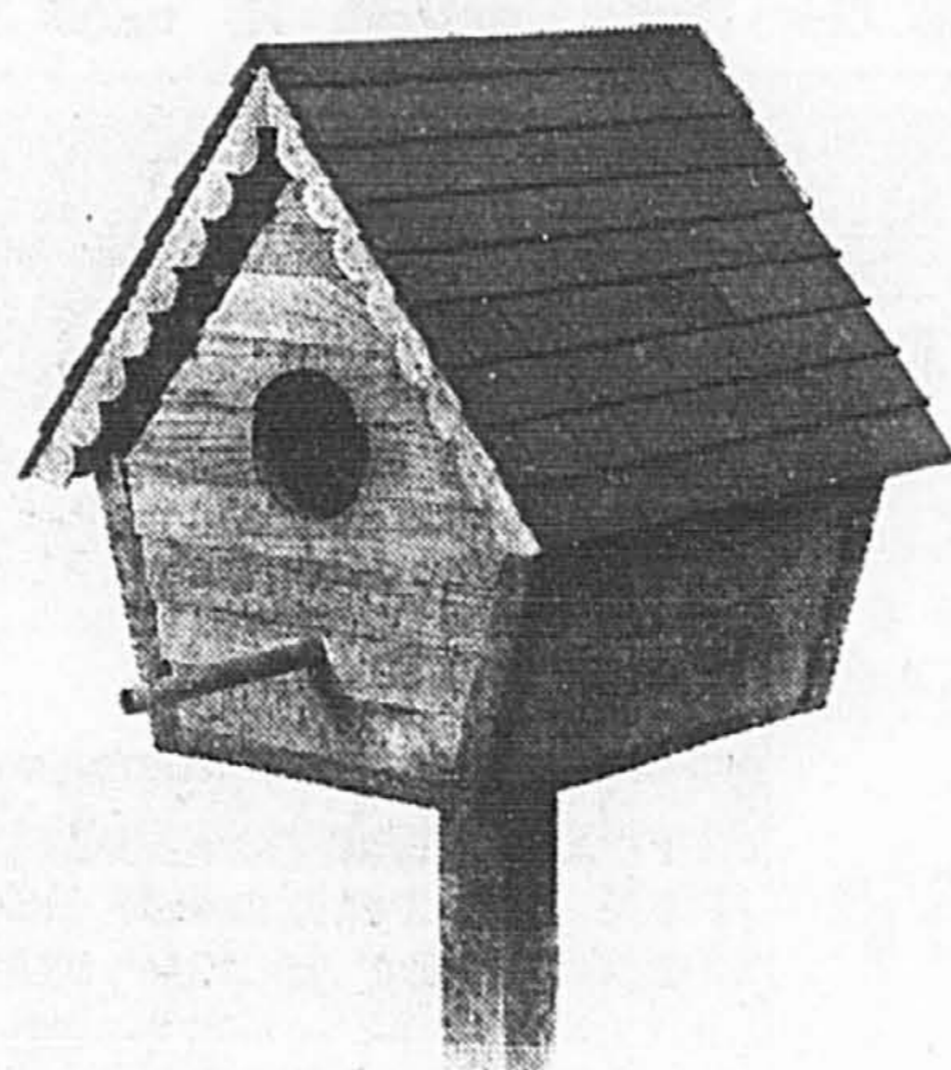
\*Prix basé sur le PDSF moins 750 \$ de remise de Passeport, moins 500 \$ du programme Premier acheteur Passeport et moins 20 \$ de rabais de votre concessionnaire Passeport (pour la Stylus S). Cependant, l'acheteur peut choisir la remise Passeport ou le financement GMAC. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Détails chez votre concessionnaire Passeport. Taxes en sus.

Nous savons ce que vous voulez.



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES PASSEPORT DU QUÉBEC.

Passeport St-Jean 385, rue Laberge St-Jean-sur-Richelieu Tel.: (514) 359-1144	Passeport Décarie 5400, boul. Décarie Montréal Tel.: (514) 483-5555	Passeport Terbonne 705, boul. des Seigneurs Terbonne Tel.: (514) 954-1374	Passeport Laprairie 1055, boul. Ste-Elizabeth La Prairie Tel.: (514) 659-8934	Passeport Laval 1615, boul. St-Martin Est Dorval, Laval Tel.: (514) 385-9191	Passeport Hochelaga 4500, rue Hochelaga Montréal Tel.: (514) 251-1552	Passeport Sherbrooke 4880, boul. Bourque Rock Forest Tel.: (514) 823-1400	Passeport Sorel-Tracy 7025, avenue Plaza Italy Tracy Tel.: (514) 746-1227	Passeport Blainville 249, boul. Seigneurie Ouest Blainville (Sortie 25 de l'autoroute des Laurentides) Tel.: (514) 437-6317	Passeport LaSalle 7910, boul. Newman LaSalle Tel.: (514) 365-2195	Passeport Granby 1348, rue Principale Granby Tel.: (514) 378-1404	Passeport West Island 10333, boul. Gouin Ouest Ricochard Tel.: (514) 684-3161	Passeport Drummondville 825, boul. St-Joseph Drummondville Tel.: (819) 477-2323
--	--	--	--	---	--	--	--	---	--	--	--	--



Quand vous achetez une maison, vous voulez en profiter en toute liberté. À la Banque Scotia, nous vous rendons cette liberté plus facile.

Nos formulaires de prêt hypothécaire sont clairs et simples à comprendre. Une fois votre demande complétée, nous pouvons, dans la plupart des cas, vous donner une réponse en 24 heures. De plus, nous vous proposons un éventail d'options hypothécaires adaptées à vos besoins. Enfin, si vous possédez déjà un prêt, nous vous offrons des facilités de transfert.

Parce que nous, nous aimons donner des ailes à nos clients-proprétaires.

Nous, on s'occupe de votre prêt hypothécaire comme personne.

Banque Scotia

# L'interception de Rivest a sauvé de la mort au moins 14 personnes

MARCEL LAROCHE

■ Convaincu de n'avoir laissé derrière lui aucun survivant du massacre de Sainte-Mélanie, dans la région de Joliette, John Peter Rivest croyait que des patrouilleurs de la Sûreté du Québec l'interpellaient pour excès de vitesse, samedi soir dernier, lorsqu'il a été forcé d'immobiliser sa voiture en plein centre-ville de Rawdon.

Réalisant que les policiers connaissaient déjà l'épouvantable drame, Rivest s'est mis à gesticuler dans sa voiture, a braqué une arme à feu sur sa tête en lançant spontanément: «Je viens de commettre quatre meurtres à Sainte-Mélanie... J'en ai descendu un autre à Joliette et j'ai d'autres victimes à descendre...»

L'interception de John Peter Rivest, telle que racontée hier à La Presse par les agents Yvon Lefrançois et Jacques Lalonde, de la SQ de Rawdon, a sûrement contribué à sauver de la mort pas moins de 14 personnes que ce retraité de 47 ans voulait abattre à tout prix avant de se suicider.

Au volant d'une Buick Somerset de modèle récent, Rivest revenait de Sainte-Mélanie et filait à vive allure en direction de Chertsey et de Saint-Cléophas lorsqu'il a croisé une voiture de police, vers 19 h 40 samedi dernier, sur la route 341, aux limites est de la municipalité de Rawdon.

Grâce au signalement fourni quelques minutes plus tôt par Roger Bougie, le seul survivant de la tuerie de Sainte-Mélanie, les patrouilleurs Jean-Guy Dagenais et Rejean Ouellet, de la SQ de Rawdon affectés à une opération 100

déclenchée dans la région, ont reconnu Rivest.

Les policiers ont immédiatement fait demi-tour pour suivre le véhicule suspect sur une distance d'environ un kilomètre avant de l'intercepter à un feu rouge, à l'angle de la 4e Avenue et de la rue Queen, dans le centre-ville de Rawdon.

Les deux agents ont vite constaté que le conducteur avait au moins deux armes à feu, l'une dissimulée sous son manteau et l'autre déposée sur la banquette avant.

Alertés par leurs collègues de travail, les agents Yvon Lefrançois et Jacques Lalonde sont arrivés en renfort quelques instants plus tard pour s'apercevoir que le conducteur menaçait de s'enlever la vie en braquant le canon d'une arme dans une oreille et dans sa bouche.

C'est à ce moment que les agents Lalonde et Lefrançois ont entrepris des pourparlers avec cet individu toujours installé au volant de sa voiture immobilisée au milieu de rue.

«Le gars avait l'air très perturbé quand il nous a raconté avoir appelé Simoneau chez lui, samedi après-midi, pour ensuite le tuer de plusieurs balles dans la tête... En sortant de son appartement, il a rencontré par hasard une connaissance, Stéphane Arcand, qui a accepté de le suivre jusqu'à Sainte-Mélanie», de raconter les policiers.

Sans jamais braquer son arme dans leur direction, Rivest leur a décrit dans le détail comment il avait abattu de plusieurs balles Stéphane Arcand, Robert Bougie, Roger Cloutier et la mère de ce

dernier, Albina Arbour-Cloutier, retrouvée sur le divan du salon.

Après une dizaine de minutes de pourparlers, les policiers ont finalement convaincu Rivest de les suivre jusqu'au poste de la SQ situé à environ 500 mètres plus loin pour poursuivre leur discussion en toute sécurité.

«En arrivant dans le parking, il a immobilisé son auto dans le milieu de la cour. On l'a invité à venir dans le poste pour prendre un café et regarder la partie de hockey... Il a préféré rester assis dans son auto et il a ouvert un litre de coke en continuant la conversation», de poursuivre les policiers.

«À un certain moment, il nous a lancé ses clés d'auto pour qu'on ouvre le coffre arrière où se trouvaient des documents importants dont un cartable contenant plusieurs noms de membres d'un bar sélect du quartier gai de la rue Saint-Catherine, dans l'est de Montréal, dont l'un lui devait 8000 \$. Après, il est sorti de son auto et est venu déposer sur le capot d'une voiture de police son pistolet 9mm, trois chargeurs remplis de 18 balles chacun et d'étuis en plastique contenant des photos.»

Refusant de remettre son revolver 357 qu'il gardait pour se suicider, Rivest a dit qu'il s'était programmé depuis huit ans pour tuer 18 hommes et qu'il aurait bien voulu passer aux actes un vendredi 13.

Au terme de plus de 10 heures de négociations, John Peter Rivest s'est suicidé sous les yeux des policiers, tôt dimanche matin, après avoir réalisé qu'il ne pourrait jamais mener à terme son projet démentiel.



**Officier de l'Ordre du Canada**

Le président et éditeur de La Presse, M. Roger D. Landry, a été reçu hier officier de l'Ordre du Canada lors de la cérémonie d'investiture présidée par le gouverneur général Ray Hnatyshyn, à Ottawa.

PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

\* Incluant 700 \$ d'option

15 290 \$

\* Prix spécial pour la Stanza XE 1991 avec transmission manuelle, en vigueur jusqu'au 30 avril 1991. TTP en us.

# Stanza XE

très  
sympathique  
concessionnaire



## Factorerie de Tapis

**COUVRE-PLANCHERS MODE LE PREMIER CHOIX POUR VOS PLANCHERS, MURS ET FENÊTRES**

# PRIX COUPÉS

### LES PRIX LES PLUS BAS AU PAYS ONT ENCORE ÉTÉ RÉDUITS!

**MAINTENANT! PAS DE PAIEMENT OU D'INTÉRÊT AVANT 90 JOURS\***

<p><b>UNE PREMIÈRE FENÊTECOLORIS.</b> STORES • PERSIENNES <b>Achetez-en 1 et obtenez-en 1 GRATUITEMENT</b></p> <p>Tout un achat! Choisissez parmi nos stores plissés ULTRA, stores verticaux, stores en bois ou stores "mini" à contrôle unique. Spécial grande ouverture de durée limitée. Demandez pour tous les détails!</p>	<p><b>SPECIAL VINYLE 1/2 PRIX</b> <b>Aspect ardoise sans cirage</b> Carreaux Amtico autocollants, sans cirage. Un excellent choix pour votre décor, surtout à ce bas prix Grand Ouverture. 12 po x 12 po (30 cm x 30 cm). Rég. 99c <b>49¢</b> PI. CA.</p> <p><b>CARREAUX DE CÉRAMIQUE</b> <b>20% de rabais! Mode designer pour planchers</b> Quatre style durables. Couleur blanc classique, rose, beige et gris. Pour cuisines, salles de bain et plus! 7 7/8 po x 7 7/8 po (19,6 cm x 19,6 cm). Rég. 1,99 <b>1 59</b> PI. CA.</p> <p><b>PARQUET EN BOIS</b> <b>Économisez 28%. Bois dur véritable.</b> Prix intéressants! Parquet de style rustique. 6 po x 6 po (15 cm x 15 cm). Finition satinée facile d'entretien. Rég. 2,49 <b>1 79</b> PI. CA.</p>
---	--

**18<sup>92</sup>** V. CA.  
Sculpté à prix d'aubaine. 100% nylon. Traitement Scotchgard. Choix de 9 couleurs. Rég. 26,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**19<sup>60</sup>** V. CA.  
Pelucheux à prix économique. 100% nylon. Choix de 25 magnifiques couleurs. TRAITEMENTANTI-TACHES Scotchgard. Rég. 28,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**19<sup>88</sup>** V. CA.  
Économisez 34%. Saxe résistant aux taches. 100% nylon WEAR DATED de qualité. Dissimule les taches, robuste. 28 couleurs décoratives. Rég. 29,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**21<sup>88</sup>** V. CA.  
34% de rabais. Durabilité accrue. Deux beaux tapis berbères. 100% nylon RÉSISTACHE de DuPont. 12 couleurs décoratives. Rég. 32,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**22<sup>67</sup>** V. CA.  
Velours à tissage serré. Aspect élégant. 100% nylon. TRAITEMENTANTI-TACHES Scotchgard. 28 couleurs des plus riches. Rég. 33,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**25<sup>93</sup>** V. CA.  
Pelucheux élégant. Fibres 100% nylon ZEFFRON. Tissage robuste pour longue durée. Choix de 15 couleurs. Rég. 39,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**29<sup>29</sup>** V. CA.  
Tapis à dessin haut de gamme. 100% nylon de première qualité. Offre belle apparence. TRAITEMENTANTI-TACHES Scotchgard. Choix de 18 superbes couleurs. Rég. 44,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**29<sup>92</sup>** V. CA.  
40% de rabais. Velours attrayant. Finition veloutée lisse, peluche moelleuse. 100% nylon de première qualité. Choix de 40 couleurs de toute beauté. Rég. 49,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**29<sup>96</sup>** V. CA.  
Pelucheux d'une beauté exquise... un excellent achat! 100% nylon ZEFFRON. Choix de 60 belles couleurs décoratives. Rég. 46,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**29<sup>99</sup>** V. CA.  
Texturé moelleux. Le style le plus luxueux convenant aux beaux décors. TRAITEMENTANTI-TACHES Scotchgard. 100% nylon. Choix de 25 couleurs. Rég. 46,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**33<sup>87</sup>** V. CA.  
Velours magnifique. Belle apparence. Conçu pour les endroits passants. 100% nylon RÉSISTACHE. Choix de 29 luxueuses couleurs. Rég. 59,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

**34<sup>69</sup>** V. CA.  
Pelucheux le plus épais. Finition veloutée. Fibres 100% nylon ZEFFRON. 35 couleurs peuvent être agencées à la plupart des décors. Rég. 56,99 **COMPLÈTEMENT INSTALLÉ\***

\*Installation professionnelle et sous-tapis inclus. Achat minimum de 20 v.ca., pose sur surface plane.

## CARPETTES

**DES CENTAINES DE STYLES! JUSQU'À 70% DE RABAIS!**  
Aubaines fantastiques sur notre sélection entière de carpettes. Vaste choix de styles et de grandeurs, variant d'un magasin à l'autre. Rég. 84,00\$ à 1699,00\$ **MAINTENANT 24<sup>99</sup> à 899<sup>00</sup>** CH

**Factorerie de Tapis**  
COUVRE-PLANCHERS MODE  
LE PREMIER CHOIX POUR VOS PLANCHERS, MURS ET FENÊTRES

**SAINT-LÉONARD**  
6878, Jean-Talon est  
254-6626

**LAVAL**  
1710, boul. des Laurentides  
967-5425

**SAINT-LAURENT**  
3450, Côte-Vertu  
338-3851

**BROSSARD**  
7205, boul. Taschereau ouest  
462-2911

**MAINTENANT OUVERT**  
**LASALLE**  
7800, boul. Newman  
368-7088

\*Achat minimum de 250\$. Dépôt minimum de 25%. Sur approbation de crédit seulement.

**HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS:**  
Du lundi au mercredi: de 9 h à 18 h; jeudi et vendredi: de 9 h à 21 h; samedi: de 9 h à 17 h.



Le tout pour seulement 49,95 \$ par mois • Pour plus de détails, rendez-vous à votre Centre Cellulaire Plus ou chez votre Agent autorisé participant • Offre d'une durée limitée • Contrat de location-vente de 36 mois • Service à la clientèle 24 heures sur 24 • Installation gratuite • Pile et chargeur • Appareil Motorola ou Oki • Aussi téléphones fixes • Facturation détaillée • Accès au réseau Bell Cellulaire • Centre de messages Bell Cellulaire • Couverture nationale par CellNet



**49**<sup>95\$</sup>  
par mois.

Le forfait portatif  
de Bell Cellulaire  
360 minutes gratuites • Accès au réseau  
Plan de protection

Faites le tour. De toute façon  
vous finirez bien par revenir ici.

**Bell Cellulaire** *Faire plus sur toute la ligne* Comprend: 360 minutes de temps d'antenne

Locatel  
5591, rue Parc  
Montreal (Quebec)  
Tel: (514) 735-3000

Communication Idéale  
309, rue Notre-Dame  
Repentigny (Quebec)  
Tel: (514) 585-2847

Radio Communication  
Cellulaire  
3350, 1ère rue, suite 204  
St-Hubert (Quebec)  
Tel: (514) 676-9919

Communication Victoriaville  
374, rue Notre-Dame Est  
Victoriaville (Quebec)  
Tel: (819) 758-5757

Pour plus de détails, rendez-vous à votre Centre Cellulaire Plus ou composez le 685-0040.

## Les pharmacies Jean Coutu offrent de recueillir vos médicaments périmés

Cela se fera dans 186 succursales la semaine prochaine

MICHÈLE OUMET

Vous voulez vous débarrasser de vos vieux médicaments? Eh bien, la semaine prochaine, les 186 succursales des pharmacies Jean Coutu mettront des barils à la disposition de leurs clients où ils pourront jeter leurs pilules et onguents qui encombrant leurs placards.

Cette semaine de la récupération des médicaments périmés est une initiative du groupe Jean Coutu en collaboration avec la Fondation québécoise en environnement et plusieurs fabricants de produits pharmaceutiques.

Cette opération en est à sa deuxième année. «L'an passé, a expliqué le président et chef de l'exploitation du Groupe Jean Coutu, M. François-Jean Coutu, nous avons amassé 500 barils de médicaments. Ils ont ensuite été envoyés à la compagnie Decom, dans l'Outaouais, qui est spécialisée dans l'incinération des déchets bio-médicaux.»

Pourquoi récupérer les médicaments périmés?

«Pour deux raisons, a répondu M. Coutu. Premièrement l'environnement. Environ 2 à 3 p. cent des médicaments sont très toxiques. L'année passée, nous avons réussi à en récupérer dix tonnes. C'est ça de moins dans les poubelles et les toilettes, donc dans les égouts. Certains antibiotiques deviennent nocifs au contact de l'eau et détruisent la flore.

«Nous voulons aussi sensibiliser les gens, a poursuivi M. Coutu, pharmacien de formation. Ils ingurgitent souvent des médicaments périmés. La plupart d'entre eux sont inoffensifs mais certains, comme la tétracycline, un antibiotique assez répandu, développe, lorsqu'il est périmé, des produits secondaires qui peuvent causer des problèmes de reins.»

De son côté, le président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, M. Claude Lafontaine, a affirmé que ce n'est pas si simple. «Est-ce dangereux d'absorber un médicament périmé? On ne peut pas trancher comme ça. Un produit est périmé lorsqu'il est à 95 p. cent de son efficacité et les fabricants ne le garantissent plus. Le problème, c'est que la population n'a pas de directives claires sur la façon de se débarrasser de ses médicaments. Les gens ne savent pas quoi faire avec ça. L'initiative des pharmacies Jean Coutu est donc excellente.»

Alors pourquoi l'Ordre des pharmaciens ne s'associe-t-il pas à cette opération de récupération?

«C'est une initiative privée. Si on s'associait à une telle campagne, il faudrait le faire avec les 1475 pharmacies du Québec. Pour Jean Coutu, c'est un bon coup de marketing. C'est bon pour leur image.»

«Nous, on fait nos choses, a répliqué Jean-François Coutu. C'est une question de leadership et nous avons un réseau national de pharmacies. Quant à l'image... c'est possible.»

## Du sang contaminé distribué par erreur par la Croix Rouge aux USA

WASHINGTON

Trois flacons de sang contaminé, l'un par le virus du SIDA et les deux autres par celui de l'hépatite B, ont été distribués par erreur par un centre de collecte de sang de la Croix Rouge de Portland, en Oregon, selon la FDA (Food and Drug Administration).

La FDA, organisme chargé notamment du contrôle des banques de sang, n'a pas précisé si le sang avait été utilisé ou non, dans un rapport rendu public hier par deux parlementaires. Une partie du sang de ces flacons a été conditionnée sous forme de doses de globules rouges et de plasma avant d'être expédiés.

La FDA a cependant indiqué qu'elle ne pouvait affirmer avec certitude si ces échantillons étaient contaminés car il n'avait pas été procédé comme c'est la règle à un second test de dépistage. Un test positif sur dix de dépistage du virus du SIDA se révèle faux, selon un expert, Steve Sims, qui a aidé le Congrès à enquêter sur les collectes de sang de la Croix Rouge depuis 1988.


Le médecin chargé des services de transfusion sanguine pour la Croix Rouge dans la région du nord-ouest a été suspendu de ses fonctions, le temps d'une enquête sur les échantillons de sang dont il est responsable, a indiqué le représentant démocrate de l'Oregon Ron Wyden, l'un des deux parlementaires qui ont rendu public le rapport de la FDA.

## En matière d'imperméabilité, on nous pointe du doigt en tout temps.

Voici le seul et unique Richelieu qui mérite d'être associé au nom de Timberland. Fait de cuir imperméabilisé, il résiste aux taches et au dessèchement. Donc, il est facile d'entretien. L'empeigne est directement fixée à la semelle extérieure pour une étanchéité garantie. Vous pouvez maintenant avoir fière allure, peu importe le temps qui pointe à l'horizon.



210.00\$

CHEZ **B**rowns 

Boutiques pour homme:

- Rockland
- 1191, rue Ste-Catherine Ouest, coin Drummond
- La Baie centre-ville, niveau du métro
- Fairview, Pointe-Claire • Carrefour Laval
- Centre Laval • Mail Cavendish • Galeries d'Anjou
- Promenades St-Bruno • 334-5512

# 4 au prix de 3

RADIAL TOUTES SAISONS HAUTE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX			RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX		
Dimension, lettres blanches dessinées	EAGLE GT+4	Prix de solde 4 pneus	Économies	Dimension, flanc blanc	INVICTA GS
P175/70R13	392,97 \$	130,99 \$		P165/80R13	335,97 \$
P205/70R14	500,97	168,99		P185/70R14	437,97
P215/60R14	506,97	168,99		P195/75R14	398,97
P215/65R15	533,97	177,99		P215/75R15	464,97

**AUTRES PNEUS AVANTAGEUX**

RADIAL TOUTES SAISONS ARRIVA			NOTRE RADIAL TOUTES SAISONS LE MOINS CHER \$48		
Dimension, flanc blanc	Prix de solde		Dimension, flanc blanc	Bas prix courant	
P155/80R13	57,99 \$		P155/80R13	42,99 \$	
P185/80R13	70,99		P195/75R14	57,99	
P195/75R14	75,99		P205/75R14	65,99	
P205/75R15	84,99		P205/75R15	65,99	
P215/75R15	89,99		P215/75R15	69,99	
P185/70R14	83,99		P225/75R15	78,99	

Prix de solde en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Veuillez nous téléphoner pour les prix des dimensions non représentées.

AUCUN ACOMPTE • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES\*

\*Pour les pneus et les services automobiles de plus de 2500 \$. Versement calculé d'après un programme de financement offert à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. En exclusivité chez les détaillants Goodyear participants. Rendez vous chez votre détaillant Goodyear pour tous les détails.






<b>MONTRÉAL</b> 9170, Sherbrooke est 352-2662 5750, Côte de Liesse 731-6471 2615, rue Ontario est 527-8364 5135, av. Papineau 527-9854 3950, Fleury est 328-2834	<b>ST-LÉONARD</b> 9255, boul. Lacordaire 325-3280 <b>LAVAL-CHOMEDEY</b> 1250, boul. Labelle 688-3575 <b>LAVAL-PONT-VIAU</b> 366, boul. des Laurentides 667-0210 <b>TERREBONNE</b> 1810 Chemin Gascon 492-0487 LAVAL 664-1844 <b>VILLE LASALLE</b> 1870, av. Dollard 363-0633 <b>VERDUN</b> 4000, av. Verdun 761-4568 <b>CHÂTEAUGUAY</b> 104, boul. d'Anjou 691-3160	<b>LONGUEUIL</b> 85, boul. Ste-Foy 679-5250 <b>DOLLARD-DES-GRMEAUX</b> 4910, chemin des Sources 684-9532 3614, Montee St-Jean 620-2341 <b>PIERREFONDS</b> 16013, boul. Pierrefonds 620-1073 <b>VILLE ST-LAURENT</b> 1755, rue Grenet (face à Canadair) 748-0103 <b>LA PRAIRIE</b> 430, Ste-Elisabeth 659-1994 <b>POINTE-AUX-TREMBLES</b> 1400, boul. St-Jean-Baptiste 645-2787 <b>ST-EUSTACHE</b> 220, 25 <sup>ème</sup> Avenue 472-7506/7871	<b>BOUCHERVILLE</b> 660 de Montbrun 655-8531 <b>ST-BRUNO</b> 610, boul. Clairvue 461-0373 <b>ROSEMERE</b> 261, boul. Labelle 435-5713 <b>SERVICE DE PNEUS SALOIS</b> 9970, Des Recollets 321-7511 <b>CENTRE AUTO ILE PERROT</b> 410, boul. Grand 453-1521 <b>CENTRES COMMERCIAUX GOODYEAR</b> <b>VILLE ST-LAURENT</b> 7405, rue Verite 334-9312 <b>VILLE D'ANJOU</b> 8301, boul. Métropolitain 354-7444
--	--	---	--

# CLIMATISEUR GRATUIT DE MAZDA

valant jusqu'à 2000\$.  
Ou jusqu'à 1500\$\* de remise!

Profitez-en dès maintenant! Mazda vous offre le climatiseur gratuit sur plusieurs de ses modèles les plus populaires : la 323 et la Protégé...les plus spacieuses de leur catégorie; la 626 SE...une superbe berline conçue pour la famille avec, en plus, style et performance; la MX-6...le coupé sport qui fait de la conduite un plaisir passionnant; la MPV...offrant tout l'espace d'une fourgonnette et la maniabilité d'une berline de luxe; et les camions Mazda...meilleurs vendeurs au Canada dans la catégorie des camionnettes importées\*\*. Plus! Sur tous nos modèles, une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie. Donc, prenez ça cool... le climatiseur gratuit chez Mazda!

**PRENEZ ÇA COOL...**



\*Climatiseur gratuit ou remise; offerts sur les 323, Protégé, MX-6, 626 SE, MPV et camions Mazda. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire disponible chez le concessionnaire dès le 4 avril 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, la remise est de 1500 \$ maximum. (Le climatiseur à double sortie également offert gratis sur la MPV vaut 2 000 \$). Offre de durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. \*\*Selon les ventes du fabricant.

**mazda**

Je me sens bien.

Albi Automobiles Ltée  
3300, boul. Ste-Marie  
Mascouche  
474-2481/2  
Lachine Mazda  
2895, rue Notre-Dame, Lachine  
637-1153  
Jacanto Lavaltrie  
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie  
588-4141  
Mazda Valleyfield  
3333, Mgr. Langlois  
Valleyfield  
377-5533

Mazda de Blainville  
738, Boulevard Labelle  
Blainville  
437-8000  
Gareau Mazda  
10175, rue Papineau  
381-3987  
Avo Auto Inc.  
4815, Buchan  
737-7373  
Les Automobiles  
Daniel Blanchette Inc.  
2305, Rte. Marie-Victorin, Tracy  
743-1211

Blondin Automobiles Ltée  
6464, boul. Henri-Bourassa Est  
324-9100  
Désile Auto Ltée  
2815, rue Sherbrooke Est  
523-1122  
Mazda Gabriel  
3333, St-Jacques Ouest  
484-7777  
Quintin Automobile Inc.  
490, rue Jacques Cartier Sud  
St-Jean  
346-9445 658-9042

Mazda 2-20  
1, boul. Don Quichotte  
Ile Perrot  
453-7220  
Le Domaine de L'Auto  
P.A.T. Ltée  
12210, Sherbrooke Est  
Point-aux-Trembles  
645-1694  
Fort Chambly  
Automobiles (1979) Inc.  
830, boul. Périgny  
Chambly  
658-6623

Garage Blanchette Inc.  
900, rue St-Laurent Ouest  
Longueuil  
677-6347  
Armand Quirin  
Automobiles Ltée  
1530, Chomedey Blvd.  
Laval  
688-4787  
Jacanto Ltée  
3612, boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
626-8120

St-Constant Auto Ltée  
48, rue St-Pierre  
St-Constant  
632-0700  
Ami Auto Inc.  
276, boul. d'Anjou  
Châteauguay  
692-9600  
Mazda Drummondville  
1325, boul. St-Joseph  
Drummondville  
477-5566  
Autoron Inc.  
2114, Labelle, LaFontaine  
436-8211

Mazda St-Hyacinthe  
3190, Cusson  
St-Hyacinthe  
774-1345  
Faberville Auto Inc.  
4010, boul. Dagenais, Laval  
622-3434  
Lacroix Automobile Ltée  
900, Route #117  
Val-David  
322-3937  
Mazda Joliette  
508, Route 131  
752-1212